

ATELIER D'HISTOIRE SOCIALE PROTECTION JUDICIAIRE DES MINEURS DÉLINQUANTS DANS LE GRAND EST

1^{ère} Réunion plénière du 30/03/21 10h00-12h00 et 14h30-16h30 en visioconférence Zoom

Rédacteurs : Jacques Bergeret avec l'aide d'Arthur Malgras Volontaire du Service Civique

Cadrage initial (susceptible d'évoluer dans le temps)

Envoi invitation du 19/03/21 à 29 personnes :

ARNOULD-COUDRAY (PJJ) Florence florence.arnould@justice.fr, BALZANI Bernard BBalzani@aol.com, BOURQUIN Jacques m.bourquin@wanadoo.fr, CHAUVIERE Michel mchauviere91@gmail.com, BERGERET Jacques cnahes.grandest@gmail.com, LABARTHE Daniel albert.labarthe@gmail.com, LEPETIT Jacques jacqueslepetit57@orange.fr, MARCHAL Jean-Paul marchaljeanpaul@gmail.com, RENAUD Michel michel.renaud@justice.fr, SIRVAUT Arnauld arnaud.sirvaut@justice.fr, VOIRIN Annick annick.voirin@justice.fr, Directeur DIRPJJ Laurent Grégoire dirpjj-grand-est@justice.fr, YVOREL Jean-Jacques jyvorel@wanadoo.fr, DELEMARRE Noël mariejose.delemarre@nordnet.fr, BOURQUIN Joël joel.bourquin@justice.fr, DOUCHIN Yves yves.douchin@free.fr, MALGRAS Arthur arthuralgras54300@gmail.com, VERDIER Rémi remi.verdier5@gmail.com, DELB Bernard bernard.delb@sfr.fr, ARMAND Jean-Michel jmichelarmand@gmail.com, BOUVIER Michel michel.bouvier0245@orange.fr, RAPISARDA Salvatore salvarapi185@gmail.com, RINNERT Jean jean.rinnert@orange.fr, VIDIT Jean-Pierre jean-pierre.vidit@wanadoo.fr

Absence de réponse à l'invitation (8) :

ARMAND Jean-Michel, BOURQUIN Jacques, BOURQUIN Joël (mais adresse PJJ), RENAUD Michel (mais pas la bonne adresse mail : encore celle de la PJJ), SIRVAUT Arnauld, DOUCHIN Yves, SIMON Dominique (mais envoi à adresse drpjj grand est qu'il n'est plus), VOIRIN Annick (adresse PJJ).

Souhait de ne pas rejoindre la démarche proposée (2) :

BOULANGER Yves. LABARTHE Daniel : accord pour suivre le travail sans la possibilité de s'y investir, mais possibilité de réagir.

Impossibilité de rejoindre la démarche (1) :

NOËL Gilles (pour raison de santé).

Composition de l'Atelier à la date de la réunion du 21/03/21 = 17 personnes.

Excusés (3) : CHAUVIERE Michel, ARNOULD-COUDRAY Florence, CARDAIRE Françoise.

Présents (14) : BALZANI Bernard, BERGERET Jacques, VIDIT Jean-Pierre, DELAMARRE Noël, DELB Bernard, LEPETIT Jacques, MALGRAS Arthur, MARCHAL Jean-Paul, VERDIER Rémi, RAPISARDA Salvatore, DELEMARRE Noël, RINNERT Jean, YVOREL Jean-Jacques (matin seulement), BOUVIER Michel,

Ordre du jour :

Matin 10h-12h : 1/ refaire ou faire connaissance. 2/ présentation de la démarche et discussion.
Après-midi 14h30-16h30 : 3/ organisation du travail.

1^{ère} partie : 10h - 12h

0/ Introduction.

Jacques Bergeret : bonjour à tous. Je vous informe que nous enregistrons les séances de l'atelier, d'une part pour faciliter le compte-rendu, mais aussi pour ne pas laisser filer des éléments qui constituent de la part des participants de véritables témoignages qu'il s'agit de fixer pour être en capacité de les reprendre pour les valoriser ultérieurement. Nous allons d'abord faire un tour de table de présentations réciproques. Alors, on commence, qui veut bien démarrer ? A moins que ce ne soit moi qui donne la parole à chacun... Je vais peut-être distribuer la parole, ce sera aussi simple, donc je dis deux mots de moi, puisque j'ai la parole.

1/ Refaire ou faire connaissance (tour de table)



Jacques Bergeret : ma carrière s'est déroulée essentiellement dans l'Éducation Spécialisée, d'abord au centre éducatif de Frotey-les-Vesoul qui était un établissement conventionné avec le Ministère de la Justice, ensuite, depuis les années 1970 dans la formation professionnelle des travailleurs sociaux. J'ai terminé ma carrière en 2005. En retraite, je suis responsable du CNAHES pour la région Grand Est.



Bernard Balzani : sociologue de formation, en activité, je suis actuellement enseignant-chercheur à l'Université de Lorraine. Je suis un ancien de l'Éducation Surveillée et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, puisque j'ai effectué une carrière au sein de cette institution entre 1982 et 2006, date à laquelle j'ai quitté le Ministère de la Justice pour intégrer le Ministère de l'Enseignement supérieur sur Nancy. Comme l'a dit Jacques, je suis un peu à l'initiative de ces rencontres sur la demande et la suggestion de Salvatore Rapisarda qui aura l'occasion de se présenter aussi et avec lequel on se disait qu'il était temps de faire un peu l'histoire de l'établissement d'Éducation Surveillée de Montoy-Flanville. C'est pourquoi j'ai contacté Jacques Bergeret pour échanger, ainsi que l'association de l'Éducation Surveillée avec Jean-Jacques Yvrel, sur ce projet dont vous avez pu tous prendre connaissance sur le site à partir du lien¹ envoyé par Jacques Bergeret. Je suis un ancien de l'Éducation Surveillée parmi les plus jeunes de l'assemblée, mais comme la plupart d'entre vous, j'ai maintenant aussi la « carte vermeil » !

¹ <https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/travaux-en-cours/atelier-dhistoire-sociale-protection-judiciaire-de-la-jeunesse-dans-le-grand-est/>



Salvatore Rapisarda : je suis à la retraite depuis un peu plus d'un an, ancien de l'Éducation Surveillée. Mon parcours est essentiellement situé en Moselle, à Montoy-Flanville.

J'ai commencé d'abord une première année à Bar-le-Duc, ensuite j'ai exercé une quarantaine d'années en Moselle pour terminer enfin à Strasbourg. J'ai donc commencé comme éducateur et terminé comme directeur territorial adjoint à Strasbourg. Tout au long de mon parcours, j'ai eu l'intuition ou l'envie de conserver par devers moi des tas de documents et au fur et à mesure de mes déménagements, je voyais que ça prenait un volume important, donc je me suis mis à scanner à tour de bras. Bernard m'a demandé de me calmer un peu parce que certains documents originaux méritaient d'être conservés. Je continue à scanner. Je dispose de 3 m³ environ de documents – dans la légalité évidemment : textes de lois, documents de service, etc. Je pense avoir des documents assez intéressants pour retracer l'histoire de Montoy-Flanville, même si d'autres sujets m'intéressent également, bien sûr.



Jean Rinnert (* *L'écrit a été précisé et complété suite à une navette avec JB*) : je suis de la première promotion de Savigny-sur-Orge (63-64). Je suis arrivé en 1965 à l'IPES de Neufchâteau² pour repartir immédiatement en formation à l'École Normale de St. Cloud (à l'époque dite École Normale d'Instituteurs de Paris) et y revenir en 1966. Chemin faisant, cela a été dans le cadre d'une responsabilité de l'enseignement général à l'IPES. À l'issue de la formation de deux ans (ENFPES³ Savigny-sur-Orge et stages divers), sur décision de M. Guy Villars, j'ai été retenu pour rejoindre l'École Normale de Saint Cloud (rentrée 1965) ; M. Guy Villars, ancien élève de l'école normale de Saint Cloud, était professeur de psychopédagogie à l'École Normale Supérieure de Paris ; en même temps il était professeur au Centre de formation et de Recherche de l'Éducation Surveillée⁴ à Vaucresson. Sa thèse de doctorat d'État en sciences de l'éducation est née de sa double expérience ; elle dégagait la signification psychosociale de l'inadaptation scolaire rencontrée massivement chez les jeunes délinquants ; il a finalement été Directeur des études au Centre Régional de Formation des maîtres pour l'enfance inadaptée de Paris. Je ne pouvais pas avoir meilleur conseiller pédagogique, exigeant ! Mes très modestes observations et écrits ont aussi contribué à ses publications en 1972 : « Des écoliers perdus⁵ » et « L'organisation du désordre⁶ ».

² L'établissement public pour mineurs délinquants du ministère de la Justice ouvert dans une ancienne caserne de cavalerie, « le quartier Rébeval » à Neufchâteau, connaîtra deux périodes successives sous deux acronymes différents : internat créé en 1946 dans le cadre de l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante, il est d'abord Institution publique d'Éducation Surveillée (IPES) ; il devient en 1975 Institution spéciale d'Éducation surveillée (ISES) jusqu'à sa fermeture en 1982.

³ Le 9 avril 1963, un arrêté crée l'école d'état d'éducateurs de l'Éducation surveillée (ENFPES). Située à Savigny-sur-Orge.

⁴ Pas sûr de l'exactitude pour l'époque évoquée (cf. Bernard Balzani).

⁵ « Des écoliers perdus » - Inadaptation scolaire et délinquance juvénile - Armand Colin 1/01/2000 - ISBN-10 : 2200101074 - ISBN-13 : 978-2200101077

⁶ « L'organisation du désordre » - Inadaptation scolaire et délinquance juvénile Armand Colin (1 janvier 2000) - ISBN-10 : 2200101082 - ISBN-13 : 978-2200101084

À l'École Normale de Saint Cloud, l'enseignante maîtresse de mon stage m'a permis de rencontrer et de travailler avec M. René Brandicourt, professeur de C.E.G. d'application. Sa préoccupation : construire des outils, guides - simples - destinés aux élèves de classes de transition et du cycle pratique terminal (1966). Revenu à l'IPES en 1966, j'ai donc travaillé successivement à l'IPES puis à l'ISES de Neufchâteau, jusqu'à ma mutation à la Délégation Régionale en 1979.

L'idée de classes préprofessionnelles cheminait alors déjà, pour moi de manière plus opérante après mes rencontres avec M. Brandicourt dès 1969-70 dont les conseils ont alimenté mes réflexions et le fait d'oser entreprendre mes réflexions et le fait d'oser entreprendre ce que j'ai pu accomplir. L'équipe des chargés de classe « militait » dans ce sens, mais se heurtait aux réticences des professeurs techniques puisqu'il s'agissait de permettre aux jeunes de s'essayer dans différents métiers avant d'opter pour une formation tout en bénéficiant d'une mise à niveau des connaissances scolaires de base. Après de nombreux travaux sur la signification des échecs scolaires, l'idée pour trouver une réponse autre aux difficultés scolaires des jeunes trottait : elle ne s'est concrétisée qu'en 1973-1974 avec la mise en place des Ateliers de Raisonnement Logique (ARL).

Muté par la Délégation Régionale de l'Éducation Surveillée basée à l'époque à Neufchâteau - à compter du 01/01/1979 pour effectuer une mission au sein de l'IPES transformé en ISES en 1975 jusqu'à sa fermeture.

Vu les difficultés à gérer à cette époque-là déjà, j'ai été amené à travailler à partir de la Délégation Régionale de l'Éducation Surveillée pour une mission à double objectifs :

1. recherche de réponses « palliatives » pour l'ISES agonisant (le risque de fermeture planait) en mal de renouveau (rapport critique de l'inspection en 1979), ma préoccupation étant alors de trouver de nouvelles missions pour l'ISES dont les pratiques devaient impérativement se renouveler ; d'où travail jusqu'en 1982 avec l'A.C, les équipes éducatives de l'ISES et les partenaires interlocuteurs administratifs extérieurs (Conseil général, DDASS, ville...) ;
2. d'autre part trouver des locaux pour installer la Direction Régionale de l'Éducation Surveillée à Nancy. (Le transfert s'est finalement effectué en 1984).

La démarche concernant les Ateliers de Raisonnements Logiques (ARL), menée en lien avec l'Université de Nancy II avec Pierre Higelé, Maître-Assistant, et le CAFOC⁷ a été conduite à l'ISES avec une équipe dont Jean-Paul Marchal faisait partie. Voilà la partie qui correspond à la première tranche de votre descriptif.



Jean-Pierre Vidity : j'ai appartenu à l'Éducation Surveillée, de 1968 à 1981. J'ai d'abord fait la formation d'éducateur de la PJJ et après ça j'ai refait un cursus universitaire pour obtenir le titre de psychologue clinicien, et réintégrer l'Éducation Surveillée comme psychologue clinicien à l'ISES de Montois-Flanville que j'ai quitté en 1981 pour m'installer en libéral, ce que je fais jusqu'à maintenant, puisque je vais terminer ma carrière cette année vraisemblablement. A l'ISES de Montois-Flanville, j'ai travaillé avec les adolescents, où j'ai pris deux initiatives :

⁷ Centre Académique de Formation Continue – 28 rue de Saurupt 54000 – NANCY.

- la première était, sur le modèle un peu de ce qui avait été fait et dont j'avais eu connaissance avec Neufchâteau, avec Jean-Paul Marchal et Jean Rinnert, de faire une recherche sur les difficultés d'apprentissage, dans le cadre de l'enseignement professionnel. J'ai donc lancé une recherche qui s'appelait *recherche sur la maîtrise du geste et de l'espace*, qui a donné lieu à diverses publications, mais qui n'a pas été vraiment reprise par le centre de recherches de Vaucresson, qui n'en a d'ailleurs jamais parlé ;
- la seconde : j'ai lancé sur l'ISES aussi, un travail de groupe fondé sur le sociodrame, mais dans une optique fondamentalement différente de celle de Finder⁸, qui était un peu différente. Donc, j'ai fait cette recherche qui a donné lieu aussi à des publications dans des revues et, une fois que j'ai quitté l'ES, on m'a demandé et j'ai réappliqué des techniques de groupe dans un centre éducatif renforcé (CER), ce que j'ai fait plusieurs années, à côté de Longwy ; cela a correspondu à une réorientation théorique de mon travail qui a donné lieu à une série d'articles sur cette méthode que j'ai publié dans les cahiers de psychologie clinique. J'ai toujours suivi l'évolution de l'Es puis de la PJJ. Souvent, ceux qui avaient besoin de discuter de cas venaient me voir et, comme j'étais ami avec Jean Rinnert, Jean-Paul Marchal et Salvatore Rapisarda, je n'ai pas perdu cet ancrage parce qu'une grande partie des travaux que j'ai publié sur le plan psychologique concernaient surtout les pathologies de l'agir et de la symbolisation, c'est-à-dire grosso modo des difficultés à élaborer sa parole psychique.



Jean-Jacques Yvrel : j'ai été éducateur pendant 17 ans et demi ; ensuite j'ai travaillé dans la formation. Je suis historien de formation, universitaire, j'ai travaillé à Vaucresson puis à Roubaix, comme historien, et aujourd'hui j'occupe ma retraite en présidant l'AHPJM, fondée à l'origine par Jacques Bourquin. Je suis très content qu'il y ait ce groupe qui travaille sur l'histoire de la PJJ dans une région où l'on avait essayé de lancer des groupes dans l'association ; certains groupes ont fonctionné et ont même donné lieu à des publications comme celui de Belle-Île, mais d'autres n'ont jamais réussi, celui de Gouges a donné lieu à un grand colloque que vous pouvez suivre sur internet, puisque nous l'avons mis en ligne sur Criminocorpus. Je suis donc très content qu'un travail se fasse dans une région sur laquelle on n'avait pas pour l'instant de travaux, si ce n'est quelques témoignages dont celui de Jean Rinnert dans notre bulletin, puisqu'il y a écrit un article sur son expérience. L'AHPJM publie en direction de ses adhérents une lettre qui s'appelle *Lettre pour l'histoire* et aussi une revue scientifique, « à comité de lecture » comme on le dit au CNRS, qui s'appelle la *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière* (RHEI). Voilà quelques-unes des activités de l'association qui s'efforce de préserver les archives privées.

⁸ Joe FINDER. Cf. à titre indicatif le propos suivant (source : <http://education-acfdj.org/ACFDJ-2013/methodes-educatives/le-sociodrame.html>) : « L'un des outils les plus abouti mis au point par Jean UGHETTO et Joe FINDER aux CFDJ. Le jeu de groupe sociodramatique est une improvisation dramatique à thème réaliste et social qui nous a été inspirée par le grand sociologue des USA, Moreno. Avec cette activité, nous souhaitons favoriser une meilleure éducation sociale, par le truchement du groupe, un meilleur contrôle émotionnel. Les discussions individuelles et en groupe avant et après le jeu proprement dit sont d'une importance capitale. Parmi les règles (nous les avons consignées dans une publication au bulletin de psychologie de l'Université de Paris) par exemple, chacun doit jouer un rôle autre que le sien, en opposition au psychodrame classique. Nos jeunes ténors du socio, après une pratique de plusieurs années (séances bimensuelles), sont devenus des gens, disons, particulièrement efficaces sur le plan verbal dans la vie. Joe Finder. Socio 1964 ».

On a notamment recueilli toutes les archives du juge Alain Bruel, qui ont été classées, elles sont à l'école de l'ENPJJ à Roubaix. On a recueilli le fonds Bourquin, que nous conservons à Savigny-sur-Orge dans le musée, là où il y a le lieu d'exposition Enfants Justice⁹, et nous sommes en train de classer les archives d'Yves Douchin et nous avons également les archives du Challenge Michelet. Les archives de Neufchâteau ont été versées, il y a un fond assez important d'archives. Je serai parmi vous toute la matinée.

Jacques Bergeret : j'indique au passage l'imbrication au niveau des conseils d'administration de l'AHPJM avec le CNAHES et un très long compagnonnage très intéressant des deux associations.

Jean-Jacques Yvrel : On a organisé beaucoup de journées et d'actions communes CNAHES et AHPJM et cet Atelier Grand Est en est une de plus !



Jean-Paul Marchal : en retraite depuis plus d'une dizaine d'années, je suis un ancien comme six autres de l'Éducation Surveillée. Je suis entré dans la foulée de 1968 et la première promotion de Savigny-sur-Orge, à l'École Nationale de Formation du Personnel de l'Éducation Surveillée, à un moment où l'école était complètement chamboulée par les événements ; on a bénéficié d'une formation tout à fait particulière et très intéressante. Ensuite, j'ai commencé ma carrière d'éducateur avec un certain nombre de personnes ici présentes à l'IPES de Neufchâteau, je sortais de mon lycée et j'ai rencontré le monde de l'Éducation Surveillée et de la délinquance ; cela a été un choc évidemment, un choc tout à fait passionnant. J'ai commencé comme éducateur de groupe avec un jeune homme, Jean-Pierre Vidit ; c'est nous qui avons ouvert le groupe Lorraine à l'IPES de Neufchâteau, c'était une aventure ! J'ai été éducateur de groupe pendant des années et j'ai eu la chance et le bonheur de travailler sous la coupe de Jean Rinnert, comme chargé de classe, où l'on a vécu, comme Jean l'évoquait, avec les ARL, une aventure pédagogique passionnante qui reste l'un des axes fondateurs de mon parcours professionnel. Après, j'ai été pendant très peu de temps - un an, un an et demie - à la Liberté Surveillée, comme ce que l'on appelait à l'époque délégué permanent. Puis on m'a demandé si je voulais bien devenir animateur régional de formation et j'ai, avec François Godont, installé le CRF Lorraine Champagne-Ardenne sur Nancy (au 11 rue de la République) que l'on a animé ensemble, et avec d'autres peu à peu, pendant six, sept ans. Le CRF avait démarré depuis environ une année (1979 ?) sur Neufchâteau, auprès de la Délégation Régionale de l'Éducation Surveillée qui était encore dans les locaux de l'ISES. Cette création s'inscrivait dans le cadre de la politique de déconcentration de la formation, dont le siège était sur l'école nationale de Savigny Sur Orge. Après un passage aux Ateliers éducatifs de Meurthe-et-Moselle, je suis entré en 1986 dans une carrière administrative comme adjoint à la direction régionale. Mon premier directeur régional était Jean Chiavajoli, que Jean Rinnert a bien connu. C'est lui, avec l'appui de Jean Rinnert qui a installé sur Nancy ce qui est alors devenue la Direction Régionale de l'ES (au Centre d'affaires du Boulevard d'Haussonville) ; après j'ai eu comme "patron" : Gérard Grelet et Noël Delemarre. Ensuite, je suis passé à des fonctions de directeur départemental : un grand bonheur pendant six ans dans les Vosges ; puis avec Salvatore Rapisarda, beaucoup de bonheur aussi pendant dix ans sur la Moselle. Je suis depuis dix ans un retraité bien occupé avec des activités associatives qui m'intéressent beaucoup. Par rapport à la démarche qui est engagée, je suis peu enclin à revenir sur le passé, je suis plutôt dans le présent et l'immédiat à venir.

⁹ <https://enfantsenjustice.fr>

Outre le plaisir de retrouver les anciens, ma participation sera modeste. Je veux bien témoigner, participer, mais je n'ai pas conservé beaucoup de choses, sinon dans mon cœur et dans ma mémoire.



Jacques Lepetit : je suis l'adjoint du CNAHES pour la Lorraine. J'ai fait toute ma carrière à REALISE¹⁰ de 1978 à 2020. Je suis arrivé à la fin de mon service militaire au centre Louis Sadoul¹¹, je le dis toujours, par hasard, puisqu'à la sortie de mon service militaire - je suis originaire de Normandie, de la Manche ; et pour M. Yvorel, cela va lui dire quelque chose : j'habite tout près de l'île de Tatihou. Ma sœur qui travaillait au centre Louis Sadoul m'appelle en me disant qu'une éducatrice s'était cassé le genou et me demande si je veux bien venir en Lorraine assurer son remplacement. J'ai pris le train de nuit. Je voulais y rester quelques jours, et finalement j'y suis resté quarante-deux ans ! J'ai fini ma carrière en qualité de directeur général adjoint de l'association. Dans ma carrière j'ai toujours travaillé avec la PJJ, notamment sous la direction de M. Jean-Marie Schléret. Je connais bien évidemment M. Delemarre qui a été notre directeur durant les réunions statutaires, je connais M. Marchal, je connais M. Yvorel, je crois que je ne connais pas les autres personnes si ce n'est de nom. Alors, moi contrairement à Jean-Paul Marchal, je serai plutôt un nostalgique du passé. Concrètement j'ai toujours été intéressé par cette période-là ; la notion de prise en charge en internat m'a toujours intéressé, bien que j'ai fait toute ma carrière en milieu ouvert. Il m'est arrivé d'aller à Montoy-Flanville présenter des gamins. Par rapport à REALISE, comme vous le savez, il y a eu le centre d'observation Louis Sadoul, c'est vraiment un point important qui m'intéresse dans l'histoire, parce qu'il n'y a pas eu énormément de publications historiques sur cette notion-là. J'ai essayé de faire un historique qui existe d'ailleurs sur le site de l'association. Modestement, à propos du titre de notre Atelier d'Histoire Sociale d'aujourd'hui, je disais qu'il fallait parler des politiques, des structures, des professionnels, des mineurs, parce qu'on le voit bien, tout est lié : les histoires des uns et des autres sont liées et très complémentaires. Plus récemment, je me suis plutôt intéressé aux CER et CEF¹², puisqu'évidemment c'était une grande première pour chaque aire associative de s'engager dans cette prise en charge là. Donc, j'ai un peu d'expérience et je pourrais en dire quelque chose au titre de l'histoire, évidemment plus moderne.

¹⁰ A sa création en 1982, Pierre Amadiou (1^{er} président) avait nommé l'association REALISE, l'acronyme signifiant : Réalisation pour les Enfants et Adolescents d'une Libre Insertion Sociale par l'Éducation. Plus tard, en 2010 (à vérifier) le signifiant est simplifié tout en gardant l'acronyme REALISE en : **Association de Sauvegarde de l'enfant - de l'adolescent - de l'adulte**. Ce faisant le lien historique avec la généalogie depuis 1875 de cette vénérable association est suggérée.

Jacques Lepetit (ancien DGA de REALISE a rendu compte de cette généalogie.

1875 « Société de patronage de l'enfance coupable et malheureuse et des condamnés libérés ».

1936 : Création du Comité Nancéien de Protection de l'Enfance Coupable et Malheureuse et des Condamnés Libérés.

1944 : Création de l'Association Lorraine pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (A.L.S.E.A).

1964 : L'A.L.S.E.A. entame sa scission en deux Associations : le C.R.L.E.A.I : Centre Régional Lorrain pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées et le C.N.S.E.A : Comité Nancéien de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.

1965 : Le C.N.S.E.A a désormais pour but d'exercer une action d'information, d'animation et de réalisation en faveur de l'enfance et de l'adolescence

1982 : Le C.N.S.E.A devient R.E.A.L.I.S.E (Réalisation pour les Enfants et Adolescents d'une Libre Insertion Sociale par l'Éducation).

Les statuts donnent une indication sur cette généalogie : Art.1 des statuts (20/4/2008 en vigueur 2013) : "L'association R.E.A.L.I.S.E. « Réalisation pour les Enfants et Adolescents d'une libre Insertion Sociale par l'Éducation », émanation du Comité Nancéien pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, est à but non lucratif régie par les dispositions de la Loi de Juillet 1901.

¹¹ Le Centre d'Observation Louis Sadoul était implanté 80 boulevard Foch à Laxou (54).

¹² Centre Éducatif Renforcé / Centre Éducatif Fermé.

J'ai encore une anecdote Monsieur Yvoret : en vous voyant tout à l'heure, je me suis souvenu que je vous avais invité pour l'histoire de REALISE, et je me souviens que je vous avais invité au restaurant pour manger une choucroute dans Nancy. Et je me suis dit que les temps ont bien changé¹³ : maintenant il n'y a plus de restaurant, il n'y a plus rien ! Mais bon, j'espère qu'on y reviendra un jour !



Bernard Delb : je suis entré à l'Éducation Surveillée en étant mineur, bien avant vous ! J'ai fait partie d'un milieu familial très déstructuré et, à 16 ans, je me suis retrouvé à Savigny-sur-Orge, j'y suis resté six mois, pas trop dur, quoique, les jeunes entre eux ne sont pas faciles. Après Savigny, je suis allé dans le Grand Est, à Strasbourg, dans un foyer qui s'appelait *La maison du Jeune Homme*¹⁴, si j'ai bonne mémoire. Je n'y suis resté que quinze jours, c'était tenu par l'Armée du Salut, ce qui ne me convenait pas tout à fait. J'ai fait une fugue et je me suis retrouvé à Fresnes pendant deux mois ; là, c'est une période que j'ai décrite et qui a failli me tuer, je dirais. Après, à ma sortie de Fresnes, je suis allé dans un IPES à Saint-Maurice, et j'y suis resté de 57 à 60, c'est-à-dire qu'à l'Éducation Surveillée, j'y suis resté quatre ans au total. L'arrivée à l'IPES a été assez difficile car j'y suis arrivé tout seul et j'ai subi ; mes nouveaux amis étaient très durs avec les nouveaux et j'ai tout pris. Heureusement, ça s'est quand même amélioré ; on m'a affecté pour passer un BEPC, j'ai rencontré deux instituteurs vraiment formidables qui m'ont permis de sortir de l'ornière où j'étais. En 58, j'ai rencontré une jeune fille du lieu. Je suis marié avec elle depuis plus de 60 ans. Je suis revenu dans « l'Éducation Surveillée » (* devenue PJJ depuis 1990) en 2011. Je passais très souvent devant Savigny et un jour je suis entré et j'y ai rencontré trois personnes dont deux que je peux citer : Jacques Bourquin et Gisèle Fisch, qui m'ont accueilli de façon très sympathique. Je suis adhérent de l'AHPJM, et l'on m'a décerné et j'en ai été très surpris, le titre de membre d'honneur. Je me retrouve dans une situation qui m'a très surpris au départ. J'ai essayé de témoigner de ce que j'ai vécu. J'ai écrit dans la revue. J'ai participé aussi à un documentaire. J'ai aussi fait une petite vidéo pour la sauvegarde des archives qui me semble très très importante, car c'est notre vie qui est là. Depuis que j'ai retrouvé mes archives à moi, mon passé est redevenu très très vivant. Gardons-les ces archives ! Ma vie professionnelle a été très bien, j'ai terminé cadre supérieur dans une entreprise de travaux publics, voilà.



Rémi VERDIER : à côté de vous je n'ai pas grand-chose à dire. Je n'ai jamais été dans l'Éducation Surveillée et dans l'Éducation Spécialisée. En fait je suis Volontaire du Service Civique du CNAHES auprès de Jacques Bergeret. Je m'occupe surtout de tout ce qui tourne autour du site Internet. En règle générale, j'aide surtout Jacques dans les différents travaux qu'il a. De formation, j'ai été dans l'ingénierie, j'ai été dans la métallerie et j'ai été aussi à l'Université de Lorraine pour faire deux ans en histoire. Donc, j'ai un peu fait beaucoup de choses sans trop savoir sur quoi je me lançais.

¹³ Il fait allusion aux contraintes sanitaires en cours liées à la pandémie du Covid.19.

¹⁴ Le *Foyer du Jeune Homme*, d'action éducative de l'Armée du Salut pour garçons de 15 à 21 ans, placés par le tribunal, est situé au 42 avenue Jean-Jaurès à Strasbourg.

Mais avec le Service Civique, je commence à trouver une espèce de voie sur laquelle je pense me lancer, ce serait peut-être bien si j'ai les moyens.



Arthur Malgras : moi aussi je suis volontaire du Service Civique CNAHES. Je réalise les compte-rendus des diverses activités que nous faisons. Avec Rémi, je suis allé dans les Archives Départementales du Grand Est pour faire des recherches sur l'iconographie pour une exposition que nous devons bientôt réaliser. Sinon, moi non plus, je ne connais pas le milieu de l'Éducation Spécialisée et je n'y ai pas été confronté. Du coup, je n'ai pas grands choses à dire.



Michel Bouvier : Je salue tout le monde, et particulièrement : Jean-Paul Marchal que j'ai beaucoup apprécié à mon départ dans ma vie institutionnelle, Bernard Balzani et je me rappelle Salvatore quand il a passé le concours à Neufchâteau et je me souviens notamment d'un grand pique-nique à Domrémy après une marche pédestre de longue haleine. Pour me présenter, je crois que je détiens la vie en Éducation Surveillée la plus longue puisque je suis né à l'IPES de Neufchâteau, en 1948, mon père étant à l'époque éducateur depuis la fin des années 46 début 47 et donc j'ai vécu l'Éducation Surveillée de mes yeux d'enfant pendant 18 ou 19 ans où j'ai vécu plein de choses. J'ai plein d'anecdotes en tête parce qu'à l'époque on vivait « en vase clos », à savoir que les enfants du personnel vivaient de nombreux moments avec les mineurs qui étaient confiés à l'institution. Lorsqu'il a fallu que je me décide pour une profession, celle d'éducateur me plaisait car j'avais vu beaucoup de choses qui m'intéressaient, mais du fait que mon père était à l'époque de mes 18 ans directeur de l'internat de Neufchâteau, je me suis destiné à partir en tant que contractuel dans diverses structures de l'Éducation Surveillée. J'ai commencé à la Chapelle Saint-Mesmin, dans le Loiret. J'ai travaillé à Saint-Maurice parce qu'à l'époque il y avait une mobilité possible et très fluide qui permettait de faire des remplacements ici ou là selon les besoins des contextes, après je suis allé au COPES¹⁵ d'Epernay, et puis j'ai participé également, avec un petit décalage, à l'ouverture de Montoy-Flanville, avec l'ancien directeur, M. Gury. Il y avait Yves Collet, M. Grimaldi, M. Tafaro, directeur ; enfin toute cette équipe-là ! Après je suis allé à Troyes. Entretemps, mon père avait quitté la direction de l'établissement de Neufchâteau en tant qu'internat ; il était devenu délégué régional sur place, cela s'appelait comme cela, et j'ai rejoint l'IPES de Neufchâteau, et c'est Jean-Paul Marchal qui m'a accueilli ; on en parlait l'autre jour et je m'en rappelle très très bien. Donc j'ai été éducateur à Neufchâteau jusqu'à sa fermeture, en tant qu'éducateur de groupe. J'ai travaillé notamment avec François Godont, Bruno Parisot et Patrick Monasse, pour ceux qui les ont connus. A la fermeture de l'établissement, j'ai été mis à disposition de la DDASS des Vosges. J'avais voulu faire un essai, après je suis reparti à Troyes, et puis j'ai fait un séjour à Chaumont avec M. Denis Mallinger, pour connaître cette institution. J'avais été chargé à l'époque de faire un état des lieux des mineurs qui avaient été confiés par la DDASS et notamment par les Assistantes Sociales à des fermiers ; et là, j'avais fait un rapport très piquant parce que les enfants étaient exploités d'une manière abominable par de nombreux agriculteurs du « fond » fond des Vosges.

¹⁵ Centre d'Ouverture Psychologique et Sociale.

Après, je suis reparti à Troyes, puis fait un séjour à Chaumont avec M. Denis Mallinger comme directeur, puis M. Bellinguez par la suite ; j'y suis resté deux ou trois ans. Après j'ai muté sur Épinal où j'ai retrouvé en arrivant, M. Delattre avec joie, Jean-Paul Marchal qui m'a toujours bien accueilli. J'ai fini ma carrière à Épinal. J'avais eu pas mal de bobos : j'avais eu des accidents de colonne vertébrale, opéré à cinq reprises et eu un AVC ; ça s'était un peu mal terminé, mais maintenant je suis franchement en pleine forme malgré un Covid long qui m'a assailli en octobre. Si vous voulez, pour vous parler de l'ISES de Neufchâteau, comme j'avais été à Épinal en fonction, j'avais été administrateur de nombreuses structures associatives liées à la jeunesse. J'ai continué au-delà de ma retraite ; j'ai monté les grades je suis devenu vice-président, président, tout un tas de choses, et j'ai réussi, comme c'était mon souhait, à faire revivre en partie l'ISES de Neufchâteau, en prenant pied dans les bâtiments qui étaient abandonnés, il y a trois structures où je suis administrateur qui, maintenant, sont très vivantes à Neufchâteau, notamment une entreprise d'insertion par l'économie où il y a douze encadrants et soixante bénéficiaires. Il y a ADALI Vosges¹⁶, avec des bâtiments que nous avons rachetés qui sont des bâtiments des anciens groupes. Je suis également administrateur du CCAS qui se trouve dans un des bâtiments éducatifs. Voilà pour mon parcours. Ça me fait vraiment quelque chose de vous voir tous ensemble et je voulais dire à M. Bergeret que j'ai – comme je l'ai dit à Jean-Paul - tout un tas de documents sur la vie de Neufchâteau et notamment un livre manuscrit que mon père avait réalisé et qui raconte toute l'histoire de l'ISES de Neufchâteau depuis sa création jusqu'à sa disparition. Donc, il y a tout un tas de documents et d'additifs (coupures de journaux, etc.) qui sont à votre disposition. J'ai relu ce document ce matin que j'avais lu à l'époque quand mon père l'avait fait. Il est toujours d'actualité et le ressenti que j'en ai est tout à fait conforme à ce que j'ai pu vivre en tant qu'enfant d'une part et en tant qu'éducateur à l'époque des années où j'étais présent comme professionnel. Lorsque j'ai été à Épernay, à Saint-Maurice, à la Chapelle-Saint-Mesmin, à Chaumont, etc. j'ai toujours eu le souhait de conserver lors de mon passage l'histoire de ces structures, d'où elles venaient, pourquoi elles ont été créées, leurs appellations et leurs finalités. Donc j'ai pas mal de documents sur un bon nombre des institutions où j'ai travaillé, dont Montoy-Flanville à son ouverture avec M. Gury et dans mes périples lorsque j'étais contractuel, je retrouvais en poste de direction d'anciens éducateurs de Neufchâteau qui m'avaient connu gosse et qui m'ont également accueilli dans différentes structures où ils avaient pris possession de leur nouveau statut de directeur ; que ce soit M. Pommier à La Chapelle-Saint-Mesmin, que ce soit M. Gury à Montoy-Flanville , etc. Donc je retrouvais tous les gens que j'avais connu en étant gosse. J'ai pas mal de documents et j'avais fait quand j'étais à l'école de Savigny un travail qui relatait l'histoire des murs des différentes structures où j'avais travaillé, et j'avais fait participer à peu près cent cinquante jeunes d'Aniane¹⁷, de Saint Jodard¹⁸, etc. des structures nationales, pour pouvoir élaborer un plan de structure idéale pour un groupe de vie tel qu'ils le souhaitaient et plutôt qu'ils l'auraient souhaité.

Jacques Bergeret : c'est passionnant ce que vous nous dites là, parce que vous traversez depuis une position d'enfance ce type de structure, dite d'enfermement, mais à volonté éducative forte, dans une période donnée de l'histoire, on voit bien que sans arrêt, il faut établir la contextualisation de chacune des périodes considérées, et l'ouvrage dont vous parlez, j'en avais déjà eu l'écho ; c'est merveilleux de pouvoir bénéficier de la transmission d'un tel document. il fait combien de pages au passage ?

¹⁶ Association Développement habitat, Accompagnement Logement Insertion (ADALI). 4 r 12^{ème} Dragon. 88300 Neufchâteau.

¹⁷ Aniane est le nom donné à la Colonie pénitentiaire industrielle, puis à la Maison d'éducation surveillée (années 1930), puis à l'IPES (années 1950-70) d'Aniane, à 30 km de Montpellier. Cf. <https://enfantsenjustice.fr/?aniane>

¹⁸ L'institution est à 20 kms de Roanne dans le département de la Loire. C'est en 1942 que le service de l'Education Surveillée dépendant de l'Administration Pénitentiaire devient propriétaire du bâtiment. Une IPES, pour les mineurs y est ouverte en 1944. Cf. <https://enfantsenjustice.fr/?saint-jodard-401>

Michel Bouvier : Une centaine de pages.

Jean-Jacques Yvorel : à ce propos, je voulais dire que l'association peut numériser ces documents ; donc si vous voulez nous les confier, on les numérise et on vous renvoie l'original, en plus ça permettrait à votre groupe de disposer de ces documents que l'on pourrait mettre sur le cloud du groupe ou l'espace partagé du groupe.

Michel Bouvier : Parce qu'à l'époque, mon père aurait eu le souhait de l'éditer, mais par rapport aux frais engagés, et au petit nombre de gens intéressés, il ne l'a pas fait.

Jean-Jacques Yvorel : Une numérisation permettrait une sorte d'édition permettant après de faire circuler ce texte.

Michel Bouvier : oui, parce que franchement il y a tout : l'histoire du pourquoi ce site avait été créé sur une ancienne structure romaine, enfin il y a toute une histoire là-dessous, et les modifications au travers des âges, avec l'abaissement de la majorité, enfin tout ce que l'on a pu connaître dans la philosophie de prise en charge des mineurs délinquants et en danger, et puis les difficultés d'une structure qui vivait à l'époque en vase clos, c'est M. Ceccaldi (qui avait un fils qui s'appelait Jean), qui était le premier directeur arrivé en 1946 et qui était le cousin de Pierre Ceccaldi¹⁹, le Directeur national de l'Éducation Surveillée. Son travail est accompagné d'un certain nombre de documents annexes de l'époque que je pourrais mettre à votre disposition, avec des photos des ateliers, des photos de toute nature qui retraçaient la vie de l'établissement. J'ai même des films en Super8, parce qu'à l'époque, tous les premiers mai et après à la fête de l'Ascension, il y avait dans le cadre de l'ouverture de l'établissement par rapport à l'extérieur, de grandes fêtes organisées par l'établissement, là où venait la garde républicaine faire des démonstrations de motards, de chiens, etc. A l'époque on vivait en vase clos, c'est-à-dire que les enfants que nous étions, on vivait quasiment les mêmes choses, enfin dans certaines parties de la journée, que les mineurs accueillis. On était avec eux, on jouait au foot avec eux, enfin vous voyez le genre. A l'intérieur de l'établissement il y avait pour les enfants du personnel des écoles : maternelle et primaire ; donc on faisait toute notre scolarité à l'intérieur des onze hectares de l'établissement ; il y avait même une chapelle pour la religion, une coopérative pour se nourrir, le boulanger qui passait, le laitier. On vivait en vase clos. Et lorsque j'ai eu la chance entre guillemets, de partir en tant que contractuel dans les autres villes, Orléans, Epernay, etc. ça m'a permis de voir aussi le monde autrement que dans ma vie de gosse.

Jean-Jacques Yvorel : pour ce qui concerne les documents audiovisuels, à l'association il y a une *commission des archives audiovisuelles*, et on s'occupe notamment de numériser les films, qu'ils soient en Super8, en 16, n'importe quel format, on s'occupe de les numériser pour les conserver. Après quelques fois le problème de ces films, c'est qu'ils ne sont pas diffusables parce que les mineurs peuvent être filmés et l'administration ne veut surtout pas que l'on diffuse des films où les mineurs seraient reconnaissables, même si ces mineurs sont des majeurs depuis un bon bout de temps, il faudrait qu'on floute un par un les personnages et alors les coûts explosent ! Mais, au moins, on peut préserver ces films, même si après la communication sera réservée, comme pour les archives et les dossiers des mineurs, aux seuls chercheurs qui auront eu une dérogation pour visionner les films. Mais au moins, ils seront sauvegardés.

Michel Bouvier : Sur ce sujet-là, je voulais vous demander si vous étiez possesseurs du film *Métamorphose*.

Jean-Jacques Yvorel : On a un catalogue de 700 documents audiovisuels, et je dois avouer que je ne connais pas par cœur les 700 documents audiovisuels.

¹⁹ (1910-1969) cf. <https://enfantsenjustice.fr/?CECCALDI-Pierre-1910-1969>

Michel Bouvier : A une certaine époque, les responsables de l'émission télévisée *5 colonnes à la une* étaient venus à Neufchâteau faire un reportage.

Jean-Jacques Yvoret : Le film de *5 colonnes à la une* a été numérisé.

Michel Bouvier : pour ce film-là, ils avaient fait un additif d'un autre film qui s'appelle *métamorphose* où les réalisateurs avaient été amenés à faire vivre ce que pensaient les élèves de l'institution : de raconter leur vie. Ils étaient floutés. Il y avait des entretiens vraiment superbes de témoignages de ce que ces enfants-là avaient vécu dans leur vie avec ou sans leurs parents. Dans cette appellation *métamorphose*, on sentait ces jeunes qui avaient vécu une détresse pas possible, de vivre autre chose grâce à la prise en charge qui avait été proposée à l'IPES de Neufchâteau. Ça s'appelle *métamorphose* et je vous le communiquerai aussi. Et puis, une anecdote que personne ne connaît en ce qui me concerne : lorsque j'avais 6 ans, j'ai été enlevé par un mineur. Lors d'un séjour à Bussang, il y avait eu un incident : c'était un jeune homme d'un groupe – parce que d'une façon régulière, pour permettre aux jeunes de vivre autre chose que l'internat, il leur était proposé des activités ou des séjours de vacances, que ce soit dans les Hautes Alpes, dans les hautes Vosges, etc. Et là, c'était un camp de vacances qui s'était organisé à partir du lac de Bouzey, pour ceux qui connaissent, à proximité d'Épinal, un jeune avait pris une barque et s'était retrouvé au milieu du lac et il avait paumé les rames. Il ne savait pas nager et le prof de gym Gernaud Clieff, que nos collègues Jean Rinnert et Jean-Paul Marchal connaissait bien, a sauté dans l'eau qui faisait peut-être trois ou quatre degrés et récupéré le jeune pour qu'il ne coule pas. Bref, toujours est-il que mon père qui était aussi accompagnant l'avait, on va dire *secoué* suite à cette bétise de comportement pendant cet arrêt à Bouzey. Après, on était en résidence à Bussang où on a visité des usines qui faisaient des couverts en inox, des gamelles etc. On y était resté sept ou huit jours en faisant un peu des jeux dans la neige. Pour se venger de mon père qui l'avait disputé du fait de son infortune sur la barque, ce garçon pour se venger m'avait rapté. Il m'avait amené dans un bunker au-dessus d'une colline qui s'appelle le Drumont, pendant trois ou quatre jours. La vue (* *la représentation de la scène de l'évènement*) que j'ai d'ailleurs - parce qu'il y a eu des photos car les journalistes avaient accompagné les gendarmes - c'était des gendarmes avec des capelines bleu foncé à l'ancienne - c'était dans les années 1955, j'avais 6-7 ans ; ils avaient entouré le massif et m'avaient, entre guillemets, *délivré*, mais le garçon ne m'avait fait aucun mal. C'était une anecdote que je voulais vous raconter parce que je l'ai toujours en tête. Ça s'était très bien passé pour moi, je n'avais rien eu, et je voyais à l'arrière-plan les gendarmes qui encadraient le bunker, le garçon qui se sentait pris : il n'a rien fait, il s'est livré ; mon père et ma mère qui pleuraient en espérant qu'il n'y ait pas eu de dégât pendant ce rapt. Voilà, c'était une anecdote que je voulais vous conter.

2/ Présentation de la démarche et discussion.

Jacques Bergeret : écoutez, c'est formidable d'avoir tous ces éléments, on voit la richesse de ce groupe qui, constitué un peu comme ça à l'arrache, produit tout de suite un certain nombre de données. Je suis tout à fait d'accord sur l'intérêt de valoriser des éléments archivistiques qui sont aussi à transmettre à d'autres au-delà de nous-mêmes et les témoignages, dans la manière où ils sont relatés, peuvent eux-mêmes produire des éléments de transcription. Donc, je souscris complètement à l'intérêt qu'il puisse y avoir à la numérisation des documents que Michel Bouvier pourra nous transmettre, le mieux étant en ce cas que l'on en assure la reproduction, mais on aura l'occasion d'en parler à l'AHPJM qui est maintenant bien équipée du point de vue technique, et ça, ça compte, et puis il y a un savoir-faire pour obtenir un résultat de bonne qualité. La numérisation permet de renforcer la sauvegarde puisqu'on dispose à ce moment-là des possibilités de la duplication.

Et puis nous disposons d'une facilité que n'avait pas votre père à l'époque, car aujourd'hui on peut publier d'une manière informatique sur internet sans être empêchés par des problèmes d'argent qui continuent d'exister quand on veut faire un ouvrage papier s'adressant souvent à un public restreint, mais de temps en temps, cela vaut la peine de le faire.

Notre groupe est constitué pour le moment, mais rien n'est calé car on est dans les discussions pour définir cet Atelier d'Histoire Sociale où, avec Bernard Balzani et Jacques Lepetit, on est complètement ouverts à la co-construction pour déterminer ensemble ce qu'on peut mettre en avant comme éléments retenus au titre de l'histoire, comment leur donner des formes qui soient communicables et comment les contextualiser. Nous avons proposé plusieurs points qui sont déjà écrits dans la perspective d'un travail et de sa valorisation.

Michel Bouvier : D'accord, et vous savez, l'une de mes fiertés, je suis né à Neufchâteau comme je vous l'ai dit, c'est d'avoir fait de cet établissement qui était moribond pendant plusieurs années, de quoi le faire revivre : maintenant, il y a un ESAT, la caserne des pompiers, mes trois associations qui comptent plus de 150 personnes. On a donc au niveau des groupes d'accueil de l'époque une occupation par des gens qui sont en situation particulière, précaire, que nous accueillons à ADALI ; c'est une association dont j'avais souhaité que le siège soit à Nancy pour être plus costaud sur le plan régional. On a 150 salariés au total. On accueille aussi des ménages bien sûr. On va dire que « l'IPES » moribond revit de ses cendres sous d'autres aspects, il y a une association d'insertion par l'économie où il y a soixante personnes, ADALI avec les gens dont je viens de vous parler, etc. voilà, et si vous voulez quand je rentre dans les locaux qui ont été ma jeunesse, par exemple je vais vous dire une anecdote, je vous ennuie peut-être avec mes radotages, mais je suis administrateur d'une association qui s'appelle *Chantiers et Services*, en gros il y a douze encadrants et une soixantaine de personnes qui en bénéficient ; on fait des travaux pour les particuliers ou pour les collectivités locales, de peinture, de maçonnerie, de menuiseries, etc. et ce lieu que nous occupons aujourd'hui, c'est là où j'ai fait mes premiers pas d'écolier, c'était l'ancienne école de l'Éducation Nationale qui était au sein de l'établissement. Si vous voulez, ce que je veux dire par là - je ne sais pas si c'est possible ou pas - c'est que l'on parle d'Éducation Surveillée, mais j'aimerais bien que l'on parle aussi de la suite, parce que c'est un prolongement si vous voulez.

Jacques Bergeret : je suis entièrement d'accord avec cette visée-là. Dans le brouillon, dans ma tête, de ce que je souhaitais que l'on puisse faire à un moment à Neufchâteau, c'était de reprendre cette histoire qui démarre, comme me l'a raconté Jacques Bourquin, dans des lieux initialement à destination militaire qui ont été transformés par des jeunes venus de Saint-Maur pour faire des travaux d'appropriation pour en faire leur lieu d'internement pour les uns, les autres retournant à Saint-Maur. Donc, on est dans des lieux qui ont une longue histoire jusqu'à aujourd'hui. Comment, peut-être en mettant très en avant l'histoire du lieu, parler des diverses périodes qui se sont succédées en entretenant ce que la société a eu par moment comme problèmes à régler et en réponse comment ces lieux ont pu servir dans des politiques sociales, éducatives et judiciaires ; comment ils ont été amenés et pu se transformer, comment ils ont vécu avec leur environnement ? C'est toute la question de l'implantation dans la ville de Neufchâteau et du rapport avec les voisins, car l'établissement était, comme vous l'avez décrit, quelque chose qui était fermé, mais en même temps pas si fermé que ça puisque ça respirait bel et bien avec l'environnement.

Michel Bouvier : dans le document dont j'ai parlé que vous pourrez lire, il y a tous les détails de la respiration !

Jacques Bergeret : oui, c'est ça ! Avec Bernard Balzani et Jacques Lepetit, on a fait une réunion préparatoire à la journée d'aujourd'hui en se disant que pour rendre compte du contexte évolutif, il fallait reprendre les éléments significatifs qui se sont succédés dans notre société où on passe des idées dominantes à d'autres qui les contestent. Ainsi, il y a eu la contestation de l'enfermement avec ensuite des effets d'accordéon, puisque l'on revient à des formules que l'on avait contestées en en disant *pis que pendre* comportant des formes de restriction car à un moment donné, il faut contenir la violence. Donc tout ça doit et peut être expliqué et puis bien sûr, dans l'actualité, le rapport avec la jeunesse peut être éclairé par des éléments du passé. Donc il y a vraiment matière à montrer tout ce qui a pu être développé. S'agissant des bâtiments de l'ancien établissement de Neufchâteau, le fait que ces lieux-là n'aient pas été fichus en l'air mais qu'ils aient été requalifiés - toujours avec, si j'ai bien compris, et ça c'est formidable, une intentionnalité que ça serve à la société, aux plus faibles, aux plus démunis, aux gens qui sont en difficulté, voir qui font des conneries - ça, c'est très intéressant. Tout cela conforte ce que je me disais depuis longtemps qu'il y a vraiment matière à Neufchâteau à nous permettre de réaliser localement ce que l'on développe avec le CNAHES sur le mode d'un atelier d'histoire sociale *Fabrique de mémoire avec les citoyens*, c'est-à-dire qu'on invite la population à une manifestation - mais après avoir bien préparé notre coup - : on leur restitue des éléments d'histoire de leur territoire qui peuvent être des éléments de leur histoire collective et personnelle qui peuvent être aussi des éléments de fierté. Quand Jean Rinnert développe un certain nombre d'idées pédagogiques avancées mises en œuvre à l'époque, on n'a pas à en avoir honte, au contraire ! On a tant oublié, parfois même dans des lieux où on ne devrait pas comme les écoles de formation de travailleurs sociaux que ce soit à Roubaix²⁰ ou ailleurs dans les IRTS²¹ on oublie beaucoup de choses. Il y a toujours des gens qui pensent que le passé, on s'en contrefiche et que la seule chose qui compte c'est ce qui est devant nous. Comme l'a dit Jean-Paul Marchal tout à l'heure il n'y a pas non plus que le passé qui compte, il faut bien sûr aussi être dans le présent et opérer du développement. Donc on a matière !

Michel Bouvier : pour la petite anecdote, puisque je fais partie aussi du cercle archéologique de la région, on a mis en évidence que l'établissement reposait sur des vestiges romains, qu'il y avait un camp romain de repos et de soins qui était desservi par une rivière souterraine de grande importance qui passait sous l'établissement et qui avait des vertus particulières pour soigner les soldats romains blessés. Donc, ce lieu-là était vraiment destiné à guérir.

Jacques Bergeret : on est dans un lieu symbolique qui a ses profondeurs ! Il ne faut pas l'exagérer, mais de temps en temps, ce n'est pas inintéressant de l'évoquer et d'y faire référence. Donc c'est la question des lieux.

Michel Bouvier : comme je vous l'avais dit, le mémoire que j'avais fait à l'école de Savigny portait justement sur le choix des lieux de l'Éducation Surveillée à une époque ; c'était une politique de récupération. Épernay, c'était une ancienne prison civile ; Saint-Jodard, Saint Hilaire, Saint Maurice... on connaît tous ces histoires. Bar-le-Duc, c'était le fait d'une personne qui avait fait le don du terrain, etc.

Jacques Bergeret : Oui, il y a eu tout un travail de fait sur la récupération des châteaux qui avaient été « piquées » aux nobles notamment lors de la Révolution Française et qui ont été plus tard, parce que l'on ne savait qu'en faire, des outils pour la rééducation. Moi-même à Frotey-les-Vesoul, j'étais dans un château, et il y a eu tout un travail de fait par le CNAHES avec l'AHPJM sur justement *les châteaux du social*.

²⁰ Allusion à l'École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ), 16 rue du Curoir à Roubaix. Cf. site : <http://www.enpjj.justice.fr/>

²¹ Institut Régional du Travail Social.

Jean-Jacques Yvrel : On a fait une exposition et un colloque sur les châteaux du social. Alors tous les châteaux du social ne sont pas redevenus, n'ont pas poursuivis leur carrière dans le social ; certains sont redevenus des lieux de luxe – par exemple le château de Spoint²² - pour faire des réceptions, des mariages, à un tarif très peu social ; certains ont retrouvés leur fonction de château ; d'autres ont poursuivi dans le social. Une ou deux remarques : les deux établissements cités ont une particularité c'est que Neufchâteau est avec Saint-Jodard l'une des deux seules créations de l'Éducation Surveillée du début ; les autres sont des colonies pénitentiaires héritées du dix-neuvième siècle : Aniane, Saint Hilaire, Belle-Île ; alors que seul Saint-Jodard qui était un couvent et qui l'est redevenu d'ailleurs et Neufchâteau, qui était une caserne, sont des créations de l'Éducation Surveillée *formule 45*.

Michel Bouvier : il y a eu quand même des créations, comme Brignoles²³.

Jean-Jacques Yvrel : cela relève des créations du Plan beaucoup plus tardives : quand l'Éducation Surveillée est inscrite au Plan au début des années 60, on va créer un certain nombre d'IPES qui sont ceux des Plans. Le paradoxe, on ne s'en rend pas compte sur le moment, c'est que les IPES sont déjà en crise. Et quand on regarde les chiffres de la population des IPES, on s'aperçoit qu'on n'arrête pas d'en créer et la population générale placée dans les IPES ne cesse de baisser, tout simplement – je travaille actuellement sur la fin des IPES - parce qu'il faut les regarder dans le contexte global et, à ce moment-là, les juges des enfants, au niveau des commissions du Plan disent qu'ils veulent tous leur IPES régional mais, une fois que l'IPES est créé, ils n'y envoient pas de gamins parce que de plus en plus ils privilégient l'éducation en milieu ouvert et les petits foyers. Donc, il y a une sorte de paradoxe qui fait que les IPES s'effondrent. L'autre question est que l'Éducation Surveillée n'a absolument vu, n'a jamais regardé ce qui se passait du côté de l'Éducation Nationale et n'a même pas remarqué que l'âge de la scolarité se prolongeait. C'est tout à fait extraordinaire, quand vous voyez la préparation du plan de 66, on continue à dire que l'on va faire des internats appropriés pour les mineurs d'âge scolaire jusqu'à quatorze ans ; c'est-à-dire qu'en 66 on n'a pas remarqué que la loi de 59 qui prolonge la scolarité²⁴ va devenir effective l'année suivante ; c'est-à-dire qu'à partir de 67, parce qu'en 58 on prolonge la scolarité mais pour les enfants qui entrent en cours préparatoire en 59, donc il y a un décalage, et c'est en 67 que la scolarité se prolonge jusqu'à 16 ans, et l'Éducation Surveillée n'a absolument pas vu que cela allait avoir un impact sur son fonctionnement, et on demande un rapport sur l'impact que cela pourrait avoir, mais le premier rapport on le demande en 1970. On dit à M. Prétot²⁵ : peut-être que la prolongation de la scolarité va avoir un impact sur l'Éducation Surveillée, et on lui demande de faire un rapport aussi tardivement, ce qui est tout à fait extraordinaire.

Michel Bouvier : d'ailleurs dans le bouquin de mon père il est fait référence à ce que vous évoquez.

²² Bâti en 1780 par la Seigneurie de Bérou, le château a été agrandi au XIXème siècle par l'ajout de deux ailes qui encadrent la construction d'origine. Aujourd'hui, acquis par la famille Boulard.

²³ FAE Brignolles, Chemin Pegros Sud, Route du Val 83170 – Brignolles. L'établissement ouvert le 04/04/1904, a donné lieu notamment à la création d'un Centre Éducatif Fermé de la PJJ en 2006, fermé depuis. Cf. Var-Matin 14.11.2017 « La situation du Centre éducatif fermé (CEF) de Brignolles vire à l'enlisement. Cet établissement public, chargé d'encadrer des mineurs délinquants récidivistes, avait été mis en sommeil en juin – dans la plus grande discrétion – à cause de soupçons de maltraitance ».

²⁴ Ordonnance n°49-55 du 6/01/1959 portant prolongation de la scolarité obligatoire (à 16 ans révolus) - JO du 7/01/1959.

²⁵ Lucien Prétot.

Jean-Jacques Yvorel : oui, cela a eu un impact considérable. Ce qui s'est passé, quand on regarde les dossiers des mineurs et c'est peut-être le plus intéressant, on s'aperçoit que les IPES ont fonctionné de façon relativement satisfaisante pour une partie des mineurs, pour une certaine partie de la population, c'est que, dans un petit livre qui s'appelle « La rééducation des enfants et des adolescents inadaptés²⁶ », Paul Lutz a une phrase assez terrible sur les IPES ; il dit : les IPES, ça marche bien avec les jeunes qui ont un bon niveau scolaire et qui ont un comportement pas trop erratique. Si on pousse le raisonnement jusqu'au bout, on pourrait dire que les IPES ont bien marché avec les gamins qui n'avaient pas besoin des IPES. Et ceux qui en avaient besoin, qu'on classe à l'époque « les frustrés » et « les instables psychologiques », avec ceux-là, ça marche mal. Et ce qui va se passer, qui explique la crise des IPES, c'est que justement, les juges des enfants, quand un gamin peut rester dehors - d'autant que l'Éducation Nationale les prenaient en charge plus longtemps - et qu'il a un comportement pas trop erratique, ils ne vont plus le placer en IPES, mais dans un foyer, avec une mesure de milieu ouvert éventuellement, et donc les IPES ne vont plus avoir que les gamins pour lesquels ils n'ont jamais fonctionné bien, avec lesquels ils n'ont jamais réussi à bien fonctionner. Ce que vont dire par exemple les professeurs techniques dans toute une série de tracts dont je dispose : « - Mais qu'est-ce qu'on fait là ? On nous envoie des gamins avec lesquels on ne peut rien faire ! C'est une catastrophe ! ». J'ai interrogé des professeurs techniques, dont l'un qui m'a dit qu'après 68 – pour lui, tout venait de 68 – « - On nous envoyait des gamins qui n'étaient pas intéressants ». Je lui ai demandé : « - C'était quoi les gamins intéressants ? ». Réponse : « - des gamins qui pouvaient avoir le CAP ». Et c'était vrai, il avait raison sur le fond, c'est-à-dire qu'en effet ces gamins qui avaient un bon niveau scolaire, en 59, 58% des jeunes qui allaient dans un IPES étaient titulaires du Certificat d'Études Primaires, c'est plus qu'en population générale pour les mêmes classes sociales ! C'est-à-dire que les gamins qui vont en IPES sont plus diplômés que les fils d'ouvriers. Ce n'est plus le Certificat d'Études d'avant-guerre, mais en 59, j'ai regardé les annales du Certificat d'Études, ça veut dire quand même une bonne maîtrise des savoirs de base, savoir lire, écrire et compter. Et bien, ces gamins-là, on ne va plus les envoyer en IPES à partir du début des années 60 ; mais cela, on ne le voit pas à l'époque. Et arrive le moment où la population des IPES est composée des mineurs que les IPES n'ont jamais pu prendre en charge véritablement ; ceux avec lesquels les IPES ont été en échec systématique. Le deuxième point très intéressant sur cette recherche, c'est que l'IPES de Neufchâteau est l'un des rares qui se soient vraiment préoccupés de la scolarité. Il y a eu un rapport de Vaucresson sur la scolarité, plus tardif, qu'ils ont intitulé, je crois, « La scolarité ce n'est pas l'important » car c'était la réponse de la plupart des éducateurs qui disaient « ah mais la scolarité, ça c'est pas grave ! ». Je vous ferai remarquer que l'échec scolaire est la donnée sociologique la plus corrélée avec l'entrée dans un parcours de délinquance. Il y a deux données sociologiques : le sexe pour les garçons, et l'échec scolaire : ce sont des garçons en échec scolaire. Donc, malgré cela, on entend dire que malgré tout, la scolarité c'est ce qui est le moins corrélé à un parcours de délinquant et que ça n'a pas d'importance ! Ce qui est intéressant à Neufchâteau, c'est que justement on a essayé de prendre en charge la scolarité et ça c'était important, parce qu'ailleurs, j'ai plusieurs rapports d'inspections notamment de M. Pretot qui était très attentif au problème de la scolarité - ce qu'il décrit est catastrophique ; très souvent catastrophique. A Spoir qui était un internat approprié, internat scolaire sans formation professionnelle à ce moment-là, ce n'est que de la scolarité, la scolarité est assurée durant une année par une éducatrice stagiaire ! Le directeur est un peu gêné d'avoir mis dans son rapport annuel d'un établissement scolaire une éducatrice stagiaire comme chargée de classe ; mais il a quand-même une bonne excuse, ses deux parents étaient instituteurs ; donc vous voyez que la capacité scolaire relève de l'hérédité !

²⁶ Édition Privat Clairvivre (119 p). Dordogne, Impr. de Clairvivre (1er janvier 1960).

Il doit donc y avoir un gène de la capacité scolaire et il suffit d'avoir des parents enseignants. La première directrice de Spoir - qui n'était pas Spoir à l'époque car l'établissement était à Chanteloup - qui venait de l'Éducation Nationale, dit dans ses rapports à quel point le fait que l'on ait décidé pour des raisons qui ne sont pas pédagogiques mais de management du personnel, de ne pas spécialiser les gens dans la scolarité à l'Éducation Surveillée était catastrophique. J'ai fait des calculs, notamment sur Spoir, on a une chance pour le faire car les gamins sont testés pour leur niveau scolaire à l'entrée et à la sortie et l'on remarque une chose tout à fait extraordinaire, c'est que la majorité de ceux qui rentrent à l'internat, cela ne veut pas dire qu'ils n'apprenaient rien, mais leur retard scolaire s'accroît. Par exemple, ils rentrent au niveau CE2 ou cours préparatoire, ils ressortent en devant être en cinquième mais ils ont un niveau de CM1. Leur retard scolaire s'est accru. Non seulement ils n'ont pas comblé leur retard mais il s'est aggravé. Donc c'est très intéressant qu'à Neufchâteau, qui est un des rares établissements à avoir essayé de penser la scolarité, il y ait une recherche sur cela.

Michel Bouvier : il y a eu des pédagogues de talent qui ont eu conscience de cette importance.

Jean-Jacques Yvrol : oui, mais même l'administration en a eu à un moment conscience puisqu'on a tenté de faire une formation pour le sport et la scolarité, dès la formation initiale de repérer ceux qui étaient intéressés plus particulièrement. Mais ça a duré une année ou deux.

Noël Delemarre : plus, plus !

Bernard Balzani : c'est l'expérience de Jean Rinnert.

Jean-Jacques Yvrol : Oui, mais ç'a été très très bref.

Noël Delemarre : A l'école de Savigny, il y avait deux groupes, un spécialisé pour la scolarité et l'autre pour le sport, sauf que ce n'était pas corrélé après avec la carrière professionnelle. De cela justement, je suis un exemple vivant, puisque j'ai fait la formation sport et que j'ai été affecté à la fin de ma formation théorique dans un foyer où il n'y avait pas de possibilité de faire des activités sportives comme l'entendait l'institution à l'époque. Ont été envoyés dans les internats des gens qui n'avaient pas spécialement fait ni l'un ni l'autre de ces deux types de ces formations. Il n'y avait pas de lien entre ce qui était théoriquement annoncé au moment de la formation initiale et la réalité concrète des affectations des éducateurs-stagiaires ; c'est-à-dire que ce n'était même pas jusqu'à la fin des deux années de formation qui existaient à l'époque et que l'on appelait *la formation initiale* pour devenir éducateur puisqu'il y avait le grade d'élève-éducateur de la première année et le grade d'éducateur-stagiaire ensuite. Déjà là il y avait une rupture, et je vous le dis, je suis allé passer le diplôme comme mes collègues qui étaient dans la spécialité sport à l'INS, l'Institut National Supérieur du Sport de l'époque de l'époque ; j'ai le souvenir d'une anecdote : alors que je venais de courir un 5000 m, je m'écroulais de fatigue à la fin de l'épreuve et alors qu'il y avait Michel Jazy²⁷ qui lui, tournait sans arrêt, en nous faisant la nique – c'est le cas de le dire – à nous qui étions normalement des sportifs annoncés comme devant être des professionnels. C'était du gag !

Jean Rinnert : si je peux me permettre, par rapport à la scolarité à Neufchâteau, moi qui y suis arrivé là-bas en 65 après être passé à l'École Normale de Saint-Cloud, ça veut dire que j'ai fait partie de ces rares personnes qui ont été envoyées par Guy Villars à l'époque chargé de la formation ; on a été en ce qui me concerne à l'École Normale de Saint-Cloud où j'ai eu en plus la chance d'avoir pour accompagnateur de stage un dénommé Brandicourt qui est ensuite celui qui a mis en selle les dispositifs de classes préprofessionnelles à l'Éducation Nationale.

²⁷ Né le 13/06/1936 à Oignies (62).

Mais ce que je voulais dire, c'est qu'une fois chargé de classe et ensuite responsable de l'enseignement général des sept classes sur l'établissement, il nous est très tôt apparu au niveau de l'équipe qu'il fallait travailler d'abord sur la notion d'échec scolaire, mais au-delà de cela, il y avait certainement à réfléchir à des modalités qui allaient permettre de réactiver certains mécanismes opératoires au niveau de la capacité d'apprendre chez un certain nombre de jeunes. Que n'avions pas dit à ce moment-là dans l'institution ! Ça remettait de toute façon en question la manière dont étaient assurées les prises en charge préparatoire à la fois aux examens professionnels et également bien sûr aux CAP²⁸ ou dans les CFPA²⁹. Il faut savoir que lorsque nous avons contacté l'université de Nancy II, c'était un peu considéré comme osé et on m'avait dit à ce moment-là qu'il n'y aurait peut-être pas de réactions. À notre très grande surprise on a une réaction très rapide et on nous a dit : « - On va mettre à votre disposition pour une démarche de recherche un maître-assistant, spécialisé dans la théorie de Piaget³⁰ ». Il s'agissait de Pierre Higelé³¹. L'équipe s'est mis en selle et a travaillé là-dessus, pour concrétiser les différents niveaux pour essayer de remettre en place une remédiation cognitive pour les jeunes, construire des exercices pour ces différents niveaux pour essayer à un moment donné de pouvoir les tester au regard de la population des élèves. Même à ce stade-là, l'institution n'avait pas forcément conscience que l'on touchait profondément à ce qui devait remettre en cause une certaine forme de prise en charge, et qu'il n'était plus question de pouvoir imaginer qu'il suffisait de rentrer dans une formation, d'ailleurs souvent pas choisie, pour pouvoir ensuite aboutir à un certificat de formation professionnel.

Là où l'institution a commencé à s'interroger, et je me souviens encore bien des discussions avec ton père, Michel, c'est lorsque des écoles normales du secteur : Épinal, Besançon et au-delà, Lyon, Nancy, nous ont demandé à un moment donné de venir parler de notre façon d'approcher la notion d'échec scolaire et de tenter d'y remédier. À ce moment-là, c'est vrai que Vaucresson nous a aidé et que la démarche a duré, schématiquement, dans sa mise en œuvre, de 1974 à 1978. Cela a été très suivi en termes d'évaluation avec un groupe témoin, le problème c'est qu'il fallait assurer une reprise, une continuité à ce type de démarche, et à partir du moment où l'équipe a commencé à se disperser - même s'il y avait eu un souci de passer le relais sur ces exercices - le relais s'est traduit au niveau du CAFOC³² de Nancy, qui lui n'a pas perdu son temps avec Pierre Higelé pour mettre en place les outils qui ont fini par être les outils de raisonnement logique qui ont été mis en œuvre et le sont peut-être encore maintenant dans certains domaines dans la formation des adultes. Voilà donc ce travail dont Jean-Paul Marchal disait tout à l'heure que c'était un travail assez passionnant mais avec des efforts à produire, car le maître de conférences qui travaillait avec nous ne nous laissait pas d'une séance à l'autre dans l'expectative : c'était travailler sur des exercices par rapport à des objectifs très précis. Alors, est-ce que ç'a été favorisé parce que de par ma formation j'avais enseigné avant d'être à l'Éducation Surveillée ? Est-ce cela qui a motivé ?

²⁸ Certificat d'Aptitude Professionnel.

²⁹ Centre de Formation Professionnel pour Adultes.

³⁰ Né 9/08/1896 à Neuchâtel en Suisse. Décédé le 16/09/1980 à Genève.

³¹ Né en 1942. À l'époque, professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Nancy II. Chercheur à l'INFA (Institut National pour la formation des Adultes) de 1965 à 1972, il a ensuite été maître de conférences puis professeur en Sciences de l'Éducation à l'Université de Nancy 2. Titulaire d'une thèse de troisième cycle en chimie organique, il s'est tourné vers les Sciences Humaines: licence de psychologie puis doctorat en Sciences de l'Éducation. Ses recherches ont porté essentiellement sur les modes de raisonnement mis en œuvre par les adolescents et les adultes dans des situations scolaires et de la vie quotidienne. Elles se sont concrétisées par l'élaboration avec des formateurs d'adultes des A.R.L. (Ateliers de Raisonnement Logique) et des A.S.L.O.S. (Ateliers de Structuration Logique et Spatiale). Actuellement professeur émérite, il mène une recherche sur le rapport entre le niveau cognitif et la prise de risque des conducteurs novices. (source 10/8/21 : <https://www.editions-retz.com/auteur/pierre-higele.html>).

³² Centre Académique de Formation Continue, 28 rue de Saurupt 54000-Nancy.

Toujours est-il que l'équipe a été motivée et on a même réussi à voir arriver un ou deux instituteurs de l'Éducation Nationale qui sont venus un peu renforcer les équipes. Mais je suis bien d'accord avec vous, Monsieur Yvrel, le discours ambiant était qu'on ne ferait rien de ces jeunes-là puisqu'au niveau de leurs capacités et de leurs compétences scolaires, ils étaient en difficulté pour aborder un certain nombre de choses.

Jean-Pierre Vidity : Je voulais rebondir sur le commentaire fait par M. Yvrel et après par rapport à Jean, pour dire que même si effectivement il y avait des enseignants techniques qui avaient un peu baissé les bras, en disant « on n'arrivera rien à en faire », il y en avait aussi d'autres qui se sont posés un peu les mêmes questions, c'est-à-dire : « on ne va pas passer notre temps à se lamenter, qu'est-ce qu'on peut faire ? ». Et à ce moment-là, ils m'ont contacté et on a commencé à réfléchir dans la lignée et en filiation de ce qui s'était fait avec les *Ateliers de Raisonnement Logique*, avec Jean Rinnert, Jean-Paul et tous les gens qui ont travaillé dans cette expérience, pour essayer de trouver les raisons pour lesquelles ces jeunes ne s'adaptaient pas au travail qui leur était demandé et qui n'étaient pas simplement à mettre au compte des difficultés caractérielles ou simplement d'une sorte d'allergie viscérale à l'école. C'est donc à moment-là, à la demande des enseignants du technique, que j'ai commencé d'essayer de comprendre et de mettre en évidence les difficultés structurelles qui étaient en jeu, notamment sur une non-constitution de l'espace ; parce que bien évidemment ces enfants-là avaient été testés dans tous les sens, généralement à leur arrivée dans les ISES ou les IPES, mais en fait, il fallait utiliser d'autres outils que ceux qui avaient été utilisés – les Wisq³³ ou des choses comme cela - qui ne permettaient pas de comprendre vraiment les difficultés dont ils étaient victimes et qui étaient des difficultés de structuration de l'espace et de la maîtrise de l'espace. C'est-à-dire que vous aviez des garçons de 14 ou 17 ans qui étaient – aussi paradoxale et choquant que cela puisse paraître - incapables de différencier le dessous du dessus, la gauche de la droite, l'avant de l'arrière, etc. qui étaient des catégories extrêmement importantes. Alors il est bien évident que lorsqu'on leur proposait un exercice de dessin industriel où il faut imaginer ce qui se passe de l'autre côté d'une vue qu'on ne voit pas, on les mettait en difficulté. Et c'est là que l'on va rejoindre ce qu'ont travaillé les gens à Neufchâteau dans une pensée éminemment concrète au sens *piagétien* du terme. Eh bien, à ce moment-là, on a mis en place aussi des ateliers, pas de raisonnement logique, où les jeunes pouvaient ré-expérimenter les positions de l'espace. Et justement, une des choses qui était tout à fait encourageante, c'était, qu'autant ces jeunes qui étaient en difficulté ou en échec scolaire, autant les ateliers qu'on leur proposait et où on leur demandait de manipuler et de progressivement reconstruire les catégories de l'espace produisaient à ce moment-là des effets - et c'est ce qui m'a valu une certaine audience - c'est-à-dire que les classes se sont calmées. Parce que vous n'imaginez pas ce que c'est pour un jeune ou un adolescent un peu difficile d'assister à un cours dans lequel il ne comprend rien, c'est-à-dire où il ne maîtrise pas les notions qu'on lui demande de manipuler ; alors pour se prémunir de l'échec, il fait une crise caractérielle, ce qui donne lieu à des classes très mouvementées et extrêmement difficiles à gérer. Je pense notamment à des gens comme Yves May, Alain Sommacal qui justement ont travaillé pour permettre à ces adolescents de faire des expériences où on leur demandait de suivre de travailler dans des petits labyrinthes – des choses comme cela - ; on avait trouvé des tas d'exercices qu'on avait tout simplement pioché dans les technologies des écoles maternelles. Eh bien, ça passait très très bien ! Et les jeunes pouvaient comprendre un petit peu les choses ; à partir de là les jeunes pouvaient maîtriser les outils qu'objectivement ils ne maîtrisaient pas auparavant. Distinguer le dessus du dessous, c'est tout de même le B à BA nécessaire pour maîtriser le dessin industriel !

³³ Échelle d'intelligence de Wechsler pour enfants et adolescents.

Jacques Bergeret : je vais faire un petit point d'ordre parce qu'il est onze heures quarante-cinq, on va tenir l'horaire, donc on arrêtera à midi. Jean-Jacques Yvrel ne sera pas là cet après-midi. On avait convenu qu'on laisserait relativement bien couler l'expression durant la matinée avec la possibilité de se reconnaître ou de se connaître grâce à la jonction audio-visuelle opérée grâce à Zoom. On voit que cela produit son fruit parce que surgit en très peu de temps énormément de matière. Je suis impressionné par ce que ce petit groupe fait ressortir, y compris en pistes à creuser à partir de documents qui existent et de témoignages qui peuvent donner du corps à des choses qui peuvent être reprises, bien sûr pour l'histoire mais pas seulement, aussi dans la modernité parce qu'on voit bien pour ne reprendre ce que Jean-Pierre Vidit vient d'expliquer, il y a des choses qui ne bougent pas, des invariants : un gamin qui ne pige pas un certain nombre de notions élémentaires, en raison par exemple d'une famille qui ne lui a pas transmis ou pas en suffisance, ou suite à des blocages n'ayant pas donné lieu à un travail spécialisé résolutif, il se trouve alors en situation d'échec et les échecs successifs conduisent un peu à devenir « fou » ! A se cogner sans arrêt à tellement de choses, cela conduit à des effets destructeurs que l'environnement ne supporte pas au point de monter en choucroute les problèmes au lieu de les résoudre. C'est très important de voir et rendre compte de ces travaux qui ont été menés à Neufchâteau et intéressant aussi de voir le lien qui s'est opéré avec l'université alors que le côté très pratique de la rééducation classique de l'époque se cogne à un moment donné aux réalités de ces jeunes faisant l'objet d'une mesure judiciaire, qu'ils vivent en dehors du temps de l'école et de l'atelier ou dans l'école et les ateliers à visée professionnelle ou dans le suivi ensuite en milieu ouvert, tous concernés par des questions relativement élémentaires qui, si elles ne sont pas mises en valeur avec des réponses adaptées, ne permettent pas de progresser. A ne pas le faire, on est dans l'illusion parfois d'un travail professionnalisé. Et puis, ce que Jean-Jacques Yvrel a évoqué aussi, les virages qui tiennent à des éléments d'extériorité tels dans le passé que le passage avec De Gaulle de la prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans ou encore le changement de l'âge de la majorité à 18 ans sous Giscard, mais aussi le mouvement actuel revenant à dire que sans arrêt il faudrait abaisser l'âge de la majorité toujours avec des raisons électorales mais aussi et surtout pour résoudre magiquement les problèmes de la jeunesse turbulente afin de responsabiliser et pénaliser de plus en plus les jeunes comme c'est le cas pour les adultes. Donc, on voit que l'on est dans une société où l'on peut apporter à partir de l'histoire des éclairages et des points de vue critiques utiles pour la réflexion collective et susceptibles d'avoir quelques effets. * *S'adressant à Bernard Balzani* : M. Higelé est-il toujours dans les parages ?

Bernard Balzani : il est à la retraite. Je crois qu'il réside dans les Vosges.

Jacques Bergeret : je trouve qu'il serait intéressant de reprendre contact avec lui, sur cette affaire-là, je suis persuadé qu'il serait partant. Bernard, à ce stade, nous allons devoir reprendre après cette journée les trois points : on a beaucoup parlé de Neufchâteau dans les Vosges, moins de Montoy-Flanville en Moselle, la formation des éducateurs a été évoqué ainsi que le CRF surtout dans les présentations alors que là aussi il y a beaucoup à dire. Longtemps, il y a eu une sorte de parité du point de vue statutaire entre les instituteurs formés par l'Éducation Nationale dans les Écoles Normales, les éducateurs du Ministère de la Justice formés à l'époque à Vaucresson et, revendiquant le maintien de cette parité, les éducateurs formés dans des écoles privées qui sont aujourd'hui grandement des IRTS. Or, cette parité s'est transformée : il y a eu tout le virage du côté des universités qui fait qu'aujourd'hui on pense davantage les éducateurs en formation en termes d'étudiants alors qu'auparavant on les pensait davantage en termes de travailleurs sociaux en formation et, en tout cas, comme éducateurs travaillant sur le terrain tout en étant en alternance en formation à l'école.

Le CRF de Nancy étant implanté dans les locaux et en relation étroite avec l'IFRAS³⁴, des coopérations se sont nouées qui ne sont pas du tout que symboliques ; par exemple concernant la documentation mise en commun, l'organisation de cours rassemblant éducateurs en formation du public et étudiants travailleurs sociaux du privé, tant au titre de la formation initiale que continue. Pourquoi la tentative de décentralisation de la formation initiale de la PJJ n'a-t-elle pas été confirmée ? Ensuite, la formation initiale de la PJJ recentralisée a laissé la place à la seule formation continue. Dans la foulée des lois de 71 concernant la formation continue se développera plus tard la reconnaissance des acquis de l'expérience. Ainsi, c'est tout ce volet concernant les formations et leurs évolutions serait à regarder de près. Nous ciblons de manière arbitraire ce qui s'est passé dans la région Grand Est qui comportait initialement 10 départements et 9 depuis la fusion des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin donnant naissance à la nouvelle *Collectivité Européenne d'Alsace*³⁵. Donc, il s'agit d'un carottage par rapport à ce qui se passe sur l'ensemble du territoire français qui, comme Jean-Jacques Yvorel le disait, est peut-être intéressant par rapport à la centralité qui a longtemps été celle de Vaucresson et permettant de voir comment les choses ont pu se tricoter à un niveau territorial du fait bien sûr de l'organisation territoriale marquée par les terminologies du Ministère de la Justice lui-même et comment elles s'articulent avec ce que la France produit en particulier avec les lois Mauroy-Deferre de décentralisation de 1982-1983 et en 2014 avec le deuxième acte de décentralisation Raffarin qui transfère aux régions de beaucoup de choses qui tiennent à la formation professionnelle. Donc, il y a beaucoup d'évolutions qui me paraissent intéressantes à étudier dans le mouvement général qui permettraient de faire quelque chose autour de cela. Alors, encore une fois on n'est dans la co-fabrication de quelque chose qui, dans son principe, n'est pas du tout arrêté. On a une intuition, c'est de travailler à partir de deux établissements et du CRF de manière très concrète, mais il faut enrober tout ça dans une approche plus intellectuelle peut-être touchant l'évolution des politiques, bien sûr du ministère principal qui gère tout ce qui concerne les questions de justice, mais aussi plus largement par rapport au gouvernement et au parlement imbriqués dans tout ce que la société produit comme évolution.

Alors la constitution du groupe, je le redis, on est tous maintenant plus ou moins retraités, ce n'est pas le cas pour Bernard Balzani et quelques autres, mais moi je l'ai toujours souligné au sein du CNAHES, les questions d'histoire ne sont pas du tout quelque chose qui serait simplement l'apanage des retraités. Au contraire, il faut arriver à mixer les approches avec des gens qui sont dans l'activité actuelle. Je pense d'ailleurs qu'une de mes critiques serait que dans les politiques des organisations on ne lie pas assez cet objectif de travailler sur les questions d'histoire en même temps que l'on est dans l'immédiateté des actions présentes, pour déterminer de façon stratégique la manière de positionner les billes des actions pour un futur qui ne nous appartient jamais et qui est toujours en bute avec des incertitudes et des imprévus. Regardez ce qui se passe pour le moment avec la Covid-21, non la Covid.19, car la 21 sera peut-être pour plus tard ! Je propose à Jean-Jacques Yvorel de faire la conclusion de la matinée.

Jean-Jacques Yvorel : très brièvement, je voudrais dire un tout petit mot sur la notion de territoire. C'est une notion qui apparaît tardivement à l'Éducation Surveillée. A minima, jusque dans les années 60 il n'y a que des établissements : il n'y a pas de territoire. Ces établissements sont directement reliés à l'administration centrale. Le territoire apparaît quand on l'inscrit au plan, parce que le plan doit être développé au niveau territorial.

³⁴ Institut de Formation et de Recherche en Action Sociale, 1 avenue Raymond Pinchard 54100-Nancy, géré par l'Association Lorraine pour la formation d'éducatrices spécialisées (ALORES) de 1958 à 1999, devenu depuis l'IRTS de Lorraine, géré par l'Association Lorraine de Formation et de Recherche en Action Sociale (ALFOREAS).

³⁵ Entrée en fonction officielle en janvier 2021 et la première élection des conseillers d'Alsace ayant eu lieu le 27/06/21, cette collectivité est née de la fusion des Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin dont elle assure l'intégralité des compétences. La Loi Alsace du 2 août 2019 l'a également dotée de nouvelles compétences liées notamment à sa situation frontalière.

Et on a des notes amusantes, car l'Éducation Surveillée n'a pas de relais au niveau du territoire, contrairement à l'Éducation Nationale, etc. ; alors pour le Nord, on demande au directeur d'un gros établissement du Nord d'être le relai, c'est-à-dire le responsable du plan local. On lui demande quels sont les besoins de l'Éducation Surveillée dans le Nord et tout de suite ce que fait le directeur : il écrit à l'administration centrale pour lui demander : mais quels sont les besoins de mon territoire ? Donc c'est assez amusant et c'est pour dire que la notion même de territoire - et comme on travaille sur deux établissements - il ne faut pas être anachronique. Cette notion, n'a aucun sens jusqu'à un certain temps. Pendant un certain temps, il y a Neufchâteau, point. C'est Neufchâteau qui envoie un rapport à l'administration centrale une fois par an et l'administration centrale qui envoie un inspecteur une fois de temps en temps ; voilà comment ça fonctionne. Il n'y a pas de territoire. On ne pense pas le territoire. C'est un impensé de l'Éducation Surveillée, avec l'entrée au Plan on est obligé de commencer à le penser un petit peu, mais c'est vrai que ce n'est qu'après les années 80 qu'on commencera à le penser vraiment. La première note qui prend en compte le territoire, c'est la note Ezratty³⁶ qui date de 1983. C'est en 1983 que le territoire commence à exister véritablement, enfin vraiment concrètement car il a existé un peu avant, mais très modestement.

Sinon, j'ai trouvé cette matinée passionnante, on a eu plein de choses de premiers témoignages et on voit qu'il y a des documents à conserver, à valoriser et à faire connaître. On voit bien le complément de l'enquête archivistique et de l'enquête orale. Je ne prendrais qu'un exemple : dans les archives, j'ai bien retrouvé cette pré-spécialisation pour le sport et l'école, au moment de la formation des éducateurs ; mais le témoignage oral vient nous apporter qu'outre le fait que ça n'a existé que pendant deux ou trois ans, que c'est qu'un coup d'épée dans l'eau puisque la suite qui serait la gestion du personnel ne fonctionne pas, que l'on forme quelqu'un pour être spécialiste de la classe mais finalement on l'envoie dans un endroit où il n'y a pas de classes ou la classe est faite par une éducatrice stagiaire qui, elle, ne bénéficie pas de la formation. Donc, la gestion du personnel est un impensé de l'administration. Et là, le témoignage oral vient compléter le témoignage écrit. Alors bien sûr, il faut se méfier de toutes sortes de généralisations, c'est compliqué, mais par contre, je pense qu'il faudra, au regard des deux institutions (Neufchâteau et Montoy-Flanville), mais est-ce que l'on pourra faire l'économie d'aller voir ce qui se passe au niveau du territoire, quand il commence à exister ; par exemple ? s'articule la mise en place du milieu ouvert et la vie de ces deux institutions ? Moi, je crois qu'il y a un impact, des liens, mais pas forcément visibles entre les différentes formes de prises en charge des mineurs. Il y a trois formes de prises en charge des mineurs de justice depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, c'est : la prison, les établissements spécifiques pour les mineurs de justice qui ne sont pas la prison et le milieu ouvert - j'ai entendu qu'on a cité les IPES, les CER, etc. Après ; il y a des foyers, une multitude d'établissements spécifiques pour mineurs de justice qui sont autre chose que la prison et puis le milieu ouvert. Ces trois formes de prises en charge interagissent sans arrêt entre elles. A un moment, nous serons peut-être obligés de regarder comment elles interagissent et comment elles expliquent un certain nombre de transformations de la structure même qu'on étudie. Le milieu ouvert qui démarre très fort depuis 1958 explose à partir de 1966 et devient la forme modale de prise en charge des mineurs de justice et cela n'a pas cessé car encore aujourd'hui elle représente 93% des prises en charge, tout le reste c'est 7% ; sauf au niveau budgétaire où ça s'inverse : c'est 93% pour les CEF et 7% pour le milieu ouvert. Je crois qu'il faudra regarder tout cela, mais déjà j'ai trouvé extrêmement riche cette matinée et je regrette beaucoup de ne pas pouvoir être avec vous cet après-midi pour rentrer plus dans le dur du sujet.

³⁶ Circulaire du 11 avril 1983 sur la mise en place de la politique départementale de l'Éducation Surveillée, dite circulaire Ezratty, du nom de la directrice de l'ES : Myriam Ezratty.

Mais j'essaierai d'aller voir sur le cloud et je vous assure du soutien de l'association, de notre soutien logistique et même financier bien que nos moyens financiers soient modestes. J'ai réussi à négocier une augmentation provisoire de nos subsides versés par l'administration centrale, notamment pour la numérisation d'archives ; donc donnez-moi des archives à numériser, cela justifiera l'augmentation pérenne de nos subsides ; parce que je fonctionne comme ça : je demande une augmentation sur projet, puis j'essaie de faire en sorte qu'elle devienne un peu plus pérenne !

Jacques Bergeret : il est midi. Je souhaite à tout le monde un bon appétit et on se retrouve à 14h30 avec un autre lien Zoom que celui du matin. A tout à l'heure !

* * *

2ème partie : 14h 30 - 16h 30

* *Jean-Jacques Yvorel excusé pour l'après-midi.*

III – Organisation du travail.

* *La discussion s'engage avec les premiers arrivés un peu avant l'heure prévue de la reprise à 14h30.*

Bernard Balzani : .../... j'ai fait un peu le point ces derniers temps avec Salvatore Rapisarda sur les effectifs du personnel. Jamais on n'a noté Michel Bouvier comme un personnel contractuel de l'établissement. Et pourtant il a effectivement croisé le directeur qui a fondé et installé, Monsieur Gury. Du coup, je lui ai fait un message direct.

Jacques Bergeret : j'ai bien écouté ce que disait Jacques Lepetit sur l'internat et l'intérêt de l'internat. Je partage le point de vue que tu as donné ce matin. Je suis toujours très attentif à cela en rapport avec un fondamental qui s'est perdu de nos jours : la question de la vie quotidienne et son importance. Dans les internats, c'était un élément tout à fait constitutif du vivre-ensemble justifiant - dans les années 60 - que les familles des éducateurs, en particulier celle du directeur en tous cas, partagent leur vie avec l'ensemble institutionnel. Je travaille pour le moment à la préparation de la notice historique de Marcel Rozard, l'ancien directeur du Foyer des Jeunes Apprentis de Frotey-les-Vesoul habilité Justice. Pour cela, je suis en contact avec la famille : madame Rozard et les filles Rozard, dont une en particulier (*Marianne) qui est devenue éducatrice spécialisée et aujourd'hui retraitée, avec laquelle je suis en rapport. J'ai ramené des éléments iconographiques ; il faut que je les scanne. Un des aspects que j'ai mis en avant en discutant avec elle porte précisément sur l'intérêt du témoignage d'enfants de la famille du directeur et au-delà du cas spécifique, d'enfants d'éducateurs à une époque où la collectivité rééducative était généralement pensée plutôt comme fermée ; mais il s'agissait à Frotey-les-Vesoul d'un centre de semi-liberté géré par la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Haute-Saône, formule très progressiste à l'époque de la fin des années soixante. Le modèle familialiste était actif. Ce serait intéressant d'avoir des éléments à ce sujet concernant cette strate déjà documentée.

* *Il s'adresse à Bernard Balzani : j'ai vu ta proposition Bernard et je pense qu'il faut la pousser et qu'à un moment donné tu sois leader sur cette partie-là. Il faut que l'on se mette d'accord : est-ce que pour chacun des trois points d'impact qu'on a désignés, on met en place des sous-groupes ? C'est une possibilité.*

* *Il s'adresse à Jacques Lepetit : peut-être Jacques pourrais-tu toi aussi prendre la responsabilité d'un sous-groupe, ça te dirait ? Et à ce moment-là, lequel ? Parce qu'il y a aussi la formation.*

Bernard Balzani : la formation m'intéresse aussi. On peut peut-être proposer des binômes.

Jacques Bergeret : il peut y avoir aussi d'autres personnes et donc pas forcément nous. Il faut qu'on prenne le temps cet après-midi, sur ce plan, pour parvenir à une bonne organisation entre nous, y compris pour faire fonctionner le travail à distance et la capitalisation de ce qu'on fait.

* *Jean-Paul Marchal, Jean Rinnert, Jean-Pierre Vidit rejoignent la réunion. Michel Bouvier, Salvatore et Rémi arriveront plus tard. Arthur Malgras explique qu'il a bien suivi la réunion du matin, qu'il a pris quelques notes mais qu'il n'arrive pas bien à les prendre en direct et qu'il le fera mieux à partir de l'enregistrement.*

Jacques Bergeret : dans les éléments qu'il nous faut travailler cet après-midi, c'est de savoir comment se prolongera cette première journée et dans quelle configuration. (**Il s'adresse à nouveau à Jacques Lepetit pour lui demander s'il serait partant sur quelque chose en particulier*).

Jacques Lepetit : non mais je suis partant pour ce que Bernard Balzani mettait dans son mail pour travailler avec lui.

** Bernard Delb a rejoint le groupe.*

Jacques Bergeret : j'ai eu Françoise Cardaire au téléphone. Elle m'a transmis le mail de Loïc Lelan qui a travaillé à Neufchâteau de 1980 à 1982 et qui a conservé de petits films sur l'établissement. Elle nous encourage et trouve très intéressant ce que l'on entreprend. Je lui avais envoyé le lien ainsi qu'à d'autres personnes qui ne sont pas branchées ce matin ; mais notre groupe demeure ouvert ; donc si par capillarité d'autres personnes pouvaient être intéressées, évidemment, elles seront les bienvenues.

Bernard Balzani : je sais que Salvatore a pris les contacts avec d'anciens personnels de Montoy-Flanville en leur envoyant un mail, en les informant et en les invitant à rejoindre l'atelier ; mais bon ils ne le font pas, ce n'est peut-être que partie remise.

Jacques Bergeret : il y a quelques aspects techniques dont il faudra peut-être qu'on parle aussi cet après-midi. J'aurais dû poser la question à Jean-Jacques Yvrel, par rapport aux questions que Bernard Balzani m'avait déjà posées concernant l'accès aux données qui sont dépendantes du bon vouloir du Ministère de la Justice, puisqu'il faut être accrédité par lui pour accéder à un certain nombre de documents. Quant à l'évocation qu'a faite à propos de Neufchâteau des *dossiers des personnes accueillies* durant toute la période de fonctionnement de l'école Roberval, c'est encore une autre paire de manche, puisque cela suppose d'établir un protocole de recherche spécifique alors que je ne me suis pas du tout placé dans cette perspective-là, mon but n'étant pas de faire un travail statistique. Un travail sur le dossier des personnes accueillies nécessiterait d'être bien préparé si on voulait le faire. Donc, pour le moment, je n'ai pas demandé avec l'autorisation spéciale que j'ai, d'accéder à ces cartons. Ce qui m'intéressait c'était plutôt l'histoire de l'institution et non pas le dossier des personnes accueillies ; il fallait que je fasse un choix. Mais ça n'exclut pas de pouvoir un moment donné, demander un complément concernant le dossier des personnes accueillies, sans que je sache exactement quelle était la composition des dossiers de l'époque ; mais on a suffisamment de gens qui y ont travaillé pour que l'on puisse dire quelque chose sur l'intérêt que cela pourrait avoir de demander un complément de ce côté-là. Pour le moment, à partir des investigations que j'ai pu effectuer aux archives départementales des Vosges, d'une part je dispose de la totalité de la nomenclature de ce qui a fait l'objet d'un dépôt par le Ministère de la Justice qui en demeure le propriétaire. J'aurais pu – concernant les cartons pour lesquels j'ai obtenu l'autorisation de consultation – demander à la PJJ le transfert dans les locaux de Nancy pour pouvoir les travailler sur place, mais je n'ai pas souhaité le faire pour les raisons suivantes : tout d'abord parce qu'il y a énormément de cartons et que cela demandait la mise en place de tout un protocole pour la circulation des documents, d'autre part, les archives publiques sont faites pour que les chercheurs puissent y travailler dans de bonnes conditions, à ceci près, pour ceux qui n'y ont jamais travaillé, qu'on entre dans les salles de lecture, après avoir montré patte blanche et avoir à l'avance dit et retenu les cartons qu'on voudrait visiter, chaque fois en n'en demandant pas plus que ce qu'on peut travailler. Ensuite, on est autorisé à rentrer avec un crayon de papier, un bloc-notes, un ordinateur, un appareil photo et c'est tout. Donc interdiction d'avoir des crayons à bille, des stylos, etc. compte-tenu du risque de maculer les originaux.

Par contre, il y a des dispositifs qui permettent d'avoir un support pour faciliter la reprographie, mais pas beaucoup. A titre d'exemple, pour les archives de Neufchâteau, nous avons pu prendre de nombreux clichés de documents³⁷. J'ai trouvé un immense intérêt - ce serait à dire à tous ceux qui ont dirigé l'établissement - à lire les rapports faits par la direction annuellement. C'est un pensum, mais Dieu sait si c'est important ! Parce que ça récapitule beaucoup de choses, et il y a une sincérité remarquable dans les rapports qui ont été faits à Neufchâteau ; je peux en témoigner. Je ne les ai pas tous mais j'en ai déjà un certain nombre, parfois pris intégralement en photo. Après, ça demande à être travaillé et c'est là que se pose un certain nombre de difficultés pratiques parce que faut-il les reprendre intégralement, les scanner et les numériser pour en quelque sorte les avoir sous la main ? Comment peut-on partager le travail ? Il y a la question du fait ,je réponds à titre personnel de l'usage de ces documents, d'une part vis-à-vis du Ministère de la Justice qui, suite à une première démarche, m'a accrédité en tant que représentant du CNAHES, et d'autre part, vis-à-vis du Ministère de la Culture puisque - suite la deuxième démarche entreprise par l'intermédiaire du directeur des Archives Départementales des Vosges, car c'est lui qui m'a accrédité sur la base de mon projet de chercheur voulant travailler sur des dossiers normalement inaccessibles en raison de la clause du centenaire - on attend que les gens soient morts pour pouvoir visiter les archives les concernant. Je suis donc accrédité à titre personnel pour accéder à un certain nombre de documents, pas tous à l'exclusion des dossiers des personnes accueillies. Il faudrait pour la Moselle et Montoy-Flanville engager des démarches similaires. Pour moi, cela a été long puisque cela a duré trois ans, mais peut-être que je m'y suis mal pris. Dans un premier temps, cela a été très long au niveau du Ministère de la Justice, après, pour la seconde démarche, il a été nécessaire que je refasse le dossier parce qu'il avait été perdu au niveau du Ministère de la Culture. Donc j'espère que je suis dans l'exception et que vraisemblablement on pourrait aller plus vite. Mais on voit que ce n'est pas à un groupe ou à une association que les autorisations sont données mais à un chercheur. Par exemple, si c'est Bernard qui fait la démarche et qui est accrédité, il a la possibilité d'être accompagné (* *Cela dépend des Archives Départementales*), c'est ce que j'ai fait avec des jeunes du Service civique. Quand on y allait, on y allait à plusieurs, ce qui permet d'être plus opérationnel. Mais il faut que quelqu'un puisse avoir un peu d'intuition et la connaissance de ce sur quoi on travaille pour pouvoir dire que tels documents valent la peine d'être photographiés et d'autres non, d'autant qu'il faut être assez rapide pour décider car une journée de travail passe très vite aux Archives. Après, on revient avec plein de documents photographiés. L'idéal serait de scanner les documents pour obtenir une meilleure qualité, mais ce n'est pas le cas ; nous n'avons fait que de la capture photo numérique ce qui est déjà pas mal. Parfois, il faut travailler dans des conditions qui ne sont pas idéales concernant l'éclairage. Arthur et Rémi peuvent en témoigner : ils étaient hier à Strasbourg aux AD du Bas Rhin et précédemment à Bar-le-Duc aux archives départementales de la Meuse.

J'ai déjà abordé des questions pratiques, il faudrait en fin d'après-midi que l'on puisse savoir qui est intéressé pour travailler sur quoi, éventuellement de faire des sous-groupes qui pourraient être différenciés selon qu'il s'agit de l'école de formation professionnelle de Rébeval à Neufchâteau dans les Vosges, de Montoy-Flanville en Moselle ou de la contribution à l'histoire de la formation professionnelle des éducateurs du Ministère de la Justice dans le Grand Est. On a pour le moment ces trois pistes-là. On voit qu'il y a des subdivisions possibles et des interactions. Le fait d'envisager des travaux en sous-groupes ne doit pas faire oublier l'unicité de cet Atelier d'Histoire Sociale. Dans cet esprit, il faudra régulièrement que l'on organise un travail en réunion plénière de cet atelier.

³⁷ Vérification faite = 474 clichés numériques réalisés en 2018 par le CNAHES-Lorraine (avant la transformation en CNAHES Grand Est).

Bernard Balzani : pour prolonger ton intervention, je pense effectivement qu'il faudrait idéalement que l'on puisse se répartir, s'organiser à partir de la proposition que l'on a faite ; mais il peut y avoir d'autres entrées. En l'état, on peut fonctionner sur cette triple proposition, en s'organisant par une programmation de l'Atelier d'Histoire Sociale en tant que tel en l'adaptant à un rythme de rencontres plénières permettant de suivre l'avancement des différents sous-groupes. Donc c'est peut-être intéressant de savoir, pour ceux qui sont connectés cet après-midi, quels sont leurs centres d'intérêt, leur approche ou leur intérêt premier et voire secondaire, afin qu'on puisse constituer progressivement des groupes de travail, avec les éléments que tu redonnais aussi dans ton introduction, les aspects pratiques et d'autorisations, qui vont freiner mais aussi accélérer le travail.

Jacques Bergeret : étant entendu que quand on parle de sous-groupes de travail, on se garde la souplesse, puisqu'il peut y avoir un moment où un est très partant et un autre où il ne peut plus pour raison de santé, familiale. C'est complètement acceptable mais même prévu en quelque sorte. Les organisateurs au départ sont Jacques Lepetit, Bernard Balzani et moi-même ; mais ça peut aussi être quelqu'un d'autre qui accepte d'être un peu tête de pont d'un sous-groupe de travail. Il peut y avoir des relais. C'est une conception de souplesse qu'on adopte, le principal étant d'avancer dans le travail en ayant des perspectives et d'être en capacité, lorsqu'on dispose assez de billes pour déterminer et mettre en oeuvre des modes de transmission. Je les évoque un peu :

- on peut concevoir des publications intermédiaires sur les pages régionales du site national du CNAHES comme je le fais dans le Grand Est sur d'autres thèmes de travail C'est une manière de partager des contributions.
- bien que déjà publiées de la sorte, elles pourront être réemployés plus tard dans quelques choses de plus large en terme de publications différentes, y compris papier le cas échéant, par l'intermédiaire de nos associations CNAHES et AHPJM dans le cadre d'un numéro spécial de La Lettre.
- il y a aussi le côté événementiel envisagé de longue date avec l'idée, confortée par ce qu'a dit Michel Bouvier ce matin, de la possibilité d'organiser à Neufchâteau un événement qui relate des éléments du passé, en même temps en mettant en lumière les transformations qui se sont opérées jusque dans l'actualité et qui font sens à partir d'un lieu dont on fait l'histoire de manière un peu prismatique. Il s'agit là d'un Atelier d'Histoire Sociale *Fabrique de mémoires avec les citoyens* du CNAHES Grand Est qui serait mené toujours en partenariat avec l'AHPJM, sur le modèle suivant. On restitue des éléments d'histoire aux citoyens de la ville et de l'agglomération de Neufchâteau que l'on invite - cela suppose qu'on s'assure préalablement du soutien de la municipalité et de diverses associations locales, sinon ça ne marche pas - et on déploie selon ce qu'on aura pu préparer, soit une demi-journée, soit une journée, donnant la possibilité à divers intervenants de raconter des choses du passé qui, pour partie, peuvent être des motifs de fierté, mais aussi à des gens de Neufchâteau qui ont des anecdotes à raconter, de prendre la parole au sujet de ce qu'ils ont pu vivre en rapport avec ce lieu, y compris dans des époques reculées ; ce qui peut constituer pour nous l'occasion de capter numériquement des témoignages auxquels on n'aurait peut-être pas pensé et qui, tout à coup, arrivent. Il s'agit aussi de montrer comment les choses au fil de l'histoire se sont sédimentées en fonction des initiatives d'acteurs locaux qui font relais : pour moi, c'est formidable de voir qu'aujourd'hui ces lieux chargés d'histoire sont réinvestis dans le domaine social et médico-social en faveur de personnes en difficulté, pas au mieux du point de vue scolaire, pour les mettre en situation de se réinsérer dans la société et d'y prendre toute leur place.

Bernard Balzani : alors, je ne sais pas ce qu'en pensent les collègues qui sont connectés ?

Salvatore Rapisarda : moi, je suis partant, au moins dans un premier temps, de démarrer sur les trois groupes. Et je rejoins ton idée Bernard d'une plénière assez régulière pour pouvoir faire le point d'un parcours jalonné des travaux menés par les différents groupes. Et M. Bergeret, je vous rejoins aussi quand vous dites que quelque soit le groupe dans lequel on va se retrouver à un moment ou un autre, il y a tellement d'interactions entre les trois sujets qui, s'ils ne sont pas menés de front, en tous cas seront amenés à s'articuler les uns avec les autres.

Bernard Delb : moi, ce que je peux dire, c'est que sur le plan professionnel, je ne pourrais pas du tout vous aider, je ne pourrais vous aider qu'en vous racontant ce que j'ai vécu en tant que pensionnaire d'un IPES, d'une prison aussi, puis d'un établissement de semi-liberté à Strasbourg, le seul qui soit dans le Grand Est. Mais je peux raconter ce que j'ai vu de vos collègues de l'époque, enfin *collègues*, c'est un peu entre guillemets parce qu'à cette époque-là il n'y avait pratiquement pas d'éducateurs formés par vos écoles. Les gens qui s'occupaient de nous, bien souvent étaient des gens qui avaient été embauchés à Lamotte-Beuveron³⁸, ils avaient trouvé un boulot, mais au point de vue éducateur, c'était plutôt du gardiennage ! Par contre, j'ai trouvé des gens, en particulier d'anciens gardiens de prison, qui avaient du cœur et c'était surprenant. Ceux qui m'ont paru les plus intéressants, c'étaient les enseignants, les instituteurs, parce qu'eux s'intéressaient vraiment à ce que nous étions ; sur les ateliers je ne sais pas, parce que je n'y suis pas allé ; à Saint-Maurice, c'était essentiellement des ateliers de formation professionnelle, il y avait aussi une formation de dessinateurs, ainsi que des classes pour ceux qui étaient jugés aptes, enfin qui avaient une chance de passer le BEPC, qui étaient peut-être d'un petit niveau, mais qui, lorsque l'on sort de rien, est quand même une ouverture sur l'avenir. Alors je peux uniquement vous raconter ce que j'ai vu en tant que colon.

Jacques Bergeret : oui, Bernard, je pense que ce que vous pouvez raconter de cette place de colon est très précieux. On a mis un temps fou dans les institutions, même après la loi de 75 sur les institutions sociales et médico-sociales incitant à davantage donner la parole aux personnes accueillies, etc., mais en réalité, longtemps, il était plutôt redouté de faire cela. Donc, pour témoigner de l'évolution sur le sujet, votre témoignage est vraiment utile comme la parole des personnes qui peuvent raconter, ici au titre de l'aide sociale à l'enfance, ici de la justice, c'est précieux.

L'autre aspect rejoint complètement la question de la formation qui est notre troisième objectif de travail. Les questions de formation ont été, longtemps, plutôt maltraitées, parce que précisément dominées par la notion de gardiennage dans la foulée de ce qui avait existé avec les bagnes d'enfants. La Pénitencière, longtemps, ne recherchait pas forcément des gens formés.

³⁸ Lamotte-Beuveron (41) est la commune où était installé l'IPES Saint Maurice aujourd'hui disparu. Le château, implanté sur 400 ha de terrain a été complètement transformé pour devenir, après son transfert de Paris, le siège de la Fédération Française d'Équitation. Les nouvelles installations : Équipé pour l'accueil, le Parc compte 520 boxes, 200 lits, 25 hectares de pistes sportives, 25 hectares de cross, 20 hectares de parkings, plus de 5 000 m² de locaux administratifs, 3 restaurants, etc. C'est le site équestre national qui connaît le plus fort taux de fréquentation par le nombre de chevaux et de poneys accueillis chaque année (source : <https://www.ffe.com/parc>). Aucun signe de rappel de l'IPES n'étant visible, Au titre de l'AHPJM, Gisèle Fisch a contacté la fédération pour lui suggérer d'apposer une plaque. Aux dernières nouvelles, cette plaque serait prête à être apposée, le retard pour ce faire étant sans doute lié aux effets retard de la pandémie de la Covid.19.

Dans le privé, à ses débuts, l'Éducation Spécialisée n'existait pas au sens où nous l'entendons aujourd'hui ; la recherche de personnels concernait beaucoup de gens recrutés localement, sans formation préalable à l'emploi, à tel point qu'à la fin des années 60 et début 70 ont été mises en place, pour les établissements privés, *les actions d'adaptation*³⁹, parce qu'il y avait énormément de gens qui n'étaient pas formés et qui étaient en plus cloués sur place à faire toujours les mêmes choses dans le même gabarit en pensant que c'était la règle générale, alors que le mode managérial - on ne parlait pas comme ça à l'époque, évidemment -, le mode de direction était particulier et singulier à cet établissement-là ; mais ils ne connaissaient pas les autres. Faute de comparatif, il n'y avait pas d'esprit critique. Les formations ont petit à petit produit des avancées et introduit de la mobilité car former les gens c'est aussi leur donner un statut et c'est seulement quand on a un statut que l'on peut s'autoriser à la critique de l'existant, proposer et bouger y compris géographiquement en choisissant de changer de lieu de travail. Donc, toutes ces questions-là, on le voit bien s'entrelacer en réalité, et quand on est une personne accueillie dans une institution on ne choisit pas et on est bien obligé de subir les adultes et l'autorité que l'on vous met en face. Il y a sans doute aussi à interroger la manière dont a été pensée *la formation des cadres*, parce qu'il y a, au-delà de la formation des éducateurs, toute la question et les enjeux de la formation des cadres. Cette dernière constituant un levier considérable pour l'évolution des pratiques professionnelles. Je n'ai pas une très bonne vue de tout ce qui a pu se faire, je vois davantage les choses comme elles ont été pensées notamment du côté de l'École Nationale de la Santé Publique dont je suis moi-même un ancien élève, mais pour ce qui concerne le Ministère de la Justice, je n'ai pas une bonne vue de la manière dont ces questions ont été traitées, je suis un peu dans un point aveugle. Peut-être serait-il intéressant de partir du point de vue de ce ministère quand on parle des formations ES-PJJ.

Bernard Delb (* *Le passage a été modifié après une navette pour l'écrit*) : J'ai connu un directeur d'IPES, René Courtois, présenté en particulier par des historiens de notre association⁴⁰ comme un grand réformateur ayant beaucoup agi pour la transformation de l'IPES de Saint Maurice en atténuant la violence institutionnelle, en oeuvrant pour l'instauration d'une formation professionnelle pour les jeunes avec la sanction éventuelle par un CAP, en créant la « République de Saint Maurice » qui éditait la revue « Espère ».

C'est bien beau, mais les habitudes ont la vie dure, et l'homme que j'ai connu était resté extrêmement dur, très dur et violent avec les « élèves ». Quant à la « République » et à sa revue « Espère », on m'en a vaguement parlé à mon arrivée, en m'informant que les pensionnaires du pavillon « Peupliers » n'y participaient pas. Cela se confirma car je n'en ai jamais vu la couleur.

Lors du repas de midi, Monsieur le Directeur, surnommé « Papa », paraît-il par affection, René Courtois donc apparaissait « entre la poire et le fromage » pour le « rapport ». D'abord les « récompenses » avec son lot de cigarettes pour les méritants. Puis les « punitions » pour les vauriens qui souvent passaient par une correction en cuisine pour réapparaître dans le meilleur des cas avec des traces de sang sur le visage, ou plus si affinité.

Restait la survivance d'une violence institutionnelle de la part de certains membres du personnel. Ces gens qui s'occupaient de nous avaient été pour beaucoup embauchés sur place

³⁹ Les Action d'Adaptation (1969) ont été organisées sous la responsabilité de Bernard Lory (directeur de la population) et le CTNEAI, permettant de qualifier de nombreux éducateurs « faisant fonction » et les qualifier par l'attribution d'un Certificat National de Qualification, soit de Moniteur-Éducateur, soit d'Éducateur Spécialisé. La méthode de travail préconisée avec l'aide de Bertrand Schwarz - ancien directeur de l'école des mines de Nancy - a été utilisée. (* dont le dossier « Construire une pensée collective pour l'action » publié par la revue Pour (n°189) donne les principaux éléments : « Toute innovation suppose des expérimentations, et toute expérimentation pose des problèmes. C'est à la résolution de ces problèmes que sont invités les gens qui se forment ».)

⁴⁰ AH-PJM.

à Lamotte-Beuvron. Les maîtres d'apprentissage n'étaient pas les plus mauvais, souvent même tout-à-fait paternalistes.

Ils préparaient les jeunes à leur examen avec sérieux et patience. Mais les surveillants des autres heures de la journée, désignés pompeusement « éducateurs », pratiquaient au mieux du gardiennage, souvent avec ennui, parfois avec brutalité.

René Courtois a quitté l'établissement en 1959, emmenant avec lui une partie du personnel et des « colons » les plus anciens. Le sous-directeur a réalisé l'intérim et la violence a « brutalement » disparue. Il avait un enfant leucémique, ce qui peut expliquer peut-être son comportement : du jour au lendemain, la violence institutionnelle, exercée par nos encadrants pseudo-éducateurs, a disparu totalement. Alors cela a été une transformation ! Une autre s'est produite la même année, en 1958. Je ne sais pas si c'est la réforme de 58 qui a joué, mais nos conditions se sont vraiment totalement transformées. Ce n'était pas de la douceur quand même ! Il ne faut pas oublier qu'il y avait déjà la violence entre nous, entre les pensionnaires, entre les colons et elle était très dure parce qu'il fallait arriver à trouver une place au sein de ce groupe et pour y parvenir, il n'y avait pas d'autre méthode que de se battre. Il fallait être dominé ou dominant.

Bernard Balzani : si tu permets, concernant cette question du rapport à la violence, du rapport à l'autorité ou du rapport aux adultes, aux professionnels qu'ils soient formés ou pas formés selon les époques, ici dans cette période 1957-1960, moi, je suis arrivé dans l'Éducation Surveillée en 82, je pourrais aussi témoigner d'une ambiance violente, d'une ambiance dure entre professionnels et en direction des mineurs, car on ne parlait plus de colons à mon époque : la violence était visible, elle était palpable et sans mauvais jeu de mots, les paires de claques volaient encore dans le début des années 80, donc en 82, et ces éléments-là témoignent peut-être aussi d'une histoire de la violence institutionnelle ou d'un rapport à la violence produite par les institutions, par les corporations, par les professionnels en direction des mineurs ou des jeunes suivis au nom de leur irrégularité, de leurs difficultés ou au nom de leur comportement *violent* entre guillemets. C'est tout aussi intéressant que l'on puisse encore capter, recueillir cette mémoire vive, sauf si tu l'as déjà donnée, exprimée dans d'autres endroits, et à ce moment donné, c'est lire et s'informer via ce qui a déjà été produit. Mais il y a peut-être encore des éléments qui peuvent venir éclairer ce que Michel Bouvier dans sa présentation de ce matin disait d'une ambiance plutôt bon enfant, enfin en tous cas comme je l'ai plutôt entendue comme telle, sympathique, d'un mélange entre pensionnaires et enfants des personnels et du directeur. Cela permet d'avoir des contrepoints et, du coup, de mieux dresser une réalité de ce qu'étaient ces époques et ces institutions.

Bernard Delb : je suis allé à une petite réunion à l'AHPJJ à Nîmes et j'ai été très surpris. On était sept ou huit anciens de l'assistance, mais j'étais le plus vieux évidemment et tous les autres étaient nettement plus jeunes. Alors, je n'osais pas trop raconter mon histoire, parce qu'elle ne me paraissait pas du tout adaptée à ce que mes collègues avaient pu vivre. Puis, à un moment donné quand même, j'en ai parlé. J'ai parlé de la violence. Et là, j'ai été très très surpris. Tout ce que je racontais de violences, ils disaient tous, ces jeunes dont une jeune de dix-huit ans : « - Mais oui on a vécu ça ! Oui, ça se passe comme cela ». Alors la violence, je pense qu'elle existe encore et c'est probablement lié à cette volonté de mâter, peut-être parce qu'il n'y a pas d'autres solutions que de dominer. Il faut bien que l'institution domine pour donner une chance à celui qui est dominé de comprendre que la route qu'il prend, elle n'est pas bonne.

Bernard Balzani : Sauf que peut-être dans certains lieux des groupes de professionnels, d'éducateurs, ont voulu s'opposer aussi à ces pratiques en essayant de poser autrement les choses, moins sur les rapports de force et de domination que sur le rapport au travail et de penser sa vie et son histoire pour trouver les éléments d'un chemin, d'une insertion ou d'une inclusion pour utiliser le terme d'aujourd'hui.

Bernard Delb : A Saint-Maurice, cela a été le cas avec deux instituteurs, ils n'étaient pas que deux, mais je pense à deux en particulier du groupe dont je faisais partie. Nous étions sept, huit à devoir passer le BEPC. Ces deux personnes sont devenues, l'un mon témoin de mariage, et pour l'autre, c'était un grand frère en fait. Ce que j'ai vu aussi à Saint-Maurice, c'est l'arrivée des premiers personnels formés, des premiers vrais éducateurs qui, eux, avaient une approche totalement différente qui reprenait d'ailleurs des idées anciennes comme la création d'un journal, moi je ne l'ai pas vu, mais Jacques Bourquin pourra en parler puisqu'il a la collection complète. J'ai vu aussi des éducateurs qui étaient en stage et qui venaient du Liban ; ils avaient aussi une attitude complètement différente. J'ai loupé ! Mais même à Fresnes, j'ai loupé, car j'y suis allé à un moment où la maison d'Éducation Surveillée n'existait plus, ce qui fait que les deux mois que j'y ai passés, je les ai passés dans un régime d'adulte, et je n'étais pas adulte, et au-dessus de nous il y avait les prisonniers politiques, des Algériens, parce que c'était la guerre d'Algérie, et pour finir mon séjour en 60, j'ai eu le malheur d'aller en Algérie, faire la guerre et défendre des intérêts qui n'étaient pas les miens.

Bernard Balzani : Donc là, si tu permets, tu as toute ta place dans le travail de cet atelier.

Bernard Delb : moi, je suis tout à fait partant, et j'ai déjà écrit sur Savigny et sur Fresnes dans la lettre de l'AHPJM.

Jacques Bergeret : bon, on retient notamment que dans les thématiques il y a la question de la violence qui existe dans la société. On est dans quelque chose qui d'un point de vue anthropologique est constitutif de l'homme qui comporte le meilleur et le pire. Après on peut développer ou réguler cette violence. Dans l'Éducation Surveillée, concernant tout ce qui concerne les mesures d'enfermement, on n'avait pas les éclairages que l'on a aujourd'hui du point de vue théorique à partir de travaux comme ceux qu'ont fait Michel Foucault⁴¹ et d'autres et qui ont transformé certaines perceptions. Mais il y avait aussi des facilités qu'il faut aussi remettre dans le contexte historique : ce n'était pas du tout choquant qu'un père de famille détache sa ceinture pour cogner son fils au principe de le corriger parce qu'il s'était mal conduit.

Michel Bouvier : Tout à l'heure j'ai entendu deux choses qui m'ont intéressées, tu parlais de mettre dans le coup des personnes qui, à certaines époques, auraient pu être témoins des évolutions de l'établissement. A Neufchâteau, hélas, je dis hélas, parce que c'est une mauvaise piste, il y avait une association d'action éducative très présente, très active et très proche qui était constituée d'une trentaine de personnes. Je viens de reprendre la liste, mais je me suis aperçu, hélas, que tous les membres sont décédés à ce jour, ce qui n'est pas de chance pour la recherche. D'autre part, tu parlais de retrouver des rapports annuels d'activité, j'en ai : par exemple j'ai celui de 1974 et celui de 1981 (* *Michel Bouvier a aussi celui de 1976 et 1977*), mais j'en ai certainement d'autres dans mes archives. Ce sont des éléments qui indiquent beaucoup de choses.

Jacques Bergeret : Alors ce qui pourrait être utile, sur un plan pratique, Michel, si tu en étais d'accord, c'est que tu te fasses pour toi-même une sorte de petit chantier d'archives en décrivant les documents et chaque fois en étant très attentif à la datation. En général, quand on fait un chantier d'archives, on réunit les éléments qui ont à voir les uns avec les autres puis on indique sur le carton la date de début et de fin de ce qui est dans le carton ; cela aide les chercheurs à fonctionner. Les travaux qu'on mène aussi bien à l'AHPJM qu'au CNAHES visent aussi à constituer des outils pour la recherche qui sont informatisés, mais qui ne sont rien d'autres dans le fond que la description aussi fine si possible de chacun des documents. A partir de là, on sait qu'on les a, leur importance (nombre de pages...).

⁴¹ Cf. par ex. « Surveiller et punir » paru le 20/02/1975 chez Gallimard.

Michel Bouvier : les rapports d'activité sont datés.

Jacques Bergeret : oui, bien sûr, par définition. Si tu me dis les rapports d'activité que tu as, cela m'évitera d'avoir à les rechercher aux Archives Départementales.

Michel Bouvier : j'ai amené ceux-là, mais j'en ai certainement d'autres. Il faudrait qu'on puisse en parler. Et puis, par ailleurs, il existait un journal qui était fait au sein de l'établissement par des collègues, et notamment le directeur, M. Jacquet qui faisait des dessins et des élèves qui faisaient des reportages d'activités. C'était le journal de l'école.

Jacques Bergeret : j'en ai photographié.

Michel Bouvier : j'en ai encore si tu veux, cela peut alimenter notre réflexion.

Jacques Bergeret : bien sûr. Alors là, on est typiquement dans ce qu'a décrit tout à l'heure Bernard Delb, c'est une pédagogie active menée par des éducateurs qui ont été davantage formés, qui voient bien qu'il faut des objets transitionnels qui aident l'expression. Cela peut rejoindre aussi la thématique de la violence qui s'exprime d'autant plus qu'il n'y a pas les mots qui conditionnent l'expression verbale, parfois dans des manifestations de reproduction pure et simple de ce qui se passe dans les milieux familiaux où la violence est enracinée de façon multifactorielle, ce que vous connaissez parfaitement. Mais la position institutionnelle est celle évidemment de professionnels qui doivent maintenir l'institution dans un rapport à la violence qui n'est pas quelconque et qui nécessite de prendre des mesures de distanciation, c'est-à-dire de ne pas toujours prendre les choses au premier degré, de ne pas toujours répondre du tac au tac à la violence par la violence. Donc, il y a énormément d'éléments de ce type-là à prendre en compte.

Michel Bouvier : pour compléter, j'ai aussi de nombreux articles de journaux qui se faisaient l'écho ou de la population ou des élus, que ce soit sénateurs, députés, maires, *et cætera*, sur leur vision dans le temps, j'ai tout un tas de coupures de presse qui ont jalonné la vie de l'établissement, même des réactions de la population, parce que des fois il y avait des événements dramatiques qui ont jalonné la vie de l'établissement, lors de sorties libres ou de choses comme cela. Et puis avec des paradoxes incroyables, c'est-à-dire que des membres de la population disaient que c'était vraiment bizarre qu'au niveau de l'école de Rébeval, de l'ISES de Neufchâteau, les élèves bénéficiaient de cours de ski, etc. et que leurs propres enfants ne pouvaient pas avoir les mêmes jouissances, entre guillemets. Il y avait une espèce de rivalités et lorsqu'il y a eu des incidents, les articles de journaux ont en été les témoins, on nous crachait dessus. Cependant, quand il s'est agi de fermer l'établissement, tout le monde a dit : « - Surtout, ne le fermez pas car ça fait partie de notre vie et de la commune de Neufchâteau ; ça permet aux commerçants de commercer, etc. ». Il y avait sans arrêt des allers et retours de pensées à la fois positives et négatives.

Bernard Balzani : pour aller un peu plus loin, est-ce que l'on pourrait lancer, pour ceux qui sont intéressés et aussi pour lancer la dynamique une sensibilisation sur la question de l'archivage avec une présentation possible de ce que l'on archive et du comment on indexe et archive, en prenant en compte les archives privées comme par exemple celles de Michel Bouvier ? Du coup, chacun d'entre nous, s'il a des archives dites privées, qu'il puisse commencer, éventuellement avec un appui des uns ou des autres par intérêt ou proximité, de prévoir faire ce travail d'archivage, d'indexation, de mise en cartons de ce que les uns et les autres possèdent, de façon à en avoir une trace qui puisse circuler.

Jacques Bergeret : je réponds à la question. Cela fait partie des objectifs du CNAHES, sachant, comme cela a déjà été dit ce matin, que les archives institutionnelles du public sont soumises à des règles qui, d'un point de vue technique, ne sont pas différentes de celles du privé mais qui répondent à des obligations telles que les dépôts qui doivent être fait directement aux Archives publiques. C'est ce qui a été fait finalement dans de bonnes conditions pour l'IPES de Neufchâteau, alors que longtemps, on m'avait dit que pas du tout, on avait tout perdu dans le déménagement, qu'il n'y avait plus rien. C'est grâce à Mme Monique Brisset⁴² qui avait travaillé à Vaucresson que j'ai compris que ce n'était pas le cas et qu'il n'était pas compliqué d'en retrouver la trace suite au dépôt effectué par l'administration aux Archives Départementales des Vosges. Mais pour le privé, les règles n'ont pas le même caractère impératif, si bien que je passe beaucoup de temps à plaider auprès des dirigeants de structures privées pour qu'ils soient attentifs à leurs archives qui ne sont pas naturellement leur priorité. Le social est tout le temps « le nez dans le guidon » d'une actualité très prenante ; Jean-Paul Marchal qui est président d'une association le sait bien, c'est hyper prenant, en plus aujourd'hui dans les circonstances de la pandémie qui complique encore les conditions de travail. De ce fait, les propos du CNAHES sont quelque peu surréalistes lorsqu'on parle des questions d'histoire qui sont derrière soi et jugées ne pas présenter de caractère d'immédiateté car décalées par rapport aux urgences sociales qui font que souvent il faut résoudre un problème dans les 24h ou les 48h. Ça c'est une chose.

La seconde, c'est qu'au-delà des institutions il y a des personnes qui, comme Michel Bouvier, parce qu'ils ont le goût de l'histoire sont conservateurs, ont gardé des traces des lieux où ils sont passés. Et c'est vrai que remettre le nez dans ces documents, ce n'est pas rien parce que cela amène à revisiter sa propre vie. Pour avoir travaillé avec des gens préparant des témoignages, par exemple quand j'ai organisé les journées sur l'histoire de la rééducation des filles au 19^{ème} et 20^{ème} siècle, j'ai dû soutenir des personnes qui pleuraient lors de la préparation tellement ce que je les amenais à réaborder les touchait. Donc, il y a de l'affectif et de l'émotionnel quelque chose de cet ordre-là, un peu irrationnel et incompressible ; et puis il y a les éléments objectifs, parce que le gros intérêt des archives est qu'elles ne mentent pas dès lors qu'elles sont datées, précises, s'il y a des mots, de l'iconographie, on dispose alors de quelque chose d'objectif au sens de la matérialité qui ne veut pas dire vérité, avec une différence que font bien les archivistes entre ce que l'on appelle les *documents de travail* préparatoires par rapports aux *documents finis*. Par exemple, un rapport d'activité est un document dit *fini*. Il y a eu des moutures intermédiaires, mais c'est ce document fini qui est envoyé à l'administration ; c'est celui-là que je retrouve maintenant aux Archives Départementales des Vosges quand il s'agit de Neufchâteau.

Des particuliers emmagasinent les choses mais souvent dans un joyeux bazar, comme c'est souvent le cas dans les institutions au point parfois de voir combien c'est terrifiant quand un directeur demande à une secrétaire d'aller dans les archives parce qu'on a besoin d'un document, c'est la panique ! parce qu'on ne sait plus où c'est, c'est peut-être mal indexé. On a fait des progrès depuis. Alors on fait aussi des formations pour permettre aux personnels de mieux gérer les archives. Mais c'est aussi une question plus politique, au sens où il s'agit pour l'association de se préoccuper des traces de son travail. Et quand on parle du travail d'une association – dans le public c'est à peu-près la même chose - c'est bien sûr tout ce qui est lié à la marche institutionnelle et c'est lié aux acteurs, aux gens qui ont produit ces documents, et donc aux témoins qui ont produit des effets de mémoire.

⁴² Retraitée Bibliothécaire-archiviste au CRIV Vaucresson (Éducation Surveillée / PJJ) Administratrice honoraire Cnahes qui m'a informé le 15/12/12 qu'elle avait fait le recensement des archives de l'IPES de Neufchâteau, ce qui m'a amené à m'adresser avec succès aux Archives Départementales des Vosges et à obtenir la nomenclature du dépôt opéré par le Ministère de la Justice.

On a des difficultés parfois parce que certains documents sont réputés plus importants que d'autres. Je donne un exemple, si un document comporte un tampon officiel et que c'est apposé par le magistrat ou qu'il comporte une entête de médecin, alors il a une valeur incroyable et bien sûr il faut le conserver ; par contre s'il s'agit d'un texte manuscrit d'un éducateur ou d'un compte-rendu d'activité, ça ne vaut rien : il y a des combats à mener, y compris avec les spécialistes des archives qu'il faut convaincre du contraire quand il s'agit de nos domaines. On voit avec tout le côté muséographique réalisé autour des enfants de justice⁴³, l'importance de documents qui racontent des choses tout simplement de la vie quotidienne, parfois des choses toutes simples : qu'est-ce que le gamin avait dans ses poches à son interpellation et lors de sa mise sous écrou⁴⁴ ? soit des objets qui racontent quelque chose de la vie du mineur.

Maintenant, pour être tout à fait complet par rapport à la question de Bernard, il peut y avoir une aide. Pourquoi est-ce qu'Arthur Malgras est là en tant que jeune du Service Civique ? C'est parce que je recrute des jeunes du service civique au titre du CNAHES pour aider notamment à faire des chantiers d'archives de ce type. Des professionnels savent bien que le jour où ils vont mourir, leurs enfants ne vont absolument rien faire de ce qu'ils ont conservé ayant de la valeur à leurs propres yeux car il s'agit pour chacun de sa propre vie. Ils subodorent que cela a de l'importance dans la transmission vis à vis du métier qu'ils ont exercé, des institutions dans lesquels ils sont passé, par rapport à des aperçus comme ceux que nous partageons ensemble aujourd'hui. Et qu'en faire ? Et bien il peut y avoir un accord sur le fait qu'on nous confie des archives qui sont des archives privées que l'on met en ordre, on crée un fond qui porte le nom de la personne qui fait le don de ces archives, on informatise l'outil de recherche correspondant qui va favoriser pour les chercheurs la possibilité de s'en servir, parce que ça ne sert à rien d'emmagasiner si c'est le bazar. Pour côtoyer pas mal de chercheurs et mener le travail que j'essaie de faire avec notamment l'historien Étienne Thévenin⁴⁵ de l'Université de Lorraine, ils s'intéressent très peu à ce qui est contemporain ou à ce qui relève de l'Action Sociale. Lorsque j'avais organisé les *Premières assises du travail social en Lorraine*⁴⁶, j'avais programmé une table ronde portant sur la recherche et les chercheurs avaient dit que pour eux l'action sociale représentait *un secteur émergent*. Donc l'intérêt des historiens est ailleurs ; par exemple dans la dernière période, les chercheurs ont été impactés par le centenaire de la guerre de 14-18 ; tout était là-dessus. Heureusement qu'on en est sorti, mais une autre guerre va arriver qui va capter l'attention ! Donc, le secteur qui est le nôtre n'est pas un secteur qui est jugé très important de la part encore de beaucoup d'historiens. Je fais un travail de lobbying en disant qu'on fait un travail de rangement de corpus qui deviennent accessibles, répondant ainsi à la condition d'exploitation parce que pour un doctorant, même avec l'accès à des corpus bien rangés et faciles à visiter notamment dans les lieux publics, c'est déjà difficile de faire un doctorat ; donc c'est exclu de le faire si les archives sont en désordre, même si une institution vous dit qu'elle vous ouvre grandes les portes de ses archives. Mettre de l'ordre et assurer l'accessibilité pour la recherche est une priorité. C'est ce que nous sommes en train de faire avec Arthur Malgras qui est avec nous aujourd'hui, pour les archives de l'Office d'Hygiène Sociale de Lorraine (OHS), et là c'est intéressant de travailler sur des documents, y compris ceux du doyen Parisot, l'un des fondateurs de l'OMS⁴⁷.

⁴³ www.enfantsenjustice.fr/public/ferme.html

⁴⁴ La mise sous écrou permet de vérifier l'identité du détenu (photos, empreintes, inscription au livre des entrées et ouverture d'un dossier personnel), son titre de détention et l'autorité dont il émane. Un dossier individuel est constitué pour tout détenu et le suit pendant toute sa détention.

⁴⁵ Maître de conférence HDR (Habilitation à Diriger des Recherches) en histoire contemporaine - Directeur du Département d'Histoire de l'Université de Lorraine.

⁴⁶ 1ères Assises de l'Histoire du Travail Social en Lorraine. Nancy 29 novembre 2007. IRTS de Lorraine. Publication cf. : <https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/les-manifestations/>

⁴⁷ Organisation Mondiale de la Santé.

On a précédemment fait un travail de reprise de toute l'iconographie des établissements et services rassemblée au siège de l'association en réalisant près de 4000 clichés numériques iconographiques. On est pour le moment dans la deuxième phase du travail qui porte sur les archives papier qui comportent beaucoup de documents très intéressants ; à la sortie, les chercheurs disposeront des libellés exacts de chacun d'eux.

Le CNAHES peut contractualiser le moyen de le faire, mais typiquement l'on ne peut le faire que si une personne nous dit que ça l'intéresse qu'on l'aide à mettre ses documents privés en ordre et à partir du moment où les gens acceptent de faire partie de notre association et la communicabilité de leurs archives. Il en va de même pour les institutions. Lorsque le travail est achevé, la personne concernée ou les dirigeants associatifs sont incités à faire don de leurs archives : « je fais don de mes archives », de préférence aux archives publiques, parfois au CNAHES lui-même, ce qui suppose un document juridique permettant à mes descendants d'y avoir accès sans barrière de temps mais je peux mettre des conditions d'accès, précédée d'une délibération du conseil d'administration s'il s'agit d'une association. La plupart des archives privées qui ont été confiées au CNAHES sont déposées et consultables aux Archives Nationales de France de Pierrefitte. Pendant longtemps elles étaient aux *Archives du Monde du Travail* à Roubaix ; on les a transférées en même temps que les archives de l'Éducation Populaire dans les bâtiments des plus grandes archives d'Europe situé à Pierrefitte, en face de l'Université Paris VIII où plusieurs anciens archivistes du CNAHES, devenus historiens, sont maintenant des enseignants qui entraînent leurs élèves à travailler dessus et ça c'est formidable. J'aimerais bien que l'on fasse la même chose en Lorraine mais ce n'est pas encore gagné ! Voilà, j'ai été un peu long, mais à partir ou dans le cadre de cet atelier, c'est tout à fait possible d'engager un ou des chantiers d'archives sachant que les archives privées ont toutes leur place à côté des archives institutionnelles qu'elles peuvent compléter ou pondérer.

Bernard Balzani : en connaissant un certain nombre d'entre nous et en échangeant antérieurement avec certains, on peut sur cette question savoir et bien repérer que sur cette question-là aujourd'hui on redécouvre la richesse du fonds privé de Michel Bouvier. En janvier j'étais en entretien avec Jean-Paul Marchal, Jean Rinnert et Salvatore Rapisarda et j'ai pu redécouvrir que Salvatore et Jean avaient un fonds d'archives, beaucoup moins Jean-Paul qui n'a pas gardé beaucoup mais peut-être de quoi combler un certain nombre de trous ou d'espaces. Est-ce que cela ne pourrait pas être l'une des premières actions ou une action conjointe commune à l'ensemble de l'atelier, consistant à faire ce travail d'indexation, de stockage et en tous cas d'élaboration de répertoires de recherche ?

Jean-Paul Marchal : effectivement, j'ai très peu d'archives ; ce n'est pas dans mon tempérament je le reconnais ; mais il y a la question du témoignage. Est-ce qu'il y a une doctrine – je ne sais pas comment dire – ou des techniques de témoignages ? Qu'est-ce que tu aurais à dire là-dessus ?

Jacques Bergeret : la réponse est oui. D'abord, sur le fond, le CNAHES développe l'idée qu'il est nécessaire de travailler :

- autant sur *la paperasse* mais, en réalité, sur tous documents y compris audio-visuels et parfois aussi sur des objets, donc les archives quelques soit leurs formes, les objets parlant par eux-mêmes ;
- que sur les témoignages, auxquels on accorde énormément d'importance. Pourquoi ? Parce que les témoignages même s'ils n'ont pas la rigueur des archives (on peut se tromper, se tromper dans les dates, on a des points de vue et des impressions liés à la place qu'on occupait, c'est la question du regard et de l'angle qui est le nôtre, on a adouci ou accentué certains points : donc, on n'est pas objectif.

Mais pour autant les témoignages ont une propriété extraordinaire. Ils mettent de l'humanité dans les éléments qui sont posés *a priori* de manière objective. Ils introduisent des rapports que parfois on n'imaginerait même pas ; un exemple a été donné ce matin à propos de la formation, lorsque le témoin, s'écartant de la version officielle de production d'une forme de préqualification spéciale des futurs éducateurs de l'Éducation Surveillée autour de l'enseignement ou du sport, supposée efficace pour changer ensuite les pratiques professionnelles dans les établissements, explique qu'en réalité, c'est un coup d'épée dans l'eau car, sur le terrain, la gestion administrative des ressources humaines du ministère n'en tient aucun compte. Alors, si un témoin ne raconte pas ça, qu'est-ce qui le dit dans les archives publiques ? Probablement rien ne le mentionne !

J'ai dit à propos de Neufchâteau mon admiration du travail qui avait été fait autour des rapports d'activité par les différents directeurs successifs ; mais il peut aussi y avoir de la roublardise consistant à fausser les données. On présente les choses comme intéressantes alors qu'elles sont calamiteuses. Parfois les inspections sont très utiles car elles permettent d'avoir une vision qu'on ne pouvait pas imaginer ou pas à ce point. Je pense à notre collègue Labarthe, j'aurais dû l'excuser car il a été invité, mais il est très occupé actuellement en Meuse et souhaite suivre notre travail sans s'y impliquer pour le moment. Il a réalisé une recherche et un petit ouvrage sur un ancien baignoire d'enfants agricole en Meuse⁴⁸ dans lequel il met en exergue ce que je viens de dire : à un moment donné, le représentant de l'État se déplace dans le village d'implantation de la colonie agricole et s'aperçoit qu'il y a de la violence institutionnelle. Il fait son rapport en écrivant : « vous trouverez ci-joint le fouet à nerfs de bœuf que j'ai confisqué et dont vous verrez à l'usure de la lanière à quel point il a servi »⁴⁹.

Les témoignages sont très importants. En préparation – comme on le fait partout au CNAHES - j'ai plusieurs fois organisé des formations, parce qu'on ne vient pas comme ça pour recueillir des témoignages ; ça remue les gens. Il ne faut pas se rater du point de vue technique. En général je filme, parce que c'est pour l'histoire. Il y a aussi à prendre en compte toute la gestion juridique : droit à l'image, droit d'exploitation de ce que les gens ont pu donner d'eux-mêmes. Nous avons une procédure au CNAHES que j'essaie un peu de simplifier, comportant la signature contractuelle sans laquelle nous ne pouvons exploiter ce qui nous a été confié. Parfois, le témoin peut se reprendre et demander une annexe au document juridique, par exemple pour mettre une condition visant à retarder la date d'exploitation ou pour faire précéder celle-ci d'un avertissement. Et puis, les jeunes volontaires du Service Civique m'aident ; pour le moment c'est très compliqué avec l'épidémie qui ne permet pas de se déplacer, mais les recueils de témoignage sont de belles rencontres ! C'est extraordinaire et c'est aussi une chance pour les volontaires du Service Civique, aussi parce qu'il s'agit de rencontres intergénérationnelles. C'est le cas aujourd'hui par exemple pour Arthur qui vous rencontre et vous écoute en faisant des découvertes par rapport à des choses qu'il ne connaît pas, qui sont en rapport avec son projet d'études d'historien. Il souhaite s'intéresser à une période d'histoire plus reculée mais je l'invite à regarder les périodes plus contemporaines qui peuvent l'intéresser aussi.

Donc, on enregistre et on filme pour opérer ensuite la transcription intégrale des témoignages en notant aussi les silences qui, parfois, sont significatifs. A partir de là, j'essaie de mettre en valeur ce qui est dit mais parfois il y a des expressions orales qui doivent être un peu améliorées pour être publiées : les « heu » et les « hein » sont supprimés. Les enregistrements qui constituent à leur tour des éléments d'archives sont à disposition des chercheurs.

⁴⁸ La colonie pénitentiaire agricole de NAUMONCEL dans la Meuse (1856-1882) / Vend l'ouvrage édité à compte d'auteur 15€. S'adresser à Daniel Labarthe, dit « Albert », 12 rue des Ducs de Bar, 55000 Bar-le-Duc. albert.labarthe@free.fr

⁴⁹ Il est peu sûr que l'administration ait conservé l'objet comme pièce du dossier d'inspection !

Donc, à côté des archives classiques, on dispose des témoignages, soit deux sources très importantes. Parfois les témoignages permettent de raconter des choses en les liant dans des configurations de sens inattendus et surprenants. Des rapprochements peuvent être établis entre des témoignages au départ sans rapports entre eux ; à l'inverse ils peuvent être pressentis, ainsi j'espère rencontrer prochainement un ancien président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle sur son rôle lors d'une période concernant la formation des travailleurs sociaux, cela au titre d'un autre Atelier d'Histoire Sociale que le nôtre qui se met en place sur les formations dans le Grand Est des personnes travaillant dans le social et le médico-social. Évidemment, dans ma tête, je fais déjà le lien avec ce que l'on va faire au titre de notre Atelier concernant la formation PJJ du CRF. Et là – dans un contexte de restructurations successives - il s'agissait du passage du centre de formation IRESS⁵⁰ de l'OHS repris un temps par le département ensuite devenu l'une des composantes de l'IFRAS, lui-même devenu une composante de l'IRTS de Lorraine d'aujourd'hui. Donc l'on a aussi des évolutions de ce type-là et alors les témoins peuvent raconter des choses sur ces étapes qui ne sont pas que juridiques ; cela donne du corps et produit du sens : parfois il y a un sens donné par les témoins qui est incroyable. Par exemple, vous n'allez pas trouver dans les archives de pièces indiquant que l'école d'assistantes sociales gérée par l'OHS était artificiellement la plus chère de France, ce qui était un peu scandaleux, ce que je peux dire comme témoin à partir d'autres sources ; ou encore pour rendre compte des tensions consécutives au transfert de compétences du fait des lois de décentralisation dégageant d'un coup la puissance de l'Office d'une bonne partie de ses prérogatives au profit du département puisque c'était cette collectivité qui était désormais chargée de les mettre en œuvre, avec un effet de dépossession vécu de manière extrêmement difficile. Les acteurs parlent de ces choses-là, mais vous ne trouverez pas cela dans les archives, en tout cas pas comme cela ! Les historiens qui broutent à différents râteliers sont avertis ce qui leur permet de dire : attention, là, il y a peut-être une autre hypothèse. Après, elle tient ou elle ne tient pas, mais si les témoignages de beaucoup d'acteurs vont dans le même sens, cela donne de la crédibilité au propos.

Il n'y a pas de vérité absolue en histoire comme ailleurs ; on essaie cependant de resserrer des choses qui font traces de manière significative et aussi pour alimenter l'intelligence collective qu'on peut avoir dans la modernité de ce qui a pu se faire auparavant, de manière peut-être à être plus intelligent dans la manière de gérer le présent et de faire confiance à ne pas rater, ce qui conditionne déjà dans le présent : le futur. Il y a une conception quasi philosophique derrière tout cela. Il y a des effets de masse d'éléments du passé qui nous tiennent. Chacun de nous arrivant comme professionnel s'est trouvé dans des pratiques qui se faisaient auparavant, qui continuent à se faire et qui peuvent donner lieu à des changements. On a évoqué tout à l'heure les questions de violence : elles viennent de loin et s'en défaire est difficile, cela ne va pas de soi, cela suppose des choix et des modifications de comportements. La question du changement dans les organisations est très bien documentée. Pardon d'avoir été un peu long !

Bernard Balzani : en tous cas cela confirme l'intérêt à la fois d'un chantier d'archivage et d'un chantier mémoriel et que cela traverse nos trois projets : un projet autour de l'IPES-ISES de Neufchâteau et de l'École de Rébeval ; un projet autour de l'ISES de Montoy-Flanville ; peut-être à articuler l'un et l'autre sur la question du territoire et du développement de l'institution de justice ou de l'Éducation Surveillée sur le Grand Est, en pensant que l'on devra peut-être un jour s'intéresser comparativement aux frontières : la Haute-Saône, la région parisienne ou l'Alsace par rapport à la Lorraine. Et il y a aussi la question d'un chantier sur la formation des personnels, qui peut certainement se reboucler ou se recroiser avec la formation des *élèves*.

⁵⁰ Institut Régional de formation des Assistantes Sociales (AS) et des Conseillères en Économie Sociale Familiale (CESF).

Jacques Bergeret : attention à ce que tu dis lorsque tu parles de l'Alsace qui fait aujourd'hui partie du Grand Est !

Bernard Balzani : oui, aujourd'hui ; mais si on est sur une période 1945-1990 qui comporte la bascule entre l'Éducation Surveillée et la PJJ, l'Alsace a toujours été une région, à l'intérieur de la Justice, autonome ; tout comme à l'intérieur de la Lorraine avec les Cours d'Appel de Nancy et celle de Metz pour la Moselle. Il y avait quelque chose d'assez singulier dans la constitution de l'ISES de Montoy-Flanville en lien avec ce territoire de Moselle qui comportait lui-même une Cours d'Appel et historiquement plutôt lié à l'Alsace qu'à la « France de l'intérieur » comme on dit quand on est Mosellan.

Jacques Bergeret : on touche à quelque chose qui fait débat actuellement autour des questions de laïcité avec pour certains l'idée qu'il faudrait revenir sur le Concordat et le régime particulier concordataire qui en résulte pour l'Alsace et la Moselle. D'ailleurs, à un moment donné, l'Alsace disait « - s'il faut faire une grande région, on veut bien la faire, mais avec la Moselle seulement ». Pour être pratique et en réponse à la question posée par Jean-Paul, je dirais que pour le travail qui est à faire, on aurait intérêt à s'organiser en sous-groupes avec et au-delà des personnes présentes aujourd'hui. De la matière s'est déversée ce matin, de l'ordre du témoignage ; on s'est donné du temps pour cela comme c'était prévu et on peut continuer à le faire. C'est pourquoi l'enregistrement et la transcription pour le compte-rendu sont intéressants, car il faudra y revenir vraisemblablement. Il faudrait repérer des gens qui seraient à contacter en vue du recueil de leurs témoignages historique. Cela se prépare avec chaque personne : qui est-elle ? pourquoi dit-on que son témoignage serait intéressant par rapport à ce sur quoi on travaille, y compris en termes de datation ? Et ensuite, comment s'y prendre ? Il peut y avoir une équipe qui se déplace chez la personne, à moins que l'on ne convienne d'un lieu neutre, mais dans de bonnes conditions car il faut que cela soit au calme en évitant les bruits parasites. Il ne faut pas se rater du point de vue technique : chaque fois je fais de la formation audiovisuelle ou que j'interviens avec les jeunes qui m'accompagnent, j'attire l'attention sur l'intérêt de doubler la prise son, car ce dernier est primordial et il est plus facile d'obtenir une belle image qu'un son correct. Il m'est déjà arrivé, bien que très instruit sur ces questions audiovisuelles, de me planter, comme la fois où, pour une captation de groupe et au passage je souligne qu'il peut y avoir des captations de groupe, j'avais acheté un nouveau micro. Nous l'utilisons pour la première fois en Meuse chez les Compagnons du Chemin de Vie. Manque de chance, nous ne vérifions pas le manque de son par les écouteurs et je me rends compte après la séance d'un parasitage continu impossible à supprimer.

Heureusement, j'avais doublé le son avec un appareil professionnel dédié et il a été possible de le substituer à celui défectueux.

Lorsqu'on met des personnes en situation de raconter quelque chose d'important de leur vie et qu'elles le font, cela se fait généralement en une seule fois et il ne faut pas leur demander de le refaire car on n'est pas au cinéma où on se permet de faire plusieurs prises de vue pour n'en conserver qu'une. C'est un peu difficile mais en même temps passionnant. En fonction des personnes, il faut se déplacer, parfois plusieurs fois avec la même personne ; cela demande du temps. Il faut aussi éviter un témoignage trop dilué difficilement exploitable et viser à obtenir quelque chose de bien pensé qui nécessite de la part de la personne qui témoigne d'avoir préalablement préparé au besoin avec quelques notes ce qui lui est nécessaire pour être au clair avec ses idées et ne pas se tromper avec les dates. Il y a donc nécessité d'un travail préparatoire, y compris de notre part pour réfléchir aux questions à poser. Ensuite, on passe à l'action sachant qu'il est possible d'interrompre s'il y a un coup de fatigue. A la sortie de ce travail, on dispose donc de matériaux ressources qui, un peu comme des pièces de Lego, peuvent être utilisés de différentes manières.

Par exemple, le CNAHES, au niveau national, essaie d'utiliser certaines pour créer de petites séquences éducatives qui permettent de poser un problème et, à la clé, on introduit deux ou trois questions qui amènent le spectateur à se questionner et à échanger avec les autres à partir de témoignages combinés avec des photos d'époque qui racontent les lieux et illustrent les acteurs. Les témoignages peuvent s'entrelacer avec d'autres types de documents. Ainsi, pour le moment, sur l'une des actions que l'on mène dans le Grand Est concernant *les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et demain ?*, on essaie d'avoir des documents écrits ou iconographiques en visant à les égrener, c'est-à-dire qu'on n'assène pas trente pages d'un coup, mais on publie de manière séquentielle ; c'est aussi audiovisuelle, mais pour réaliser une petite séquence il faut beaucoup travailler quand même ! Donc, il y a le site internet du CNAHES⁵¹ et vous pouvez vous faire une idée en visitant les pages régionales Grand Est⁵² si vous ne l'avez pas déjà fait. L'exposition virtuelle⁵³ qu'on essaie de réaliser par petits bouts (on en est qu'au début) ouvre des perspectives très intéressantes. Mais c'est difficile et même très difficile de faire une exposition. On rame depuis trois, quatre ans pour concevoir et réaliser une exposition en dix panneaux sur l'histoire du handicap en Lorraine du Moyen Âge à nos jours à partir d'une question : « *Comment en Lorraine s'est-on progressivement préoccupé des personnes en situation de handicap ?* »⁵⁴ et ce qui se fait dans cet atelier-là est un travail formidable qui, rien qu'en raison des échanges auxquels il donne lieu, vaut mille fois la peine de l'avoir engagé avec les institutions et les personnes qui sont dedans ; il faut dire que j'attache autant d'importance au processus qu'à ce qui en ressort au bout du compte.

Michel Bouvier : je me permets de te dire que je suis très intéressé par tes propositions et qu'au niveau des déplacements, cela ne me pose aucun problème. À Nancy, j'ai des salles de réunions dans les unions et associations où je suis administrateur : que ce soit *Adali, Citoyens et territoires*, ou autre ; on a la possibilité de se réunir facilement et je pourrais amener tout un tas de documents que je pourrai mettre à votre disposition pour que vous puissiez y puiser la substantifique moelle.

Par ailleurs je voudrais parler en diagonale d'un personnage énigmatique qui a été critiqué « positif-négatif » ; une éminence grise de l'Éducation Surveillée et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse qui a été un personnage particulier pour toutes nos structures d'État et du monde associatif, je parle d'Henri Bailly⁵⁵, Compagnon de la Libération. Est-ce que ça te dit quelque chose ?

Jacques Bergeret : non.

Michel Delemare : c'est lui qui a mis au point et instauré le *Challenge Michelet*.

Michel Bouvier : ce monsieur était Compagnon de la Libération (il n'y en reste plus qu'un sur les 200 de l'époque) ; je l'avais rencontré en 1968 à La Chapelle Saint Maimin lors de l'inauguration de la structure où il y avait toutes les huiles parisiennes qui étaient venues avec préfet, maires, sénateurs, députés, etc. On avait échangé tout simplement. Il avait appris que je venais de Neufchâteau, que mon père était directeur d'un internat d'Éducation Surveillée et que je travaillais de temps à autres à Saint-Maurice pour faire des remplacements à l'emporte-pièce.

⁵¹ <https://www.cnahes.org>

⁵² <https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/>

⁵³ <https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/travaux-en-cours/les-pauvretes-dhier-daujourd'hui-et-demain/exposition-virtuelle/>

⁵⁴ <https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/travaux-en-cours/comment-en-lorraine-sest-on-progressivement-preoccupe-des-personnes-en-situation-de-handicap/>

⁵⁵ Henri Bailly a été l'inspirateur du « Prix de la Résistance », préfiguration de ce qui est devenu aujourd'hui le Concours National de la Résistance et de la Déportation qu'il réussit avec le général Jean Ginas à faire institutionnaliser en 1961. On trouvera sa bibliographie ici : https://www.fondationresistance.org/pages/rech_doc/henri-bailly_portrait19.htm.

Alors, il a eu l'idée de proposer et de faire en sorte que les jeunes de La Chapelle Saint Maimin rencontrent les jeunes de Saint-Maurice au travers diverses activités sportives : matchs de foot, de volley, etc. Puis, aussi avec les jeunes de Neufchâteau. C'est là qu'est né le fameux *Challenge Edmond Michelet*. Les années suivantes, cela s'est agrandi avec la participation de plus en plus d'établissements publics et puis associatifs habilités ont participé à ce Challenge Michelet qui réunissait des centaines de jeunes tous les ans, dans telle ou telle ville, que ce soit Toulouse ou autres. Ce monsieur Henri Bailly a eu une influence. C'est une personnalité énigmatique qui a joué un rôle de catalyseur énorme quant à la vie de nos structures car il permettait aux agents : éducateurs, animateurs sportifs, etc. de se rencontrer : Aniane⁵⁶ avec Saint Jodard, Neufchâteau avec Saint-Maurice⁵⁷, etc. et d'échanger sur les pratiques professionnelles. Cela a été quelque chose de très marquant que tout le monde connaît ici.

Pour la petite histoire, ce monsieur est devenu compagnon de la Libération parce qu'il a été initialement haut fonctionnaire détaché, travaillant à l'ambassade des États-Unis à Paris, mais c'était un agent spécial. Il a été déporté et s'est retrouvé avec Simone Rozès, notre ancienne Directrice de l'Éducation Surveillée, avec Simone Veil et compagnie. Ils ont mis en place une structure particulière au niveau national avec les gens de la résistance : les fameux *compagnons de la Libération*. Il venait tous les ans, notamment à Neufchâteau aux périodes de Noël. Il passait la fête de Noël avec les mineurs qui restaient parce qu'ils ne pouvaient pas partir en vacances et avec les éducateurs qui étaient là pour assurer la maintenance. On avait à Neufchâteau des petits chalets : une ancienne école dans les hautes Vosges à Xamontarupt et un chalet au Baillard à côté de Gérardmer et monsieur Henri Bailly nous y retrouvait tout le temps.

Et ce Monsieur, pourquoi avait-il monté ce Challenge Edmond Michelet ? Je ne sais si les collègues présents le savent : c'est parce qu'il avait une admiration pour Edmond Michelet avec lequel il avait détenu pendant plusieurs années en captivité, et par rapport au fait qu'il a été ministre des sports et de la jeunesse avec des convictions humanistes très claires et très pures. Aussi, par rapport à ce qu'il avait mis en place après les événements de la deuxième guerre mondiale et pour le remercier et qu'il soit reconnu au niveau, j'ai envie de dire mondial, il avait voulu le faire béatifier par le pape. Le dossier de béatification de monsieur Edmond Michelet est toujours en cours ; Henri Bailly n'y est pas arrivé de son vivant. Voilà, je voulais en parler parce qu'il a croisé toutes nos structures publiques et associatives habilitées pendant plusieurs décennies. Pour la petite histoire, je vais vous dire qu'il était mon témoin de mariage ; je l'ai souvent rencontré quand je travaillais à Épernay, Paris ou Orléans. Il avait un bureau au 11 rue des Pyramides⁵⁸ où il m'accueillait et on discutait de la jeunesse, de l'Éducation Surveillée etc. Pour moi c'était un grand bonhomme qui a joué un rôle qu'on ne perçoit peut-être pas comme cela : il a joué un rôle de catalyseur énorme pour l'époque. Donc, je voulais dire cela.

La deuxième chose que je voulais dire, c'est que sur place dans ma circonscription, il y a des enfants de personnels qui sont encore présents et qui ont eux aussi des traces de documents et des bouts de mémoire de ce qu'ils ont vécu ; c'est le cas aussi d'anciens mineurs qui ont élu domicile dans la contrée, ils y ont rencontré leur épouse et il y en a même trois que je connais qui sont devenus maires de petits villages ruraux des alentours de Neufchâteau. J'avais mis en place une petite amicale avec mes anciens camarades de classe, fils ou filles d'éducateurs, ainsi que des anciens élèves qui sont restés parmi nous. On a encore des rapports avec tous ces anciens.

⁵⁶ Aniane est le nom donné à la Colonie pénitentiaire industrielle, puis à la Maison d'éducation surveillée (années 1930), puis à l'IPES (années 1950-70) d'Aniane, à 30 km de Montpellier. Cf. <https://enfantsenjustice.fr/?aniane>

⁵⁷ La colonie pénitentiaire agricole pour jeunes détenus de Saint-Maurice est créée en 1872 dans l'ancien domaine impérial de Lamotte-Beuvron en Sologne. Cf. <https://enfantsenjustice.fr/?saint-maurice-199>

⁵⁸ 75001-Paris.

Jacques Bergeret : tout cela est vraiment très intéressant. Je suis un peu époustouflé car je n'attendais pas à ce point tout ce qui s'éclaire dans ma tête comme possibilités et points d'appui. Tout ce qui concerne ces témoins est passionnant. Mais je reviens d'abord sur le premier point développé. Quand on parle des témoignages, il s'agit des gens ; rien ne se fait dans l'histoire sans les hommes et les femmes qui font l'histoire. Elles ne le font pas toutes seules mais dans des configurations de circonstances où se dégagent des leaders, des personnes emblématiques qui accrochent autour d'elles des forces qui permettent de faire aboutir des idées. Elles y parviennent en transformant les combats d'idées au profit du rassemblement d'idées permettant de les transformer en actions significatives. Ce n'est pas parce que des personnes remarquables sont décédées qu'il ne faut pas en parler et c'est pourquoi l'une des assignations de notre travail, c'est de repérer les personnes significatives, qui ont fait avancer les choses dans nos secteurs, pour les mettre en valeur. Cela demande un travail et de faire des choix : pourquoi celui-là et pas un autre ? Et si l'on dit que celui-là est intéressant, alors il faut développer une argumentation comme tu viens de le faire (* *Il s'adresse à Michel Bouvier*) à propos d'Henri Bailly. Mais je me rends compte que je te tutoie !

Michel Bouvier : c'est avec plaisir ! De toute façon, tu as travaillé à Frotey-les-Vesoul et on s'est rencontré il y a bien longtemps lorsque j'ai été amené à conduire des mineurs chez toi et il y a eu deux collègues que je revois encore fréquemment, Jean-Marie Deparis, tu as connu ?

Jacques Bergeret : cela ne me dit plus rien.

Michel Bouvier : Il était parti dans la région de Vesoul ; et monsieur Avogadro qui est également parti dans un centre privé à proximité de Vesoul.

Jacques Bergeret : cela ne me dit rien non plus. Par contre, un éducateur de la PJJ ayant travaillé à Neufchâteau – Charles Gauthier - est venu travailler à Frotey et il est devenu plus tard le Directeur Général de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de la Haute-Saône après le décès de Marcel Rozard avec lequel j'ai beaucoup travaillé. Mais, au départ, j'ai accueilli Charles Gauthier d'abord comme stagiaire en formation quand je travaillais au groupe scolaire.

Jean-Paul Marchal : il faut dire que Charles Gauthier a été un des membres de l'équipe de classes dirigée par le grand chef Jean Rinnert.

Jean Rinnert : oui, parce que Jacques je peux aussi te rappeler que tu m'as également accueilli en stage à Sadoul.

Jacques Bergeret : ça, c'est marrant !

* *Rire général.*

Michel Bouvier : tu vois !

Jean-Paul Marchal : quand j'étais élève-éducateur – c'est comme cela que ça s'appelait à l'époque – à Savigny-sur-Orges, j'ai fait un stage au groupe Lorraine au Centre régional Louis Sadoul. Le groupe était situé tout au fond de la propriété.

Jacques Bergeret : il y avait déjà les pavillons alors ?

Jean-Paul Marchal : oui et c'était encore monsieur Tonnelier⁵⁹ qui était directeur.

Jacques Bergeret : les pavillons étaient tous neufs. Quand j'ai travaillé au CO Louis Sadoul⁶⁰, les pavillons n'existaient pas. J'ai des photos de ce temps-là avec tous les gosses qui sont en train de secouer les couvertures.

⁵⁹ Pierre Tonnelier était directeur, son épouse institutrice était responsable au sein du CO Louis Sadoul d'une classe de petits, constitué essentiellement du groupe des Aiglons.

⁶⁰ 1964.

J'ai réalisé au titre du CNAHES un petit document PowerPoint sur le site. Mais on s'égaré ! Comme l'indiquait Bernard Balzani, on voit bien qu'il y a des intersections.

Bernard Balzani : C'est peut-être le moment de savoir qui veut faire quoi. il va être 16h, il nous reste une grosse demie heure.

Michel Bouvier : Moi, personnellement, je suis tout à fait enclin à venir à Nancy dans une de des salles que je vous proposerai, pour vous amener mes documents, et puis éventuellement partager, et Bernard, par rapport à la question que tu m'as posé par mail, je suis tout à fait d'accord par rapport à Montoy-Flanville.

Jacques Bergeret : Concentrons-nous maintenant sur le temps qui nous reste sur les aspects pratiques. Je pense qu'il faut d'abord caler des sous-groupes de travail par rapport aux trois objectifs figurants dans le document préparatoire, notés A, B, C. Le premier concerne l'école de formation professionnelle de Roberval, établissement d'éducation surveillée aujourd'hui disparue de Neufchâteau, le deuxième l'ISES de Montoy-Flanville en Moselle, et le troisième, contribution à l'histoire de la formation professionnelle des éducateurs du Ministère de la Justice. Est-ce que l'on peut essayer de constituer ces sous-groupes tout simplement par intérêt, sachant qu'on n'est pas obligé d'y entrer par crainte d'être trop pris tout en se disant intéressé à partir d'un regard extérieur sur le travail collectif ? Alors sur le premier : Réberval.

Michel Bouvier : oui.

Jean-Paul Marchal : Pour moi, comment dirais-je ? Avec Jean et Bernard, en fait, il me semble si je ne me trompe pas, j'étais intéressé pour reprendre un petit peu l'histoire de l'action recherche que l'on avait mis au point à Neufchâteau dans l'équipe des classes qu'on a évoqué avec Jean ce matin. C'était ça mon point d'entrée. Ça m'intéressait de revisiter cela avec les gens intéressés par ce domaine-là. Évidemment en parlant de cela, il y a l'histoire de Neufchâteau, de l'IPES devenu ISES, etc. en lien aussi avec la départementalisation, c'est-à-dire la création de la direction départementale. Et puis il y a ma modeste participation à la mise en œuvre du centre de formation de Lorraine Champagne-Ardenne. Voilà, moi je veux bien porter témoignage dans ces groupes-là. Pour finir, je voudrais dire qu'il y a évidemment un lien entre la démarche de l'équipe des classes de Neufchâteau et ce qui s'est passé après à Montoy-Flanville. Donc, participer à la démarche des classes de Neufchâteau d'abord, puis la formation après : je veux bien en être partie prenante en tant que témoin.

Jacques Bergeret : D'accord, donc inscription dans les groupes A et C.

Jean-Pierre Vidit : je n'avais pas réalisé cette chose-là, mais je me dis que la question de la formation est à mon avis extrêmement difficile à traiter et je vais essayer de m'en expliquer. D'une part, parce qu'autant que je m'en souviens, et sous réserve de ma mémoire qui flanche, la formation était souvent coupée en deux parties : une partie qui échouait aux écoles de formation – cela a été Savigny, puis les CRF, etc. - et ce qui se passait sur les terrains. Et je trouve que c'est cela qui est bien difficile à réguler, car un certain nombre de gens ont contribué à la formation sur le terrain, c'est-à-dire que les jeunes éducateurs « élèves-éducateurs », comme on les appelait à l'époque, que l'on recevait avaient toute une formation pratique et théorique qui leur était généralement distribuée indépendamment. C'est pour cela que je pense que c'était extrêmement difficile de réguler entre ce qui se passait dans les instituts de formation et le processus de formation sur le terrain.

Jacques Bergeret : alors Jean-Pierre d'accord, c'est quelque chose que pour le coup, je connais bien de longue date, puisque j'ai beaucoup travaillé dans la formation professionnelle, mais je pense que le modèle de démarrage n'était pas différent avec Savigny et c'est bien de ce côté-là (Justice) que beaucoup de choses ont été modélisées et qui a été repris ensuite par les écoles d'éducateurs du privé.

Le fondement est ce que l'on a appelé *la formation par alternance* avec la moitié du temps en école et la moitié du temps sur le terrain, ce qui a conféré une responsabilité au terrain dans le « formatage » par ce type de formation des futurs professionnels ; ce qui a amené des questions qui ont pris des formes, avec l'engagement du ministère des affaires sociales pour ce qui concerne en tous cas le privé car je ne connais pas suffisamment ce qu'il en était au niveau de l'Éducation Surveillée de l'époque, de faire de la formation des tuteurs de stagiaires sur le terrain ; cela a donné lieu à des tas de formations de *moniteurs de stage* comme on les appelait qui, aujourd'hui, ont été repris avec la formation des tuteurs et le développement de l'apprentissage. Mais, à l'époque, on ne parlait pas d'apprentissage mais des *formations en cours d'emplois*. Ces dernières concernaient de ceux déjà engagés dans les institutions que l'on envoyait à l'école et qui avaient l'avantage d'être déjà pris en charge financièrement par leur structure ; mais ils devaient, ce fut mon cas lorsque j'ai fait ma formation d'éducateur à Dijon, ils devaient revenir chaque fois qu'il y avait des vacances pour travailler dans l'institution – je revenais donc travailler au foyer de semi-liberté de Frotey-les-Vesoul, ce qui, au passage, ne me pesait pas du tout - et d'autre part signer un contrat d'engagement de cinq ans à servir dans l'association. Cela a posé un certain nombre de questions, car la participation à une formation crée du mouvement : on se rend compte qu'il n'y a pas que l'institution dont on sort qui existe et qu'il y en a d'autres éventuellement qui sont attractives. Et puis il y a eu toute une forme de marchandage car, quand un directeur voyait un stagiaire qui tenait bien la route, il lui demandait s'il voulait bien rester, ce qui a entraîné des rachats de contrat.

Mais je suis tout à fait d'accord, cette question des gens du terrain qui contribuent à la formation était très importante, avec une différenciation entre ceux qui avaient l'idée qu'il n'y a qu'une chose qui compte c'est l'expérimentation sur le terrain et que l'école et les idées théoriques on n'en a rien à faire parce qu'il n'y a que *le faire* qui compte. Donc, il y a eu cela aussi avec l'expression de la méfiance vis-à-vis des éducateurs intellectuels, je pensais par exemple à la lettre de M. Marre⁶¹ qui avait défrayé la chronique dans les années 60 et qui disait que seuls valaient les éducateurs techniques car, au moins, ils avaient un métier et que les autres n'étaient rien que des éducateurs en blouses blanches.

J'ai vu se développer avec les *Actions d'adaptation* de véritables frondes de directeurs forts mécontents du fait que les gens formés mettaient en cause leur management, mettaient en cause ce qui se faisait dans l'établissement ; c'était déstabilisant comme cela était évoqué un peu par Michel Bouvier ou Jean Rinnert ce matin par rapport à l'innovation pédagogique à Neufchâteau et le travail avec l'université : la dimension théorique qui arrivait fichait le bazar parce qu'elle était inquiétante. Dans ce type de situation, les directeurs de l'époque n'avaient éventuellement pas trop barre là-dessus puisqu'ils n'avaient pas tous été formés, dans cette direction-là non plus peut-être. Et puis il y avait des questions d'autorité qui n'étaient pas toujours simples. On n'a fait qu'évoquer la place de l'Éducation Nationale dans les structures, mais il y avait même une forme de dyarchie, avec d'une part les gens de l'Éducation Nationale qui avaient des comptes à rendre au rectorat et à l'académie et pas seulement au directeur de l'institution. Le directeur de l'institution n'avait pas toutes les cartes en main en quelque sorte et de temps en temps il y avait des tensions. J'en ai vu comme ça aussi dans des établissements professionnels conventionnés avec le centre de FPA qui avait mis à disposition leurs méthodologies en les adaptant pour permettre aux élèves d'effectuer de manière plus allongée dans le temps des processus d'adaptation aux métiers manuels.

⁶¹ Directeur d'une institution du côté de Grenoble.

Je pense en particulier à l'établissement de Rosières-près-Troyes où j'ai travaillé un temps : c'était passionnant de voir que des questions pédagogiques d'enseignement technique trop condensées car destinées aux adultes, à partir du moment où elles étaient davantage reliées avec une progression plus longue dans le temps, devenaient accessibles à des jeunes confiés à l'institution alors que si elles étaient bloquées et trop resserrées sur la base habituelle de la formation des adultes, c'était mission impossible. C'est souligner la question de la temporalité qu'on retrouve là et qui existe dans l'éducation à propos de beaucoup de choses. Donc, oui, il faudra qu'on soit attentif à tout ce qui concerne les conditions pédagogiques de la réussite scolaire et professionnelle.

Bernard Balzani : Oui, je ne sais pas Jean-Pierre, si tu voulais dire que ce n'était peut-être pas un chantier prioritaire à prendre d'emblée ?

Jean-Pierre Vidit : je ne critique pas. Ce que je voulais dire c'est que ce n'est pas simple à traiter. Je rejoins un peu ce que disait Jean-Paul ce matin, parce qu'en ce qui me concerne, quand je me souviens de la formation que j'ai reçue en tant qu'éducateur, parce que j'ai fait cette formation du ministère de la Justice, je veux dire qu'entre ce que j'entendais et comprenais et qui m'a d'ailleurs beaucoup ouvert l'esprit, ce n'est pas du tout une critique, et ce que je retrouvais sur le terrain parce que j'étais dans cette fameuse colonie pénitentiaire d'Aniane, il y avait une disjonction assez considérable avec ce que j'avais reçu comme formation. Ce n'est pas du tout une critique, j'ai appris beaucoup de choses à Savigny et certainement une part de mon évolution vient de là. Après, je me suis orienté vers la psychopathologie, c'est en partie à cause de cela. Je veux dire qu'entre ce qu'on entendait (à l'école) et ce que je voyais sur le terrain... (* *Mimique de l'écart/opposition*), je rejoins ce que Jean-Paul a dit ce matin, du moins de ce que j'ai compris.

Bernard Balzani : mais justement, c'est peut-être là qu'il y a une articulation ou un travail à faire, je veux dire un travail de croisement au travers d'une tentative d'histoire de la formation à l'Éducation Surveillée, avec l'avantage que l'on peut avoir dans le groupe tel qu'il est pour l'instant constitué : Jean-Paul Marchal qui a été l'un des premiers formateurs, Jean Rinnert qui a initié en partie le processus et moi-même qui ai été formateur et responsable du CRF pendant mes sept années de mission. On peut avoir une première base pour travailler, d'autant plus que j'ai vécu la transition entre le CRF rue de la République et son installation et son intégration à l'IFRAS. Du coup, cela rejoint la formation des travailleurs sociaux et des diplômés d'État qui peut ensuite être recroisée ou retravaillée au regard de ce que les institutions mettaient en œuvre de leur point de vue et à leur niveau, en termes de processus de formation que ce soit au sein de l'ISES de Neufchâteau ou au sein de l'ISES de Montoy-Flanville. C'est comme ça que l'on pourrait imaginer un développement de cette action sur la formation.

Jean-Pierre Vidit : je suis tout à fait d'accord avec toi ; mais je sais que les actions que j'ai menées dans le cadre de mon travail de psy à Montoy-Flanville par rapport aux ateliers ou aux groupes de sociodrame, il est bien évident qu'elles se sont, presque naturellement, doublées de formations, c'est-à-dire qu'avec les gens qui travaillaient aux ateliers, tout à coup on s'est intéressés à savoir comment on allait faire pour que les gosses qui avaient des problèmes de latéralisation ou de vision dans l'espace puissent l'acquérir et puis, de l'autre côté, par rapport à aux jeunes avec lesquels je faisais du travail de groupe (de sociodrame), il est bien évident que j'avais associé un certain nombre d'éducateurs qui m'avaient demandé de participer. Donc, c'est un problème méthodologiquement compliqué.

Bernard Balzani : mais du coup, est-ce que l'on peut considérer, parce que la proposition de Jacques, c'est aussi de voir si on peut construire et combiner des groupes de travail.

Est-ce que tu serais disponible pour participer d'une part au groupe concernant la formation des éducateurs, comprenant la formation des personnels sur le terrain, et d'autre part dans le groupe ISES de Montoy-Flanville ?

Jean-Pierre Vidit : Non. Moi, je veux bien témoigner de mon expérience à Montoy-Flanville, il n'y a aucun problème, parce que j'y ai travaillé et j'en ai gardé, contrairement à ce qu'on pourrait croire, un excellent souvenir. Mais je ne peux pas me permettre de me mettre sur le dos plus que je ne peux porter. Donc je veux bien témoigner de mon expérience, participer à des échanges, mais je ne veux pas prendre la responsabilité, j'ai déjà une charge de travail.

Bernard Balzani : Bien évidemment. Pour l'instant on n'est pas encore sur les attributions de responsabilité des sous-groupes.

Jean-Paul Marchal : Bernard, j'ai une question de méthode, parce que ce groupe-là qui n'est pas pléthorique, même si des gens pourront nous rejoindre : est-ce qu'on ne se charge pas trop la barque ? En général, devant la complexité du monde, j'essaie toujours de resserrer *le truc*. Je propose de voir ce qui va nous permettre de travailler ensemble de façon à éclairer peut-être après les choses de manière un peu plus larges. Parce que si l'on reprenait déjà à notre niveau *l'expérience classe de Neufchâteau*, et *l'expérience atelier de Montoy-Flanville*, parce que cela touche deux institutions et leur histoire. Cela va nous obliger à élargir aux institutions. Est-ce que l'on ne peut pas démarrer de ça déjà ? La formation, ça m'intéresse bien sûr, mais pour répondre un peu à Jean-Pierre, ce n'est pas au cœur de la formation, c'est plutôt au niveau institutionnel : comment les choses se sont mises en place. Voilà, ça m'intéresse aussi, mais moi, je le mettrai plutôt en second plan, c'est ma proposition.

Bernard Balzani : Jean-Paul, on peut rentrer comme ça dans l'action C, telle qu'elle vous est présentée, et on peut travailler du coup à la fois sur l'expérimentation pédagogique ARL et les gestes techniques de Montoy. Cela double aussi le travail historique sur les deux lieux, les deux institutions (Neufchâteau et Montoy-Flanville) et ça va forcément à un moment donné nous réunir et nous faire travailler sur le pendant qui est la formation et la professionnalisation des éducateurs.

Jean-Paul Marchal : d'accord.

Salvatore Rapisarda : pour l'anecdote, Jean-Pierre te souviens-tu d'un écrit que tu as fait avec Richard Siakowski au sujet de la formation 81-82 ?

Jean-Pierre Vidit : je l'ai publié dans le journal du CREAM.

Jean-Paul Marchal : Richard Siakowski, mon dieu !

* *Rires partagés (énigmatiques pour ceux qui ne sont pas dans le coup)*⁶².

Bernard Balzani : pour rester sur l'organisation, Jean-Pierre, tu peux être aussi sur l'action C, que je ne renomme pas, autour de l'activité des gestes techniques, et sur Montoy-Flanville, Jean-Paul, tu peux être sur l'action C et les Ateliers ARL et également sur l'histoire de Neufchâteau.

Jean-Paul Marchal : Oui, d'accord ; mais Jean n'a encore rien dit.

⁶² Salvatore Rapisarda a fait parvenir en septembre 2021 3 versions du document, chaque fois tapé à la machine et scanné, dont le titre a varié selon les publications :

• « *De la formation à l'Éducation Surveillée – Critiques et propositions* » Richard Siakowski et Jean-Pierre Vidit. 1973 (21p).
• « *L'Ailleurs meilleur ou un métier jeune parmi les jeunes – Notes sur la formation* » 1978 d'après le titre du fichier informatique (11p).

• « *La formation d'éducateurs de jeunes délinquants* » paru en octobre 1979 dans une Tribune libre (15p).

[nb : à l'époque : Richard Siakowski est éducateur chef de service éducatif à l'ISES de Montoy-Flanville 57117 Noisseville ; Jean-Pierre Vidit est ancien éducateur, psychologue clinicien à l'ISES de Montoy-Flanville].

Bernard Balzani : c'est que chacun veut développer dans une contrainte horaire !

Jean Rinnert : Pour ma part, je voulais dire que, bien sûr, je dispose de pas mal de traces, je dirais écrites ou imprimées concernant les raisons de choix faits par l'équipe par rapport à la problématique scolaire. Ce sont des traces qui datent de 1972-1973-1974. J'ai toutes les traces nécessaires sur la description de la démarche de l'expérience tant sur le point théorique que sur le plan de sa mise en œuvre, de sa vérification évaluation. J'ai aussi des traces écrites de réflexions menées en gros concernant les conséquences pédagogiques qu'entraîne une démarche comme celle qu'on a eue au niveau d'une institution qui est questionnée par rapport à cela. J'ai également des traces de l'existence d'exercices très pratiques et de matériels utilisés pour faire manipuler les jeunes, y compris des livrets d'exercices qui ont finalement été constitués au niveau du CAFOC⁶³. Et, il y a une chose qui n'est peut-être pas inintéressante non plus, moi qui ai eu l'occasion de contribuer à ce que j'appelais ce matin *les soins palliatifs à l'IPES*, j'ai des traces très nombreuses des réunions préparatoires à la fermeture de cet établissement et les rencontres que cela a nécessité avec les différentes administrations. Michel Bouvier évoquait cela indirectement ce matin. Et également ce qu'ont été les modalités de ventilation des élèves à un moment donné et des projets que le collectif qui a lutté pour le maintien de l'établissement, essayait d'établir et de poser pour en quelque sorte voir proroger l'existence de l'institution. Cela me paraît assez intéressant de voir qu'un certain nombre de personnes dans l'établissement ont continué à œuvrer, à travailler pour tenter de faire évoluer l'ISES et ils ont eu beaucoup de mal à s'accommoder à la prise en charge à la fois d'internes, et de jeunes en milieux ouverts. Ce fut un passage assez délicat. À côté de cela, Michel, je dispose aussi d'un certain nombre de rapports annuels de l'ISES. Je dispose aussi de tous les rapports écrits sur lesquels j'ai travaillé avec M. Pretot⁶⁴, dans le cadre de l'échec scolaire à l'Éducation Surveillée, de sa tentative de formation d'éducateurs scolaires qui a toujours été problématique pour ne pas aboutir. Et j'ai aussi des traces écrites pour avoir travaillé avec M. Pretot à partir du public de Neufchâteau sur l'incidence de la scolarité sur l'évolution des pratiques pédagogiques et éducatives à l'Éducation Surveillée. * *S'adressant à Michel Bouvier* : Cela peut être versé au dossier de tes documents sans doute plus nombreux. Avec Jean-Paul et Bernard entre autres on peut effectivement apporter cette réflexion-là.

Michel Bouvier : *approuve.*

Bernard Balzani (* *s'adressant à Jean Rinnert*) : je note que tu peux t'investir ou t'intéresser à la fois à l'IPES-ISES de Neufchâteau, l'action A et à l'action C au travers de l'expérimentation, de l'expérience des ARL et tu nous dis aussi que tu as toute une série de matériaux qui sont en amont et qui ne sont peut-être plus dans les rapports d'activité officiels. Ils font trace des débats contradictoires qui ont permis d'aboutir au rapport officiel remis au Ministère.

Jean Rinnert : Effectivement, je dispose de documents qui portaient comme titre « Mythe et réalité », au niveau de l'IPES de Neufchâteau, sur tous les préalables, les préludes et les questionnements qui traversaient l'institution. Ce matin Michel évoquait de manière très personnelle son vécu à travers l'institution dont son père était à un moment donné le directeur. Moi, j'ai des éléments qui me permettraient de faire état de ce qu'était le vécu dans l'institution où j'ai été présent quinze ans jusqu'à être sous-directeur de l'ISES pour gérer le quotidien collectif de 90 adultes qui, en 78-79, se satisfaisaient encore en partie d'un fonctionnement qui avait quelques traces d'un fonctionnement militaire. Tout cela, ce sont des éléments dont je dispose. Je dispose aussi des interventions qui ont été faites par l'équipe de la classe en direction de l'institution globalement pour essayer de faire avancer les gens vers des comportements et des prises en charge qui devaient absolument évoluer.

⁶³ Centre Académique de Formation Continue.

⁶⁴ Lucien Prétot, inspecteur de l'Éducation Surveillée.

Cela peut paraître un peu bizarre mais en 74-75, avec l'équipe des classes, on tirait le signal d'alarme quant au devenir de l'ISES à travers nos constats. Ce sont aussi des éléments d'une histoire. Après, il y a le rebond que tu évoquais ce matin Michel, de la réutilisation du site et du réinvestissement des lieux. Je sais que les expériences menées sur tout ce qui touchait à la reconsidération de la prise en charge pédagogique dans le domaine scolaire ont fait l'objet de parutions dans la revue de la Sauvegarde et de parutions dans la revue de la PJJ. Certains des écrits sont d'ailleurs l'œuvre et de Pierre Higelé et de Bruno Martin qui était le psychologue qui travaillait avec nous sur cette démarche, donc il y a des traces qui méritent d'être sérieuses par rapport à leur intérêt qu'elles peuvent représenter.

Bernard Balzani : si on essaie de voir un peu par rapport à ceux qui n'ont pas indiqué de positionnement, car il y a encore Jacques Lepetit, Noël Delemarre et Bernard Delb, on a là une première répartition entre nous, un point de départ pour travailler en fait pour Neufchâteau : il y a Jean Rinnert, Jacques Bergeret vu le travail qu'il a mené, Michel Bouvier, Jean-Paul Marchal ; qui d'autres seraient sur Neufchâteau ?

Jean Rinnert : Le problème, c'est que j'ai souhaité, comme tu me l'avais demandé, contacter d'autres anciens de Neufchâteau, donc l'un, vous l'avez connu, Yves Boulanger, qui a travaillé un temps à Neufchâteau et qui n'a pas souhaité rejoindre la démarche. Et puis il y en a un autre, dont j'ai appris seulement hier qu'il ne risquait pas de nous rejoindre de nous rejoindre dans la mesure où il était très gravement touché par la COVID-19, hospitalisé depuis au moins quatre mois et qu'il sort du coma, un certain nombre d'entre vous le connaisse : c'est Gilles Noël, qui a été directeur départemental en Haute-Marne et qui a travaillé à l'ISES de Neufchâteau, justement pour corriger ce qui était la démarche aux classes préprofessionnelles. C'est-à-dire, peut-être certains en auront le souvenir, que quand un jeune arrivait à l'IPES, on ne lui demandait pas ce qu'il voulait faire. On lui disait « - il y a une place là et une autre place là », c'est tout. Ces classes très professionnelles étaient l'occasion de faire admettre dans l'institution qu'un jeune qui arrive, on lui permet pendant un certain temps de visiter les dix ou onze ateliers qui existaient pour essayer de se faire une idée par rapport à un éventuel métier possible. Gilles Noël avait travaillé principalement là-dessus et Yves Boulanger aussi. Donc, là pareil, deux personnes que l'on n'aura pas. Il y aura peut-être l'un ou l'autre professeur technique.

Bernard Balzani : là aujourd'hui, pour l'instant, c'est peut-être le noyau dur ou le premier cercle, Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas reprendre des contacts, re-solliciter les uns ou les autres à partir de notre première démarche. Pour Montoy-Flanville, il y aurait Salvatore, Michel Bouvier qui nous a dit qu'il était d'accord, Jean-Pierre Vedit... (** Il est interrompu*).

Michel Bouvier : Au sujet de Montoy-Flanville, pour l'anecdote, sais-tu le pourquoi de l'ISES de Montoy-Flanville ?

Bernard Balzani : non, justement, cela fait partie du chantier.

Michel Bouvier : en deux secondes : c'était l'administration pénitentiaire qui voulait faire une *prison-école*, la population de Metz s'est insurgée avec les politiques en tête et donc le projet a été abandonné et les locaux ont été remis à l'Éducation Surveillée.

Jacques Lepetit : Bernard, moi je vais travailler sur le groupe de Montoy !

Bernard Balzani : j'allais y venir, notamment sur l'accompagnement extérieur des mineurs à Montoy.

Jean-Paul Marchal : Bernard, tu as pu contacter Alain Sommacal ou pas ?

Bernard Balzani : non, pas encore, mais effectivement il fait partie des acteurs et cela peut faire le lien avec le travail de Jean-Pierre Vedit sur le dessin technique et les ateliers.

Donc Jacques Lepetit, Michel Bouvier, Jean-Pierre Vidit, moi-même. Voilà, cela peut faire un groupe qui peut se constituer autour de Montoy-Flanville.

Jean-Pierre Vidit : Jean-Paul, tu n'as pas contacté Yves May non plus ?

Bernard Balzani : pas encore, il faut les attraper, qu'ils répondent aux mails.

Jean-Pierre Vidit : ils ont terminé leur activité ces gens-là.

Bernard Balzani : oh oui, largement ! Après, sur la question de la formation au travers des actions innovantes, que ce soit sur Montoy ou sur Neufchâteau, il pourrait y avoir : Jean-Paul Marchal, Jean Rinnert, Jean-Pierre Vidit, moi-même, je ne sais pas si Jaques Lepetit tu serais intéressé ?

Jacques Lepetit : Moi je vais rester sur le groupe 2 (donc sous-groupe B Montoy-Flanville).

Bernard Balzani : Et l'autre Jacques ?

Jacques Bergeret : La formation, bien sûr. Mais je suis d'accord quand même sur l'observation qu'as faite tout à l'heure Jean-Paul : ce n'est pas parce que l'on a désigné trois cibles, que l'on a d'ailleurs désignées parce que ça avait du sens de le faire dans notre réunion préparatoire et qu'il y a un lien entre tout ce dont on discute là avec les questions de formation, on le voit bien, à la fois dans le constat des gens qui n'ont pas de formation et les effets que cela produit et les leviers que constituent les formations progressivement, même si c'est lent dans le processus de transformation des modalités et des approches pédagogiques, liées aussi aux transformations de la société, comme on l'a dit avec une autre vision de la famille, une vision parfois d'ailleurs presque excessive, disant qu'il n'y a de bon que *le milieu ouvert* et qu'il faut cesser tout enfermement. On voit bien qu'on a des coups d'accordéon dans les manières de faire.

Donc pour le moment, si l'on aborde les questions de formation qui comportent le double versant de la formation des jeunes accueillis et la formation des encadrants, à partir des choses très concrètes des deux institutions désignées de Neufchâteau et Montoy-Flanville, il s'agirait de traiter ces questions prioritairement par rapport aux jeunes ; mais on emmagasine ce faisant - c'est ça qu'il faudrait se donner comme consignes - tout ce qui a à voir avec la formation des agents sans s'appesantir dessus ; on constitue *des billes*, des pistes de réflexion et de travail que l'on met de côté pour les traiter ultérieurement. Mais on ne constitue pas tout de suite un groupe de travail travaillant spécifiquement sur la formation des personnels.

Bernard Balzani : par contre, on peut faire un groupe avec les actions innovantes : ARL et puis des salariés.

Jacques Bergeret : il faut s'entendre, le sous-groupe C c'est la formation des professionnels.

Bernard Balzani : Oui, mais on peut le renommer.

Jacques Bergeret : c'est possible mais pas souhaitable. Quand on parle du travail pédagogique concernant l'évolution des formations, des classes, de l'enseignement en classe ou de l'enseignement technique, on parle bien des *personnes accueillies*, des dispositifs que l'on met en place, de la conception qu'on a pour mener des actions. Comme cela a été dit, ce n'est effectivement pas la même chose d'assigner les jeunes à des places d'enseignement en fonction de l'intérêt de l'institution sur le mode : « - tu veux faire peintre mais on a une place en plomberie donc tu fais plombier ! » ; et après on s'étonne que les résultats ne soient pas là et qu'on a un gamin qui rue dans les brancards. C'est pourquoi, quand on parle de ces formations-là, je ne les mélange pas avec les formations professionnelles destinées à avoir des éducateurs de la PJJ.

Bernard Balzani : et donc ?

Jacques Bergeret : pour tenir compte de l'objection faite par Jean-Paul Marchal, je suis partisan de vérifier les forces dont on dispose pour bien travailler prioritairement sur Neufchâteau et Montoy-Flanville et mettre de côté pour le moment les éléments de problématiques qui concernent les formations des personnels, la création du CRF, et cætera. Ce n'est pas abandonné d'autant plus que cela est en correspondance avec l'Atelier d'Histoire Sociale, histoire des *formations professionnelles des Travailleurs Sociaux dans le Grand Est*⁶⁵ que l'on enclenche cette année et qui prendra du temps ; cela concerne notamment les écoles de Strasbourg, Mulhouse, Reims, de Nancy et de Metz. Cela dit si l'on voyait qu'à court terme on pouvait traiter les trois axes prévus au départ, pourquoi pas ? Sachant qu'il s'agit aussi d'une question d'intensité : on peut conserver les trois - avec les sollicitations de Bernard à ce que chacun s'inscrive dans les A, B, et C, mais en s'accordant pour dire qu'au point de vue de l'intensité à produire prioritairement pour le moment, on va surtout la mettre sur les thèmes A (Neufchâteau) et B (Montoy-Flanville) ; et on commence à travailler sur le C (Formations des personnels), mais pas avec la même intensité peut-être.

Bernard Delb (** qui, suite au plantage de son ordinateur, a réussi à se reconnecter grâce à son smartphone*) : en fait, moi je ne peux que témoigner de ce que j'ai vécu. Travailler sur votre formation, je ne le peux pas du tout. Mais je suis d'accord pour être présent quand il est utile que je sois là.

Jacques Bergeret : juste par rapport à cette intervention-là, ma proposition serait la suivante, c'est que l'on a le groupe en réunion plénière, les liens étant envoyés à tout le monde, avec l'intérêt de se retrouver avec des personnes qui ne sont pas nécessairement dans les sous-groupes et qui peuvent avoir un regard qui va être constructif par le fait même qu'elles auront un certain recul sur l'ensemble de la démarche.

Bernard Delb : je suis d'accord pour participer de cette manière-là, et apporter mon témoignage si cela présente un intérêt par rapport aux travaux qui sont faits.

Jacques Bergeret : Sur ce point-là, cela fait partie de la réflexion que l'on doit avoir par rapport aux institutions prévues et par rapport à une vision plus large - c'est la question de la contextualisation -, un témoignage comme le tiens est intéressant puisqu'il dit quelque chose de ce que les enfants vivaient à ton époque quand ils étaient placés, même si ce n'est pas dans le Grand Est. Il pourrait même y avoir éventuellement l'enregistrement d'une séquence qui nécessiterait d'être bien cadrée pour être pédagogiquement percutante et qu'elle puisse en suite être bien utilisée.

Bernard Delb : d'ailleurs moi, au temps où j'étais dans les institutions, il n'y avait pas cette régionalisation, donc le Grand Est, le Centre, la Bretagne etc. n'existaient pas.

Bernard Balzani : c'est pour ce qu'éventuellement j'aurai eu tendance à te proposer dans le cadre collectif, de pouvoir être sur l'action de Neufchâteau, puisque c'est peut-être Neufchâteau qui est le plus proche de ce que tu as vécu à Saint-Maurice ou ailleurs.

Bernard Delb : je n'ai pas tout entendu, je cherchais à me raccrocher (** Plantage d'ordinateur...*). Oui, bien sûr, sur Neufchâteau.

Bernard Balzani : d'accord. Et Noël ?

Noël Delemarre : Oui, je vous écoute avec beaucoup d'intérêt depuis le début.

⁶⁵ <https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/travaux-en-cours/atelier-dhistoire-sociale-histoire-des-formations-de-travailleurs-sociaux-dans-le-grand-est/>

Ma position est quand même très excentrée par rapport à vos préoccupations dans les thématiques énoncées, dans la mesure, tout d'abord parce que l'histoire de la région (Grand Est), je ne l'ai connue qu'à partir de ce que m'en ont dit quelques-uns d'entre vous et d'autres, mais je n'ai pas vécu ces expériences-là, aussi bien à Neufchâteau qu'à Montoy-Flanville. Neufchâteau, il n'y avait déjà plus rien quand je suis arrivé en 94 dans l'Est ; quant à Montoy-Flanville ; c'était toujours debout mais déjà un établissement qui avait du mal à se définir. Et c'est une période épique que l'on a partagée surtout avec Jean-Paul : c'était de la confrontation avec Montoy-Flanville ! (* *Rire*). Tout cela ne veut pas dire que ça ne m'intéresse pas, au contraire. Si je suis là et si je suis resté jusqu'au bout, c'est que c'est mon esprit curieux qui me mobilise là-dedans. En plus, professionnellement parlant, je ne suis pas un homme qui a la connaissance des internats ; le seul internat où j'ai travaillé comme stagiaire lors d'une première expérience pendant que j'étais en formation initiale était à Flavigny-sur-Orge. C'est le seul internat que j'ai connu à titre personnel.

Moi, je suis un chti d'origine, j'ai travaillé durant 25 ans, ma grande histoire ce sont les foyers, les centres d'orientation d'action éducative. Je n'ai donc pas été dans ces positions institutionnelles dont j'entendais beaucoup parler qui n'étaient pas mon expérience. Les seuls *gros établissements* comme on disait pour les distinguer, de ce que j'ai connu, qu'il y avait dans le Nord étaient des établissements qui sont sortis de terre lorsque j'ai été affecté dans le Nord : Flers-les-Lille, Villeneuve d'Ascq selon l'expression d'aujourd'hui et La Glissière dans le Nord-Pas-de-Calais : ce sont deux établissements qui, aujourd'hui, professionnellement, institutionnellement dans leur définition d'origine n'existent quasiment plus. Ils sont encore là, il s'y fait des choses, mais ils n'ont plus rien à voir avec l'internat, ce qui est très révélateur de toute cette évolution-là, mais qui ne correspond pas à la période que vous avez choisie mais à laquelle je reste très attentif parce que c'est elle qui a nourri toute l'histoire de l'Éducation Surveillée dans un premier temps puis de la PJJ par la suite. Les directions régionales dont après je suis devenu non seulement membre mais directeur, c'est une autre histoire. Moi, ma substantifique moelle comme a dit tout à l'heure Michel Bouvier, c'est *la décentralisation*. Les commandes que j'avais professionnellement quand je suis arrivé à Nancy, c'était : « vous devez conduire au maximum les fameux *schémas départementaux* », n'est-ce pas Jean-Paul ! et j'avais pour point de repère justement ce qui s'était déjà opéré avant que j'arrive à Épinal. Je suis un peu en décalage par rapport à vos sujets qui sont identifiés aujourd'hui, mais je reste prêt à vous apporter une contribution qui peut vous être utile. Mais, pour le moment, je suis un peu en décalage et même beaucoup !

Jacques Bergeret : juste un mot, par rapport à la question de la confrontation à laquelle j'accorde personnellement vraiment de l'importance. Souvent, on met sous le boisseau ce qui fait conflit dans les institutions. Souvent dans la transmission, je le vois parfois de manière incroyable avec certaines associations qui ont très peur que le CNAHES, par mon intermédiaire, mette à jour ce qui a fait confrontation. J'ai parfois du mal à expliquer que les confrontations font absolument partie de la vie en général, sociale, familiale et bien évidemment institutionnelle. Aussi d'expliquer que l'important c'est de décrypter quels étaient les éléments constitutifs de la confrontation comme c'est le cas au sein des associations, des conseils d'administration où parfois l'on s'empoigne. J'ai vu dans certaines institutions de véritables guerres de tranchées. Au point même d'arriver à en crever ; on a le cas en Lorraine d'un établissement emblématique situé à Saint-Nicolas-de-Port en Meurthe-et-Moselle où le jusqu'aboutisme aboutit à la fermeture de l'établissement dans un contexte de violence institutionnelle, personne ne voulant abaisser le niveau des fusils pour tirer sur l'autre. Les questions syndicales – par exemple évoquées aujourd'hui par des traces à Neufchâteau - sont souvent enterrées. et j'ai parfois du mal à dire aux employeurs l'importance des conflits et des tracts syndicaux qui disent à leur manière des choses.

Le gros problème des tracts c'est que généralement il n'y a jamais de date dessus, ce qui, en terme archivistique est assez détestable. Ce qui fait confrontation, comme ce fut le cas à Montoy-Flanville, il faut en parler ! Bien sûr, les points de vue des uns ne sont pas les mêmes que ceux des autres. Le recul de l'histoire qui supprime l'enjeu d'immédiateté facilite la mise à plat plus tranquille de ce qui a fait l'objet de la confrontation et des points de vue. Mais l'important est de savoir comment on est sorti de la confrontation. Soit on en est sorti par le bas, comme je l'ai illustré tout à l'heure avec cet établissement qui va jusqu'à sa propre fermeture par un suicide collectif, soit on parvient à une solution par le haut qui peut être instructive et dont on peut parler puisqu'elle ouvre à sa manière une suite de l'histoire.

Bernard Balzani : du coup, en prolongement, ça peut être une invitation en fait à Noël Delemarre de venir aussi sur le groupe de Montoy-Flanville pour l'époque qu'il a connue, la fin de l'ISES.

Noël Delemarre : Là, il y a un moment de partage possible, mais en pièce rapportée, puisque l'internat n'était déjà plus l'internat. On était déjà dans de la survie, n'est-ce pas Jean-Paul ?

Jean-Paul Marchal : et comment !

Bernard Balzani : Jean-Paul a eu notamment à connaître deux périodes : en tant que directeur départemental lors de la fin d'une époque et en qualité d'animateur de formation assurant le suivi d'élèves-éducateurs ou d'éducateurs-stagiaires pré-affectés à Montoy-Flanville lors d'une autre époque de l'ISES.

Jean-Paul Marchal : Avec parfois des crises, parce qu'à un moment le CRF avait refusé que des stages pratiques se fassent à Montoy-Flanville parce que l'établissement n'allait pas très bien.

Bernard Balzani : je peux en témoigner. A un moment donné, je me suis trouvé au Centre Sadoul. Et donc, autant vous deux, vous pouvez œuvrer ou participer à cette réflexion.

Jacques Bergeret : chacun peut apporter quelque chose, peu ou beaucoup, ce n'est pas le problème : tout apport est utile. Parfois ceux qui sont moins engagés peuvent être très utiles dans la discussion sur la manière de mener le travail. Si, par exemple, Bernard fait un texte qui essaie de reprendre les idées concernant la confrontation, du point de vue qui était le sien dans sa responsabilité, il peut ensuite en discuter avec les autres rendant compte d'autres approches, ce qui permettra d'établir petit à petit en agrégeant les points de vue, un chapitre de l'histoire de Montoy-Flanville, composé d'archives, de témoignages. Il faut être extrêmement pragmatiques et modestes car on ne peut jamais réunir la totalité des informations à caractère historique, d'autre part à la sortie d'un travail de recherche, on ne dit pas que l'on a la vérité mais qu'on apporte des éclairages pour l'histoire, en l'occurrence sur Neufchâteau, Montoy-Flanville et les formations des professionnels dans la région Grand Est, mais aussi pour alimenter les réflexions d'actualité par diverses formes de communication, publications, événements, ou autres. C'est faire place à la discussion.

Bernard Balzani : Est-ce que l'on peut convenir que le groupe plénier se retrouve trois, quatre fois dans l'année et, qu'en parallèle les sous-groupes se poursuivent ; je ne désespère pas de vous convaincre de mettre en place un sous-groupe sur les innovations pédagogiques.

Jean-Paul Marchal : je suis d'accord. Je me battraï !

** Note JB : les innovations pédagogiques font partie du travail à produire au sein des deux sous-groupes : Neufchâteau et Montoy-Flanville. Sur la base des éléments qui seront réunis, il y aura lieu en réunion plénière de déterminer la meilleure façon de rendre compte de ces innovations de manière transversale et sans doute contextualisée, au-delà des deux établissements.*

Bernard Balzani : est-ce qu'on peut convenir de ce principe de trois ou quatre réunions dans l'année ?

Jacques Bergeret : Oui mais plutôt trois réunions plénières que quatre parce que ça n'a pas de sens de faire une plénière s'il n'y a pas d'apports substantiels faits en sous-groupes. On peut régler cela plus tard en fonction de la réalité du travail. Pour les sous-groupes, il faut que l'on soit très attentifs à avoir toutes les coordonnées des gens qui s'inscrivent (adresses postales, téléphone fixe et surtout portable, adresse mail, en sachant que parfois ces adresses changent). Et puis il faut que je sache bien qui pilote chacun des sous-groupes.

Jean-Paul Marchal : Il y a aussi la récupération des archives que chacun peut avoir dans son secteur.

Jacques Bergeret : cela ne sera pas si simple que cela, parce que j'ai quelques problèmes quand on me confie au titre du CNAHES des archives : cela fait du volume. J'ai organisé des sauvegardes d'archives liées à la fermeture juridique de telle ou telle association. Il fallait faire vite, je pense au CREA de Lorraine, à l'URIOPPS de Lorraine ; chaque fois, il a fallu que je trouve où mettre les documents pour réaliser dans de bonnes conditions un chantier d'archives qui peut prendre des mois, tout dépend du volume. Quand il s'agit d'archives privées de personnes, c'est sans doute moins mais on est vite à plusieurs semaines de travail et il faut pouvoir disposer d'un local. Or, le CNAHES Grand Est fonctionne sans local. Donc, le problème se pose à chaque fois. Quand il s'agit d'un chantier d'archive d'une organisation active, comme celui de l'OHS de Lorraine, il n'y a pas de problème puisque cela se passe dans les locaux d'archives associatives qui nous servent de locaux de travail. Quand il s'agit de faire des réunions, je trouve toujours des locaux, à l'IRTS de Lorraine ou dans un local associatif accessible, équipé pour la projection numérique et si possible du Wifi. S'agissant du traitement des archives personnelles privées, il ne sert à rien de remuer les choses et de se précipiter tant que je n'ai pas trouvé de solutions pratiques à ces problèmes. Concernant les membres de l'Atelier ES-PJJ : chacun peut faire le point sur ce qu'il possède et procéder à un pré-tri, même si ce n'est pas dans le détail, sachant que ce n'est pas la même chose de dire j'ai à trier trois mètres linéaires ou d'avoir à le faire pour quelques classeurs. (** Je pourrais transmettre un cadre de travail à ce sujet*). Je propose que chaque sous-groupe, de manière pragmatique, fasse le point sur les ressources que chacun possède, et pour ceux qui le souhaitent, me faire connaître les personnes qui seraient dans une logique d'accord pour un chantier d'archives en vue de transmettre par un don leurs archives privées le moment venu de principe, cela peut s'envisager en direction de l'AHPJM ou du CNAHES sur la base d'une convention juridique, sachant que nous visons ensuite à ce que les fonds soient accessibles au niveau des archives publiques où les chercheurs vont prioritairement travailler. Si on veut faciliter les publications par les chercheurs qui ont besoin de cela pour être reconnus dans leur discipline, il faut viser l'accessibilité dans les salles de lecture des archives publiques. Ce n'est pas interdit pour une association de garder ses archives privées et d'autoriser leurs consultations selon des conditions de dates, d'accès, mais cela complique l'accès. Souvent quand on décède, les enfants disent « qu'est-ce que c'est que toutes ces vieilleries ! » ; ils ne savent pas quoi en faire et les archives privées vont à la poubelle pour être définitivement perdues. Donc, si vous voulez que ce ne soit pas perdu, vous avez là une occasion pour l'éviter en commençant à profiler les choses dans le sens de leur valorisation en y contribuant par vous-mêmes.

Michel Bouvier : c'est pour cela qu'on anticipe !

Bernard Balzani : je suis obligé de m'en aller. J'avais noté la fin de notre réunion à 16h30 et je suis pris par d'autres contraintes. Je m'excuse de me sauver un peu comme un voleur ! Je vous salue et je prendrai connaissance des derniers éléments.

** En cœur, tout le monde convient qu'on a déjà largement dépassé le temps imparti à la réunion et qu'on peut arrêter là.*

Michel Bouvier : Bernard, tout à l'heure j'avais parlé de l'éventualité de salles de réunion à Nancy, mais si on travaille sur Neufchâteau, j'ai trois salles possibles pour se réunir à Neufchâteau, si le cœur vous en dit, c'est un choix.

Jacques Bergeret : c'est bien, ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd.

Jean-Pierre Vedit : je vais devoir vous quitter aussi car j'ai déjà déplacé des consultations.

Jacques Bergeret : merci de l'avoir fait. Merci de votre participation et au revoir à tous !

** Concert d'au revoir...*

**** Fin de la réunion qui a duré 2h le matin et 2h 33mn l'après-midi.***



ATELIER D'HISTOIRE SOCIALE « PROTECTION JUDICIAIRE DES MINEURS DÉLINQUANTS DANS LE GRAND EST »

TABLEAU CONSTITUTIF DES SOUS-GROUPES DE TRAVAIL A la date du 30/03/21

Ces sous-groupes sont ouverts à de nouveaux membres qui peuvent se joindre en contactant Bernard BALZANI : BBalzani@aol.com ou Jacques BERGERET : cna h e s . g r a n d e s t . g m a i l . c o m

Sous-groupe A Neufchâteau	Sous-groupe B Montoy-Flanville	Sous-groupe C Formation des personnels
1. BERGERET Jacques	1. BALZANI Bernard	1. BALZANI Bernard
2. BOUVIER Michel	2. BOUVIER Michel	2. BERGERET Jacques
3. DELB Bernard	3. DELEMARRE Noël <i>(partage au sujet des confrontations)</i>	3. MARCHAL Jean- Paul <i>(création du CRF)</i>
4. MARCHAL Jean- Paul <i>(surtout sur la recherche équipe des classes)</i>	4. LEPETIT Jacques	4. RINNERT Jean
5. RINNERT Jean	5. RAPISARDA Salvatore	5. VIDIT Jean-Pierre <i>(formations destinées aux activités sollicitant des gestes techniques dans les ateliers des jeunes)</i>
	6. VIDIT Jean-Pierre	

Neufchâteau est une ville de ± 7000 habitants. Capitale de l'Ouest vosgien et ville dominant la plaine des Vosges, elle est située au confluent de la Meuse et du Mouzon. La ville se situe à 45 km de Toul, à 55 km de Chaumont, 60 de Nancy...

Montoy-Flanville est une ancienne commune française de la Moselle à l'est de Metz en région Grand Est de moins de 2000 habitants. Elle est formée en 1812 par la réunion de deux anciennes communes du pays messin, Montoy et Flanville. Elle absorbe Lauvallières entre 1790 et 1794. Ce village est la première localité en quittant Metz-Actipôle. Elle comprend les villages d'Ogy, Flanville et Montoy ainsi que les hameaux de Puche et Saint-Agnan situés entre Flanville et Ogy qui appartenaient anciennement à la commune d'Ogy.